

# POITOU-CHARENTES VIENNE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Tableau des opérations autorisées

**2 0 1 3**

N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANTIGNY	Le Taillis des Coteaux	PRIMAULT	Jérôme	MCC	FP	X
2	BÉRUGES	le Bourg, angle nord-ouest de la mairie	BLANCHET	François	MCC	SD	X
3	BIARD	Les Cèdres	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
4	BIARD	LGV – Larnay	GUILIN	Sylvain	INRAP	OSE	LGV
5	BUXEROLLES	Vieux Bourg	MARTINS	David	INRAP	OPD	X
6	BUXEROLLES	La Grande Sablière, chemin de l'Égalité	MERLEAU	Marie-Luce	INRAP	OSE	X
7	CELLES-LEVESCAULT	LGV – phase 71	AUDÉ	Valérie	INRAP	OPD	LGV
8	CHASSENEUIL-DU-POITOU	Vert Nord	MAITAY	Christophe	INRAP	OSE	X
9	CHATELLERAULT	Ancien hôpital	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OSE	X
10	CHAUVIGNY	Gâte-Rape	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
11	CHOUPPES	ZAC Vienne-pôle du Mirebalais	KAMMENTHALER	Eric	EP	OSE	X
12	CIVAUX	Rue du pois Rond, Bourg Est	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
13	CIVAUX	Chemin rural sous le Peu	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
14	CIVAUX	La Papotière	PELISSIER	Julien	INRAP	OPD	X
15	CIVAUX	Route de la Berlette et rue du Gros Bois	PELISSIER	Julien	INRAP	OPD	X
16	CIVAUX	église Saint Gervais - Saint Protais	BOISSAVIT-CAMUS et PALAZZO	Brigitte et Bénédicte	UNIV	SD	X
17	COLOMBIERS	LGV – phase 125	DIGAN	Mahaut	INRAP	OPD	LGV
18	DANGÉ-SAINT-ROMAIN	ZA Les Varennes du moulin à vent	BILLY	Benoît	INRAP	OPD	NR
19	DANGÉ-SAINT-ROMAIN	La Pièce du Breuil	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
20	FONTAINE-LE-COMTE	ZAC des Nesles de Beaulieu – tranche 1	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
21	FONTAINE-LE-COMTE	Abbaye Notre-Dame, la maison Bonnet	BOUVART	Patrick	EP	SD	X
22	GOUEX	La Vergne	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X
23	JAUNAY-CLAN	La Viaube 2	MAITAY	Christophe	INRAP	OSE	X
24	JAUNAY-CLAN	Impasse des Thermes	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
25	JAUNAY-CLAN et MARI-GNY-BRIZAY	LGV – phase 57	BAILLIF	Olivier	INRAP	OPD	LGV
26	LEIGNÉ-LES-BOIS	Chez Marquille	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
27	LIGUGÉ	L'aqueduc de Basse-Fontaine	ARBONA	Patrice	BEN	SD	X
28	LIGUGÉ	L'aqueduc du Cimeau	ARBONA	Patrice	BEN	SD	X
29	LOUDUN	Les Landes	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	INRAP	OPD	X
30	LUSIGNAN	Ancienne école de la Sagesse	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
31	MARÇAY	LGV – phase 68	PRODÉO	Frédéric	INRAP	OPD	LGV
32	MIGNALOUX-BEAUVOIR	ZAC Les Magnals	BEYRIE	Argitxu	EP	OSE	X
33	MIREBEAU	L'Aumônerie 2	VIVIER	Daniel	BEN	SD	X
34	MONTS-SUR-GUESNES	Château	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
35	MORTON et TROIS-MOUTIERS	Center Parc - phase 1	LICHON	Anne-Aimée	INRAP	OPD	X
36	NAINTRÉ	Le Vieux Poitiers, théâtre gallo-romain	BELLIARD	Christophe	COLL	SD	X
37	NAINTRE	Le Clain, subaquatique	CAYRE	Morgan	BEN	SD	X

# POITOU-CHARENTES VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Tableau des opérations autorisées

**2 0 1 3**

N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
38	POITIERS	Hôtel Berthelot, 24, rue de la Chaîne	MAGES	Séverine	INRAP	OPD	X
39	POITIERS	Rue du Faubourg Saint-Cyprien, ancien hôpital Pasteur	GERBER	Frédéric	INRAP	OSE	X
40	POITIERS	Ancien lycée des Feuillants	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	X
41	POITIERS	Rue des Feuillants	BELLIARD	Christophe	COLL	AET	X
42	POITIERS	15-23, rue du Pré l'Abbesse	BELLIARD	Christophe	COLL	AET	X
43	POITIERS	51, Grand Rue	BELLIARD	Christophe	COLL	AET	X
44	SAINT-BENOIT	ZAC de la Gibauderie	MAITAY	Christophe	INRAP	OPD	X
45	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX	La Mamot	GUILLIN	Sylvain	INRAP	OSE	X
46	SANXAY	Herbord	COUTELAS	Arnaud	EP	SD	X
47	SAULGÉ	Les Coteaux – phase 3	BRUNIE	David	INRAP	OPD	X
48	SILLARS	Les Pièces du Cimetière, rue de Villeneuve	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	INRAP	OPD	X
49	VARENNES	La Tourette	VIVIER	Daniel	BEN	FP	X
50	VENDEUVRE-DU-POITOU	Les Tours Mirandes	DIEUDONNÉ-GLAD	Nadine	UNIV	PMS	X
51	VENDEUVRE-DU-POITOU	Les Tours Mirandes	DURAND	JOHAN	DOC	FP	X
52	VOUILLÉ	ZAE de Beauregard	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X
	Département de la Vienne	Prospection inventaire : l'aqueduc de Fleury	ARBONA	Patrice	BEN	PTH	X

Pour les notices « LGV » voir le chapitre s'y rapportant.  
La mention « NR » indique les notices non reçues.

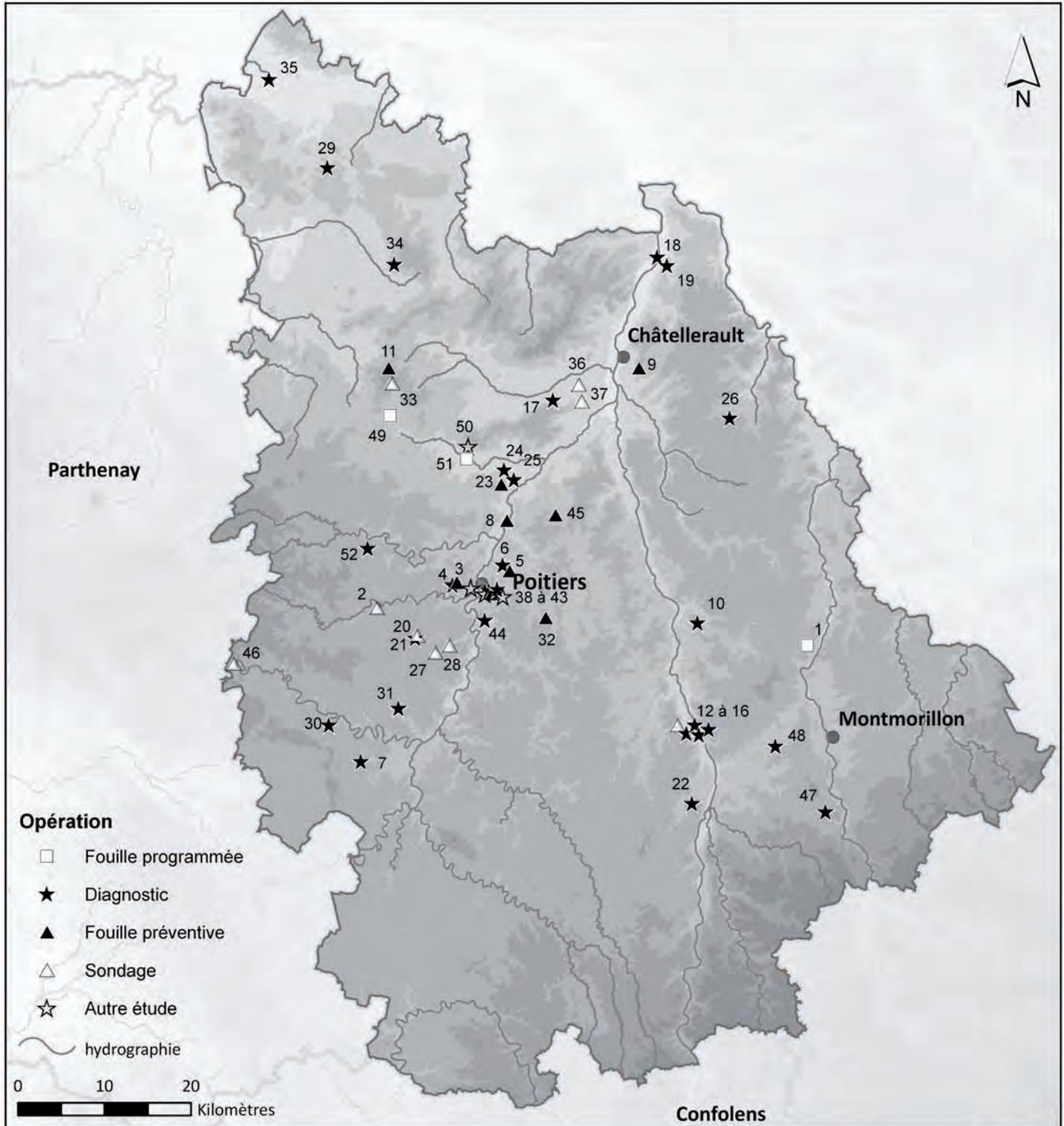


# POITOU-CHARENTES VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Carte des opérations autorisées

**2 0 1 3**



## POITOU-CHARENTES VIENNE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

Paléolithique

### ANTIGNY Le Taillis des Coteaux

La campagne de fouille 2013 s'inscrit dans une programmation tri-annuelle de la recherche sur la grotte du Taillis des Coteaux : 2012 –2014. Dans la grotte, nos efforts ont plus particulièrement porté sur le foyer GF4 (repéré à la fin de la campagne 2010 et individualisé sous la nomenclature EG-III(GF), sur l'exploration de la séquence archéologique au niveau du carré E17, qui nous a permis d'atteindre un niveau provisoirement attribué au Gravettien final, et sur la fouille du sommet de l'ensemble EG-III, le long de la paroi sud de la grotte (10 m<sup>2</sup> traités en tout). Dans le talus, la fouille du niveau AG-IIIc a été terminée et poursuivie jusqu'à la base du niveau AG-IIIe qui a pu être traité sur 7 m<sup>2</sup> supplémentaires (maintenant fouillé sur 22 m<sup>2</sup>). Les soupçons d'une évolution interne au Magdalénien inférieur, concernant plus particulièrement l'industrie lithique, sont confirmés cette année par les études technologiques.

#### La nappe de vestiges EG-III :

La richesse de l'ensemble EG-III s'explique en grande partie par le fait qu'il résulte du palimpseste des occupations du Magdalénien inférieur par ailleurs mieux individualisées dans le talus de la grotte. En effet, dans le talus, 6 ou 7 nappes de vestiges plus ou moins clairement séparées par des niveaux stériles ont successivement été reconnues sur plus d'un mètre d'épaisseur. Dans la grotte, ces mêmes nappes de vestiges sont compactées sur moins de 40 cm sans aucune séparation apparente et remobilisées par des phénomènes post-dépositionnels localement importants (au delà de la travée 15). Il en résulte une redistribution tant horizontale que verticale du mobilier archéologique, marquée par le redressement des objets, même les plus gros galets alluviaux, et une orientation préférentielle du mobilier. Pour autant, la situation n'est pas totalement réversible, car les perturbations sont limitées à certains secteurs à l'intérieur de la grotte et n'affectent manifestement pas (ou pas de la même manière) la zone située dans les premiers mètres sous l'aplomb de la grotte (jusqu'au grand foyer GF4).

Ensuite, le référentiel techno-culturel constitué à partir des différentes nappes de vestiges de l'ensemble AG-III du talus de la grotte, mettant en relief un débitage micro-lamellaire dominant sur tranche d'éclat, est tout-à-fait opérant pour nous aider à discriminer les éventuelles intrusions de mo-

bilier lithique issu d'autres ensembles culturels (Primault *et al.*, 2007a ; Primault *et al.*, 2007b) et plus particulièrement du Badegoulien sous-jacent. Ainsi, il semble maintenant bien assuré que la production micro-lamellaire est strictement magdalénienne alors que la production d'éclats courts, destinés à la fabrication de raclettes, est badegoulienne, aucune interaction technique entre ces deux concepts opératoires n'ayant été mise en évidence au Taillis des Coteaux.

En guise de conclusion (tout-à-fait provisoire...) sur cette imposante nappe de vestiges EG-III, nous pouvons souligner que la campagne 2013 vient conforter l'impression que cet ensemble stratigraphique est issu d'une série d'occupations appartenant au Magdalénien inférieur<sup>1</sup>. Elle compile très certainement sur quelques dizaines de centimètres les 6 ou 7 niveaux archéologiques individualisés sur plus d'un mètre dans le talus de la grotte, donnant ainsi une impression de densité exceptionnelle de vestiges. Malgré les multiples phénomènes ayant localement remanié cet ensemble, l'organisation spatiale des différents niveaux reste perceptible, structurée par quelques concentrations archéologiquement cohérentes (plusieurs aiguilles à chas dans les carrés F et G15...) L'intrusion de pièces depuis des techno-complexes sous-jacents n'a rien de rédhibitoire : 8 raclettes et 5 pointes à cran... pour plus de 250 lamelles à dos ! Même si ce type de calcul n'a que peu de signification archéologique, l'immense majorité des vestiges récoltée au sein de l'ensemble EG-III appartient bien au Magdalénien inférieur.

#### Deux nouvelles nappes de vestiges : EG-VIA et VIB

À l'altitude 91,40/91,35, soit plus de 40 cm sous l'ensemble EG-III, une nouvelle nappe de vestiges apparaît. Nommée EG-VIA, elle est incluse dans le sédiment sableux et lité jaune et se développe sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Son diagnostic chrono-culturel reste encore fragile, faute d'un outillage lithique et osseux abondant. Pour autant, alors que nous attendions un Badegoulien ou,

<sup>1</sup> Une datation <sup>14</sup>C AMS obtenue sur un fragment d'os de renne au sein du niveau EG-IIIa, sommet de l'ensemble EG-III (16 900 +/- 100 BP –Ly-6409), confirme le synchronisme de l'accumulation de ces vestiges avec le sommet de l'ensemble AG-III, le niveau AG-IIIa du talus de la grotte (16 920 +/- 70 BP –Ly-2264).

éventuellement, un Solutréen, il s'agirait plutôt d'un Gravettien final (ancien Proto-Magdalénien : Rigaud, 2008) caractérisé notamment par des lamelles à dos bi-tronquées, divers burins sur lames et de nombreuses chutes de burin.

Immédiatement au contact de la base du niveau EG-VIA, nous avons individualisé une nappe EG-VIB. Les vestiges se présentent de la même façon qu'en VIA, mais le sédiment encaissant est très différent, argileux de couleur brun sombre. La fraction fine est beaucoup plus présente qu'en VIA. Un prélèvement en bloc à visé micromorphologique a été réalisé au contact des deux nappes, mais il semble assuré que la dynamique sédimentaire présidant à la mise en place de cette argile brune soit différente de celle du sable lité sus-jacent (développement d'un paléosol...?). L'épaisseur de cette nappe reste inconnue, le sondage ayant été arrêté au moment de son apparition.

L'industrie lithique est de même nature qu'en VIA, mais nous ignorons pour le moment si ces deux nappes de vestiges ont une réalité archéologique ou, comme cela me semble plus probable, si la nappe VIA résulte de l'altération par le ruissellement (entre autres...) du sommet de la nappe VIB.

#### La nappe de vestiges AG-IIIe :

Le niveau AG-IIIe a fait l'objet d'une fouille sur les 7 m<sup>2</sup> non traités en 2012, portant à 22 m<sup>2</sup> la surface fouillée pour ce niveau. Il apparaît presque directement sous le niveau AG-IIIc dans la partie nord du site alors que dans la partie sud, sous le grand foyer GF3, il en est séparé par le niveau stérile AG-IIIId. À la fouille, il se distingue très nettement par sa teinte sombre, riche en charbons d'os.

L'organisation spatiale du niveau AG-IIIe est assez semblable à celle du niveau sus-jacent AG-IIIc. L'activité s'organise manifestement autour d'un grand foyer (GF5) situé dans les carrés G9 / H9 dont une partie des galets a roulé dans la pente, entraînant des nappes de cendre et du mobilier archéologique. Une riche nappe d'ossements se trouve au nord de ce foyer. Contrairement au niveau AG-IIIc, aucun véritable amas de débitage lamellaire n'a été observé pour le moment, même si d'évidentes concentrations de matières premières apparaissent à la fouille.

Ce niveau est donc marqué par un épandage de petites nappes charbonneuses ruisselant les unes sur les autres dans le sens de la pente qui, en coupe, sont parfois très nettement séparées les unes des autres, bien que, le plus souvent, totalement inextricables. Elles mesurent souvent moins de 1 cm d'épaisseur ne s'étendent que sur de très faibles surfaces (un quart de m<sup>2</sup>, au mieux ½ m<sup>2</sup>). Le mobilier archéologique est mélangé à ces nappes et présente parfois une altération due à la chauffe.

L'industrie lithique du niveau AG-IIIe paraît assez similaire à celle de l'ensemble sus-jacent AG-IIIc avec une dominante de lamelles à retouche marginale de dimensions très va-

riables et aucune véritable lamelle à dos de « style » AG-IIIa. Le débitage lamellaire est majoritairement réalisé sur tranche d'éclat. Les lames trapues sont toujours bien présentes, mais une série de belles lames régulières, faiblement retouchées ou supportant des burins dièdres, a aussi été identifiée, plus nettement encore qu'en AG-IIIc. Au final, cet assemblage lithique paraît bien différent de ce que nous avons l'habitude de rencontrer dans la partie sommitale de la séquence AG/EG-III du Taillis des Coteaux, avec des micro-lamelles à dos et pratiquement aucune lame. Se pose alors l'inévitable question du sens de cette variabilité : fonctionnelle ou culturelle ? S'agit-il d'un changement de statut du site qui impliquerait une panoplie d'outils différente ou sommes nous face à des changements comportementaux émanant d'un groupe du début du magdalénien en mutation ? Dans l'état actuel, il n'est pas envisageable de trancher entre ces deux hypothèses (ou d'autres auxquelles nous ne pensons pas encore...).



Antigny, fragment de bois de renne portant des traces de double rainurage et provenant de la Salle des Bois de Renne (Clichés et DAO : G. Martin).

#### Exploration de la cavité : deux nouvelles salles

Depuis le début des opérations sur la grotte du Taillis des Coteaux, l'exploration de la cavité s'était limitée à la salle d'entrée, d'abord en raison de son état d'obstruction (souvent moins de 25 cm de « hauteur sous plafond »...) qui ne facilite pas la circulation et les observations, mais aussi du fait de la piètre qualité de l'air ambiant (variations importantes du taux d'O<sub>2</sub>, notamment en fonction de la température extérieure).

Pourtant, en 2012, principalement pour enrichir l'étude karstologique en cours et initiée par Virginie Le Fillâtre, nous avons tenté de progresser dans un conduit se développant le long de la paroi sud, dans le prolongement de la salle d'entrée. Ce conduit débute à environ 17 m de l'entrée actuelle de la grotte. Il mesure environ 2 m de large et souvent moins de 10 cm de hauteur. La désobstruction, particulièrement difficile dans ces conditions, a principalement consisté à surcreuser un petit passage précédemment aménagé par les fousseurs. Cette année, avant de poursuivre ce pénible travail, nous avons installé une ventilation motorisée qui pompe de l'air à l'extérieur de la grotte et le souffle à l'aide d'une gaine souple jusqu'à la zone où nous nous

étions arrêtés l'année passée. Après plusieurs jours de fonctionnement, avec un débit de l'ordre de 45 m<sup>3</sup>/heure, nous avons stabilisé l'atmosphère de cette partie de la cavité et pu reprendre la désobstruction dans de meilleures conditions de sécurité.

Deux nouvelles salles ont ainsi été découvertes, se développant dans l'axe de la vaste salle d'entrée, nous permettant maintenant d'accéder à une cinquantaine de mètres depuis l'entrée de la grotte. La première, dite Salle des Bois de Renne en raison d'un grand nombre de vestiges de cette nature gisant au sol, dessine au sud une abside d'environ 2 m x 3 m et se développe au nord sur 4 ou 5 m. La hauteur sous plafond varie entre une dizaine de centimètres et un peu moins d'1 m. La seconde salle, accessible depuis un petit siphon sec s'ouvrant dans la paroi est de la Salle des Bois de Renne, a été nommée La Rotonde... en raison de sa forme globalement circulaire. Même si pour le moment nous ne disposons pas d'un relevé précis, elle ne semble pas appartenir au conduit karstique principal, mais plutôt au réseau supérieur, comparable à celui de la « Cloche » plus proche de l'entrée. La hauteur sous plafond, d'environ 1 m, est plus importante que dans le reste du réseau. Aucun mobilier archéologique n'est présent en surface.

Les perspectives qu'ouvre cette découverte sont importantes. La première est que nous allons, dès la prochaine campagne de terrain et si cela est techniquement possible, réaliser un relevé topographique et photogrammétrique précis des nouvelles salles. De même, nous pensons échan-

illonner plus largement le mobilier archéologique présent sur le sol de la Salle des Bois de Renne, ceci afin de disposer d'un diagnostic chrono-culturel éventuellement plus argumenté. Enfin, une observation fine des parois, et plus particulièrement des coulées de calcite, va s'avérer nécessaire afin d'y détecter d'éventuelles gravures.

Jérôme PRIMAULT

#### **Primault et al., 2007a**

Primault J. *et al.* : « La grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) : intérêts d'une séquence originale à la structuration des premiers temps du Magdalénien », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104, 4, 2007, p. 743-758.

#### **Primault et al., 2007b**

Primault J. *et al.* : « Le Magdalénien inférieur à microlamelles à dos de la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne, France) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104, 1, 2007, p. 5-30.

#### **Rigaud, 2008**

Rigaud J.-P. : « Les industries lithiques du Gravettien du nord de l'Aquitaine dans leur cadre chronologique », *PALEO. Revue d'archéologie préhistorique* », 20, 2008, p. 381-398.

## BÉRUGES

### Le Bourg, angle nord-ouest de la mairie

Antiquité

Moyen Âge

C'est dans le cadre de travaux concernant l'enfouissement de la fibre optique dans le centre bourg de Béruges, que les restes de deux maçonneries antiques et d'une sépulture ont été mis au jour dans un sondage et une tranchée étroite d'une dizaine de mètres de longueur. Ces découvertes sont localisées à proximité de l'angle nord-ouest de la mairie en bordure de la rue François Albert.

L'arase de la première maçonnerie (M.1) apparaît à 0,75 m du sol actuel, les pierres calcaires sont liées par un mortier rouge/orangé. Sa superficie fait moins d'un mètre carré, aucun parement n'est visible, donc pas d'orientation possible, cette structure s'engage sous la coupe nord du sondage. La deuxième maçonnerie (M.2), se situe à environ 0,65 m de la précédente, elle est de même facture ; pierres calcaires et mortier orangé, pas de parement, arase de la maçonnerie à 0,70 m de profondeur, ce massif est de taille plus réduite (environ 0,30 m de côté), il s'engage lui aussi dans la coupe nord de la tranchée.

À moins d'un mètre, sur la coupe opposée et en fond de tranchée, les restes d'un crâne humain d'adulte ont été partiellement dégagés.

L'église romane qui a été détruite au XIX<sup>e</sup> s. se situe à 400 m au nord de notre intervention, l'église actuelle à environ 250 m à l'ouest, ces deux lieux de culte ont fortement contribué, par l'implantation de leurs espaces funéraires, à perturber les structures antiques sous-jacentes.

La faible quantité de matériel archéologique (moins d'une vingtaine de tessons très fragmentés, 3 fragments d'enduit peint blanc, fragments de *tegulae* ... ) retrouvé dans notre intervention et à proximité des structures, ne nous permet pas de caler plus précisément cette période de l'antiquité. Sur Béruges, beaucoup de structures avec le mobilier associé sont datées des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles ap. J.-C..

Nous remercions Jean-Pierre Chabanne et Hélène Vinatié (membres de l'association archéologique de Béruges) pour leurs disponibilités et l'aide apportée sur le terrain.

François BLANCHET

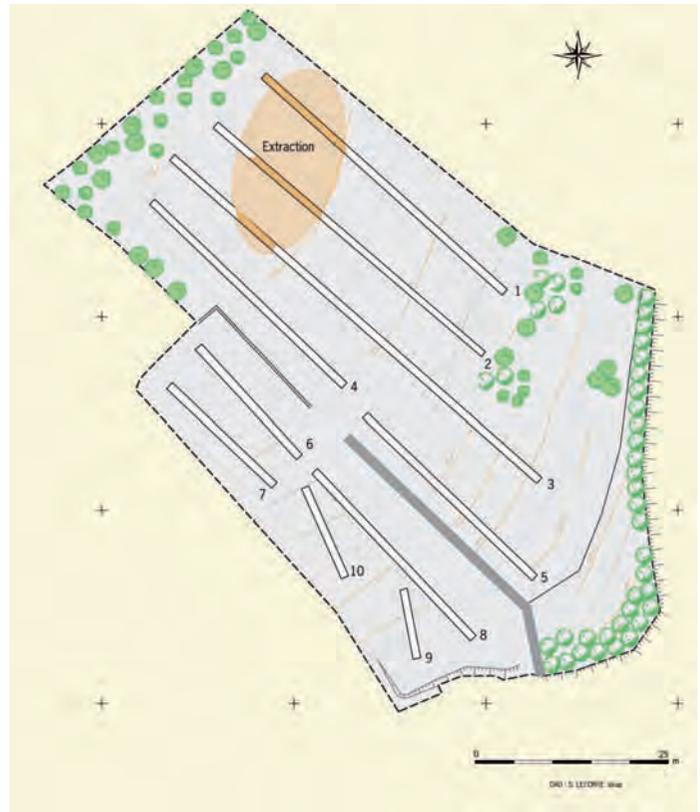
## BIARD Les Cèdres

Temps modernes

Le projet de construction d'un lotissement, au lieu-dit Le Bourg Est, sur la commune de Biard, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce dernier a été réalisé du 17 au 18 avril 2013. L'emprise, correspondant aux parcelles 84, 85 et 86 de la section cadastrale AX, se situe sur un coteau qui domine, au nord, la vallée de la Boivre.

Le diagnostic archéologique a révélé la présence de fosses d'extraction de matériaux (calcaire), attribuables à la période moderne. En dehors de ces indices extrêmement ténus et isolés, aucune autre trace d'occupation humaine n'a été décelée. On peut, en outre, souligner l'absence remarquable de tout artefact.

Sonia LECONTE



Biard, plan de localisation des sondages et du site d'extraction attribuable à la période moderne (DAO : Inrap).

Moyen Âge

Temps modernes

## BUXEROLLES Vieux Bourg

Époque contemporaine

Une demande anticipée de la Mairie de Buxerolles pour le réaménagement du pourtour de l'église dans le vieux bourg amena la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique. L'édifice actuel date du XIX<sup>e</sup> s. mais succède à une église romane et gothique. Sa physionomie est connue grâce à une description faite au XIX<sup>e</sup> s. avant destruction.

Le présent diagnostic, d'une superficie de 300 m<sup>2</sup>, avait à la fois comme objectif de déceler des sépultures et d'éventuels vestiges archéologiques, puis de déterminer si les futurs travaux allaient les impacter ou non.

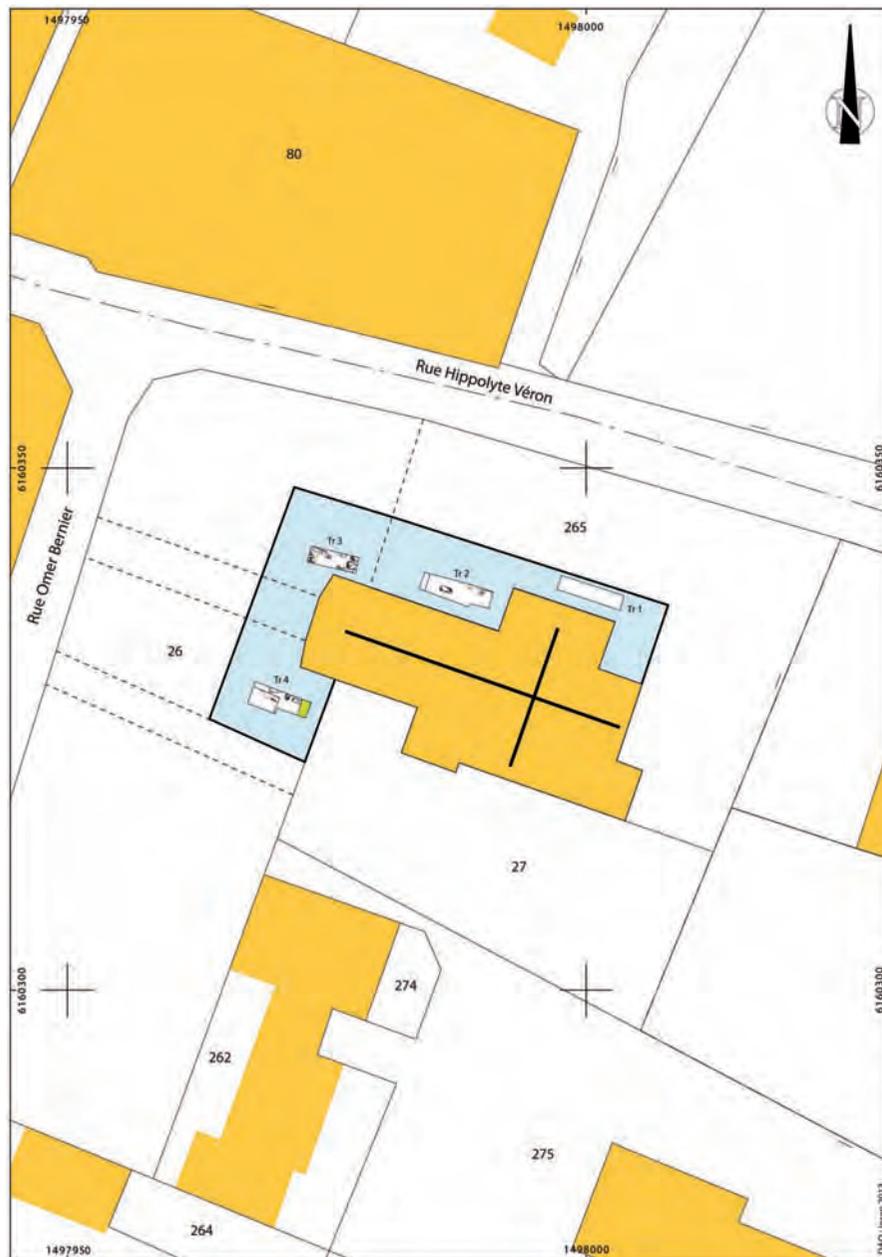
Vingt-deux faits ont pu être répertoriés. Ainsi, on compte parmi ces découvertes vingt sépultures (avérées ou supposées), une maçonnerie et une probable tranchée de récupération de maçonnerie.

Les inhumations sont majoritairement orientées est/ouest. Les corps reposent généralement en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Deux sépultures se distinguent néanmoins par leur direction : la première en nord/sud, la seconde en est/ouest, tête à l'est.



Buxerolles, le Vieux Bourg, céramique découverte dans la sépulture F3.4 5 (Cliché : Inrap).

Les quelques recoupements observés et les légères variations dans les orientations aux abords des maçonneries indiquent un manque de place lié probablement à une contrainte, mais surtout la volonté de se faire enterrer *ad sanctos*, c'est-à-dire au plus près du corps du saint.



Buxerolles, le Vieux Bourg, plan de localisation des tranchées et éléments découverts sur fond cadastral (DAO : Inrap, fond cadastral : Direction générale des Finances Publiques).

Trois modes d'inhumations furent repérés. Les plus anciens sont représentés par les sépultures en coffre maçonné, pratique que l'on trouve essentiellement à l'époque médiévale. La seconde catégorie est celle des inhumations en cercueil, que l'on utilise du Moyen Âge à nos jours. Enfin,

les sépultures en pleine terre complètent cette liste. Dans certains cas, un linceul tenu par des épines en alliage cuivreux enveloppait le défunt. Ce dernier type se rencontre surtout à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne. La population est assez bien représentée, puisque l'on trouve des adultes et des immatures.

La faible densité de sépultures au nord est surprenante, mais peut probablement trouver une explication dans la présence d'une entrée sur le côté nord de l'église. Elle serait en relation avec la voirie qui passe à proximité et dont l'origine paraît ancienne. Les édifices de Limalonges (79) ou Caunay (79) fournissent des exemples d'une telle disposition.



Buxerolles, le Vieux Bourg, la sépulture F4.3 (Cliché : Inrap).



Buxerolles, le Vieux Bourg, la sépulture F2.3 (Cliché : Inrap).



Buxerolles, le Vieux Bourg, la sépulture F4.2 (Cliché : Inrap).



Buxerolles, le Vieux Bourg, la sépulture F2.3 (Cliché : Inrap). Buxerolles, le Vieux Bourg, la tranchée 3, vue vers l'est (Cliché : Inrap).

Le cimetière devait donc se développer à l'ouest et au sud de l'église à l'époque médiévale. Il fut réduit au fil du temps, pour se concentrer au nord-ouest au XIX<sup>e</sup> siècle. Il fut abandonné et déplacé en 1874.



Buxerolles, le Vieux Bourg, base de colonne retrouvée dans la terre végétale de la tranchée 4 (Cliché : Inrap).

La maçonnerie découverte et la probable tranchée de récupération de maçonnerie n'ont pu être calés chronologiquement, faute d'éléments suffisants.

Enfin, un socle de colonne découvert dans la terre végétale de la tranchée 4 demeure l'un des témoins de l'église médiévale. Récupéré lors de la reconstruction de l'édifice, il sert de réceptacle à mortier.

David MARTINS

Néolithique  
Moyen Âge

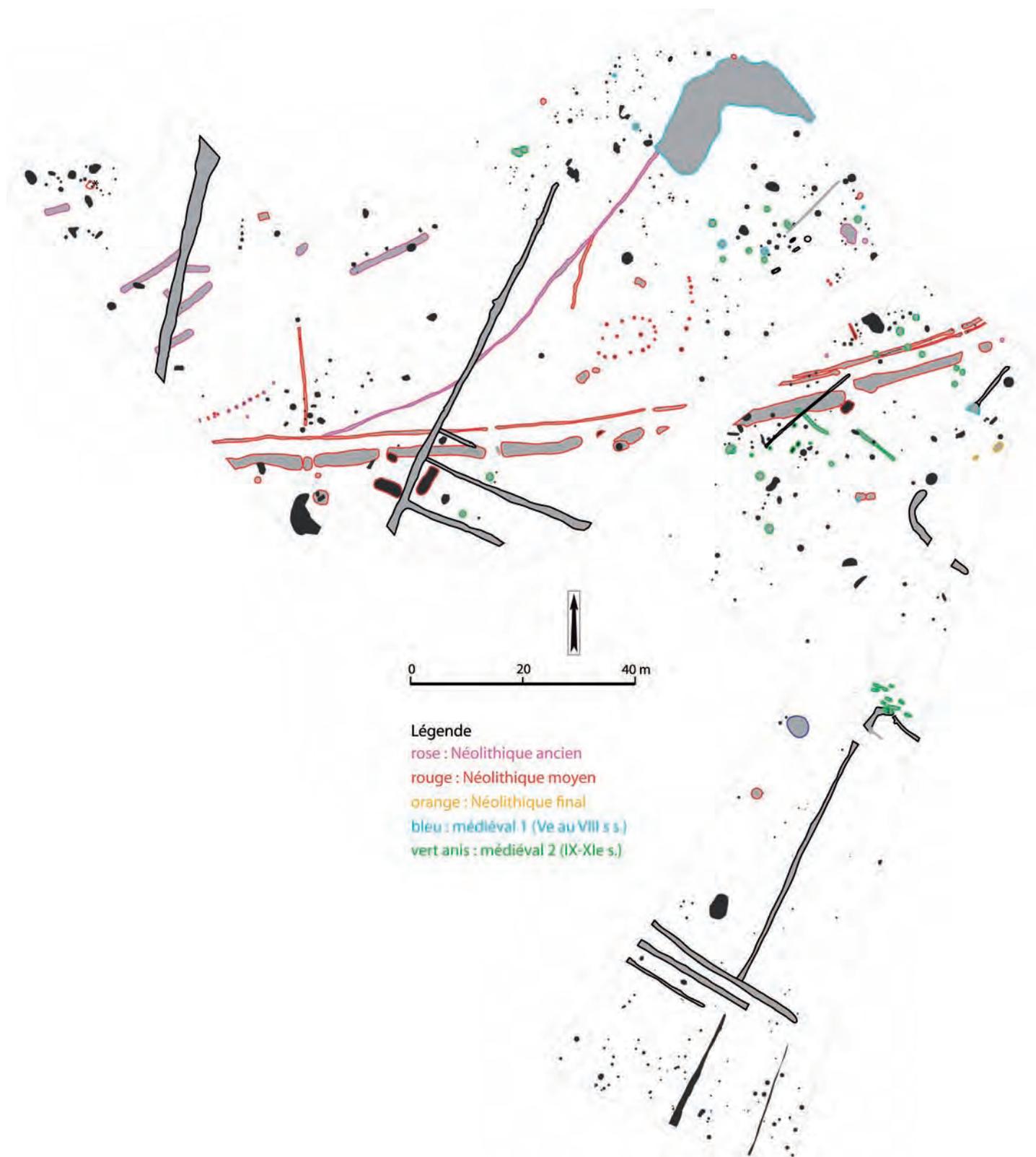
## BUXEROLLES La Grande Sablière Chemin de l'Égalité

Temps moderne  
Époque contemporaine

L'intervention réalisée à Buxerolles « La Grande Sablière » fait suite au résultat positif du diagnostic mené en novembre 2012 sur l'emprise d'un futur lotissement. La prescription de fouille a porté sur 1,5 hectares d'un projet immobilier de 3,2 hectares, sur d'anciennes parcelles agricoles situées à la pointe d'un éperon orienté vers le nord, limité à l'ouest par la vallée du Clain et à l'est par une vallée sèche dite la Vallée des Buis, correspondant actuellement au contournement routier oriental de Poitiers (RN147/E62). Le socle calcaire est surmonté par des sables et des argiles de décalcification, ces derniers constituant l'encaissant des structures anthropiques ainsi soumises à des lessivages importants préjudiciables à l'intégrité des comblements.

Au Néolithique ancien, l'éperon est fermé au sud par une simple palissade de tracé courbe ; elle marque un « dehors » d'un « dedans », pour un habitat sans caractère défensif. L'intérieur abrite au moins six foyers rectangulaires à paroi indurée et niveau de charbons de bois recouverts de blocs calcaires chauffés, d'orientation globalement ouest/est et groupés à l'ouest de l'emprise de la

fouille, et une dizaine de fosses peu structurées. Les mobiliers associés signalent des courants de néolithisation continentaux et méditerranéens. Au Néolithique moyen, la première palissade est abandonnée et l'espace enclos agrandi vers le sud pour atteindre une surface globale estimée à environ 3,5 hectares. La nouvelle palissade est doublée d'un talus externe, et des interruptions signalent quatre passages étroits, ensuite réduits à trois. L'espace intérieur semble cloisonné par des segments de palissades adossés perpendiculairement au binôme palissade/talus de l'enceinte ; leur construction est soit en tranchée continue soit par alignement de trous de poteaux. Une quinzaine de trous de poteaux dessinent le plan lacunaire en abside ou ovale d'un bâtiment à deux nefs, orienté ouest/est, d'au moins 9,80 m de long sur 6,40 m de large ; en l'absence de tout mobilier et charbons de bois associés, l'attribution chronologique au Néolithique est pour le moins fragile et s'appuie actuellement uniquement sur son implantation parallèle à 10 m de l'enceinte. Les comblements des longues fosses discontinues liées



Buxerolles, la Grande Sablière, plan général : phasage provisoire et incomplet. En rose, l'occupation Néolithique - en rouge, le Néolithique moyen - en orange, le Néolithique final - en bleu ciel la première occupation médiévale (Ve-VIIIe s.) - en vert la seconde occupation médiévale (IX-XIe s.) - en gris et noir, le moderne et le non daté (document collectif Inrap - Topographie : R. Bernard, P. Neury, V. Arrighi - DAO : P. Neury, M.-L. Merleau).

à la construction du talus de l'enceinte (fossés discontinus) ainsi que des fosses dépotoirs relèveraient d'un Néolithique moyen II. Six fosses quadrangulaires correspondent à une sépulture double et cinq sépultures individuelles. Les corps sont déposés majoritairement en décubitus latéral gauche, sans dépôt mobilier conséquent sinon un ovi-capriné complet retrouvé en partie sur les jambes de l'un des défunts et un biface au-dessus du bras d'un autre. Les architectures funéraires varient : pleine terre (3 cas), ciste (2 cas) ou blocs latéraux (1 cas). Les squelettes sont mal conservés, parfois réduits à un fantôme grisâtre, ce

qui entrave considérablement les possibilités d'observations tant taphonomiques qu'anatomiques. D'après les premières calibrations AMS, les premières tombes seraient les deux cistes, implantées à l'extérieur de l'enclos du Néolithique moyen (et contemporaines de sa construction ?), puis viendraient la sépulture double et celle au dépôt animalier, installées cette fois-ci à l'intérieur. Les deux dernières tombes individuelles, plus tardives (Néolithique final) se retrouvent à l'extérieur de l'enceinte, alors que le binôme palissade/talus est vraisemblablement devenu très érodé, voire obsolète.



Buxerolles, la Grande Sablière, long foyer à pierres chauffées en cours de fouille, vu vers l'est (Beta-370206 : 5680 +/-40 BP)  
(Cliché : M.-L. Merleau).

Cette séquence néolithique continue, exceptionnelle pour l'ouest de la France, ne connaît pas de postérité protohistorique ni antique. L'éperon est de nouveau investi durant le premier Moyen Âge, avec d'abord de rares fosses sans organisation flagrante et aux mobiliers céramiques de chronologie imprécise, comprise entre le <sup>v</sup><sup>e</sup> et le <sup>viii</sup><sup>e</sup> s. Au nord, la vaste excavation de profondeur et de contour irréguliers correspondrait à une fosse d'extraction des sables, probablement de la même époque. À l'est se dessine le plan incomplet d'une construction quadrangulaire de 10 m de côté, sur poteaux plantés, avec sole foyère et fosses de rejets domestiques au mobilier céramique daté des <sup>x</sup><sup>e</sup>-<sup>xii</sup><sup>e</sup> s. Elle serait contemporaine d'une quinzaine de silos dispersés aux alentours et d'un four domestique éloigné plus au nord. À une quarantaine de mètres plus au sud-est sont inhumés dix enfants et un adulte dans des tombes individuelles, plus ou moins rangées, à coffrage disparu calé latéralement par des blocs calcaires et/ou siliceux. L'orientation ouest/est des corps reposant sur le dos, tête regardant vers l'est, et l'absence de mobilier suggèrent une chronologie médiévale (une datation AMS de l'un des corps le situe au <sup>x</sup><sup>e</sup> s).

D'étroits fossés implantés ouest/est et sud/nord correspondent à des réseaux parcellaires modernes, voire contemporains, venus perturber les vestiges antérieurs.

Ces hypothèses d'organisation spatiale et de phasages sont provisoires : les études en cours viendront confirmer ou non ces premières estimations. L'affectation chronologique de près de la moitié des structures anthropiques restera néanmoins difficile, faute de caractéristique morphologique et de mobilier associé pertinents.

Marie-Luce MERLEAU



Buxerolles, la Grande Sablière, vue vers l'est du segment oriental de l'enceinte du Néolithique moyen. À gauche, les tranchées de fondation des deux états successifs de la palissade, à droite les longues fosses d'extraction des matériaux de construction du talus extérieur  
(Cliché : M.-L. Merleau).



Buxerolles, la Grande Sablière, l'ensemble funéraire carolingien en cours de fouille, vu vers l'ouest  
(Cliché : M.-L. Merleau).

Âge du Bronze

Moyen Âge

## CHASSENEUIL-DU-POITOU

### Vert Nord

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou, dans la Vienne, a conduit le SRA de Poitou-Charentes à prescrire un diagnostic archéologique préalable. Un peu plus de 6 ha ont ainsi pu être évalués sur l'emplacement de futures constructions individuelles. L'emprise se développe au nord du bourg de Chasseneuil-du-Poitou, sur la rive gauche du Clain, au lieu-dit Vert Nord. Deux phases d'occupation, l'une protohistorique, l'autre médiévale, ont pu être définies à l'issue de l'évaluation (Martins, 2012).

Suite au caractère positif du diagnostic et à l'avis de la CIRA, le SRA de Poitou-Charentes a émis un arrêté de prescription de fouille préventive limité aux vestiges protohistoriques de l'âge du Bronze. L'opération de terrain a mobilisé une équipe d'une quinzaine de personnes pendant 10 semaines. Un tissu relativement dense d'opérations archéologiques préventives a permis un renouvellement sans précédent de l'archéologie rurale des âges du Bronze et du Fer dans ce secteur de la vallée du Clain : fouille des structures de stockage et d'habitat de l'âge du Bronze ancien et final de la Viaube 1 et 2 à Jaunay-Clan (G. Lavoix en 2011 ; Ch. Maitay en 2013), de l'habitat de l'âge du Bronze final des Grands Philambins à Chasseneuil-du-Poitou (Ch. Maitay en 2010), ou de l'établissement rural gaulois des Gains 2 à Saint-Georges-Lès-Baillargeaux (P. Maguer en 2010), pour n'en citer que quelques-unes.



Figure 1 : Chasseneuil-du-Poitou, vue aérienne de l'opération, prise en juillet 2013 (Cliché : A. Ollivier).

L'emprise de fouille de Vert Nord représente une superficie de 54 000 m<sup>2</sup>. Elle est localisée dans la plaine alluviale du Clain dont le lit actuel se développe à moins de 400 m à l'est. Les parcelles concernées par l'opération sont encadrées au nord par la route départementale n° 20, à l'ouest par la voie ferrée Paris-Bordeaux, au sud par un lotissement et un terrain de football, et à l'est par la rue de Vert (fig. 1). La phase de terrain a eu lieu du 4 juin au 20 août 2013, soit 55 jours de terrain, décapage mécanique compris.

Elle avait notamment pour objectifs de comprendre la nature et la fonction de l'occupation protohistorique, de caractériser et de dater les structures afin de définir leurs modes de fonctionnement et d'abandon, d'effectuer l'analyse typochronologique du mobilier, notamment céramique, afin

d'évaluer la chronologie relative des structures, et d'aborder les données économiques et paléoenvironnementales par le biais des études de restes botaniques ou zoologiques. À la demande du conservateur régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, les structures médiévales ont par ailleurs fait l'objet de relevés en plan et la plupart d'entre-elles ont pu être fouillées manuellement et/ou mécaniquement. La phase d'étude, de discussion et d'interprétation des données est actuellement en cours, aussi nous ne présentons ici que les premiers résultats obtenus à l'issue de l'opération de terrain.



Figure 2 : Chasseneuil-du-Poitou, fouille manuelle d'une fosse de la fin de l'âge du Bronze (Cliché : Ch. Maitay).

La réalisation d'un vaste décapage a permis de mettre au jour les vestiges d'un habitat rural de la fin de l'âge du Bronze (fig. 2). Cette occupation, dont la fouille n'a pas permis de saisir toutes les limites spatiales, s'étend sur plusieurs hectares. Plusieurs unités d'habitat dispersées sur l'ensemble de l'emprise ont pu être étudiées. Elles se composent d'un édifice à quatre ou six poteaux de bois interprété comme un probable bâtiment d'habitation, de structures de stockage excavées ou aériennes (silos ou greniers), de portions de palissades et de grandes excavations utilisées dans un second temps comme dépotoirs. Ces unités sont espacées les unes des autres d'une centaine de mètres et sont environnées de zones non bâties révélant ainsi des espaces dédiés à la culture ou à l'élevage. L'étude en cours des prélèvements réalisés dans les comblements de ces structures devrait permettre de discuter des productions initialement stockées et consommées par les populations de Vert Nord.

L'un des édifices, localisé au sud, est bâti à quelques mètres d'une grande fosse de 4,2 m de longueur et 1,7 m de profondeur qui pourrait correspondre à un silo, mais dont l'exiguïté (0,6 m de largeur) plaide davantage en faveur d'une structure de stockage de type cave ou cellier. Un puits a également pu être étudié dans ce secteur, sans que son fond ne puisse être atteint.

Contrairement aux habitats de hauteur de la phase ultime de la fin de l'âge du Bronze (âge du Bronze final IIIb), tels

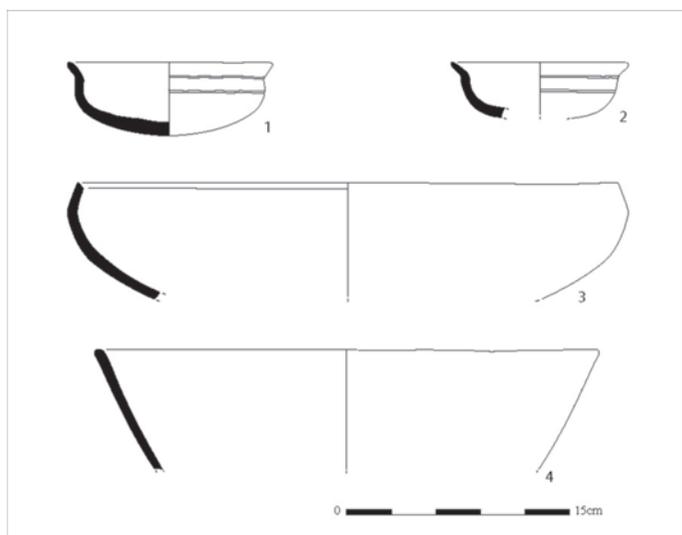


Figure 3 : Chasseneuil-du-Poitou, échantillon du mobilier céramique de la fin de l'âge du Bronze, silo 239 (dessin et DAO : Ch. Maitay).

le Camp Allaric à Aslonnes, Béruges ou le Camp de Cornoin à Lussac-les-Châteaux, dans la Vienne, l'occupation est ici ouverte et dispersée. Aucun vestige permettant d'attester l'inscription de ce hameau derrière une clôture ou un rempart n'a été observé. En revanche, un grand fossé fouillé sur une longueur de 135 m semble structurer le paysage sans que sa fonction exacte ne puisse aujourd'hui être précisée ; il semble en tout cas marquer la limite occidentale de l'occupation. Aucun élément parcellaire de l'âge du Bronze n'a pu être mis en évidence.

Trois sépultures en fosses ont enfin été découvertes : les corps reposaient sur le dos, en position allongée. Deux d'entre elles correspondent à des individus adultes, la troisième à un immature. L'absence d'objets déposés dans les tombes n'exclut pas une datation contemporaine de celle de l'habitat de la fin de l'âge du Bronze. Une série de datations radiométriques sur os devrait rapidement préciser la chronologie de ces tombes.

Les mobiliers céramique et métallique découverts dans les comblements de trous de poteaux, de fosses et de silos appartiennent à la phase ancienne (Bronze final Ib-IIa) et/ou moyenne (Bronze final IIb-IIIa) de l'âge du Bronze final (fig. 3). Ces périodes, dont la culture matérielle nous était jusqu'alors connu par l'intermédiaire de découvertes isolées et d'ensembles issus de fouilles de grottes (par exemple celles de Rancogne et des Perrats à Agris, en Charente), disposent désormais d'une série relativement abondante

provenant de contextes clos et homogènes. Outre l'approche typo-chronologique, l'étude céramologique se chargera de démontrer la relation de ce corpus avec les ensembles à céramique cannelée et de style Rhin-Suisse-France orientale désormais un peu mieux documentés localement (Gomez de Soto, 2013). Des fusaïoles en terre cuite, plusieurs objets et fragments d'objets en alliage cuivreux, ainsi que des morceaux de bracelets en lignite, ont par ailleurs été répertoriés.

Les vestiges de faune, relativement peu nombreux sur les occupations rurales de l'âge du Bronze du Centre-Ouest, proviennent principalement du comblement de silos abandonnés au cours du Bronze final. L'étude de cette collection archéozoologique devrait permettre d'aborder la question de l'élevage et des pratiques alimentaires dans la société de la fin de l'âge du Bronze. L'une des structures excavées a notamment livré les restes de trois cadavres de chiens en connexion anatomique.

Le site médiéval, localisé à l'est, le long de la rue de Vert, semble quant à lui pouvoir être mis en relation avec un habitat rural (à vocation agricole ?) occupé entre le x<sup>e</sup> et le xii<sup>e</sup> s. de notre ère. Plusieurs silos, fosses et trous de poteaux bien conservés appartiennent à cette phase. Le comblement des structures a livré un intéressant mobilier céramique, dont une cruche archéologiquement complète, des outils en fer, ainsi que de nombreux restes végétaux.

Christophe MAITAY

#### Martins, 2012

Martins D. et Maitay Ch. : *Vert Nord, Chasseneuil-du-Poitou, Vienne, Poitou-Charentes*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2012, 83 p.

#### Gomez de Soto, 2013

Gomez de Soto J. : « En France de l'Ouest, de la Loire à l'Aquitaine septentrionale, de la céramique cannelée au style RSFO. Diffusion ou polygénie ? » in Leclercq W. et Warmenbol E. (dir.) : *Échanges de bons procédés. La céramique du Bronze final dans le nord-ouest de l'Europe, Actes du colloque international organisé à l'université libre de Bruxelles (1<sup>er</sup>-2 octobre 2010)*, Bruxelles, CReA-Patrimoine, université libre de Bruxelles (Études d'archéologie, 6), p. 267-285.

Moyen Âge

Temps modernes

## CHÂTELLERAULT Ancien hôpital

Cette intervention fait suite une prescription de fouille liée à un projet de construction d'un cinéma. Un diagnostic réalisé à cet endroit en 2010 avait montré la présence de vestiges du système défensif moderne de la ville de Châtellerault

La fouille, d'une emprise de 1 200 m<sup>2</sup>, a été réalisée dans les terrains fortement perturbés par diverses constructions de l'ancien hôpital de la ville. Cette opération a été menée

par des agents de l'Inrap du 3 au 21 décembre 2012 dans des conditions climatiques contraignantes.

Les indices les plus anciens mis au jour correspondent à quelques structures éparses attribuables au xi<sup>e</sup> s. Parmi celles-ci il convient de signaler la présence d'une fosse ayant livré de nombreux tessons de céramique de cette période ainsi qu'un lot d'éléments de tableterie et de déchets de travail de bois de cervidés.

L'objectif principal de la fouille concernait l'étude de la partie supérieure d'un bastion d'artillerie qui protégeait le bord de Vienne à l'angle nord-ouest des fortifications de Châtellerault. Installé en avant de l'enceinte médiévale, cet ouvrage de flanquement, conservé sur plus de 7 m de haut, n'a été étudié que sur une hauteur légèrement supérieure à 2 m correspondant à la limite des démolitions nécessaires à la construction du cinéma.



Figure 1 : Châtellerault, vestiges de l'orillon (mire de 2m)  
(Cliché : A. Montigny).

Les vestiges mis au jour appartiennent d'une part à une face et d'autre part à un orillon courbe (fig.1) et un flanc bas retiré. L'arase de ces vestiges correspond à un niveau légèrement inférieur au sommet initial de cet ouvrage dé-



Figure 2 : Châtellerault, vestiges de l'ouverture de tir du flanc retiré  
(mire de 1m) (Cliché : A. Montigny).

fensif. Seul un poste de tir a pu être dégagé en fond de fouille au niveau du flanc retiré (fig. 2). Les maçonneries constituant cet ouvrage de flanquement présentent la particularité d'être inclinées vers l'intérieur et pas simplement talutées.

En limite de fouille, c'est un tronçon de muraille moderne qui a également pu être suivi sur quelques mètres. Celle-ci est constituée d'une maçonnerie en petits moellons régulièrement renforcée par des harpes en grand appareil. Les éléments observés lors de la fouille permettent de voir dans ce bastion un édifice précoce de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s.

Adrien MONTIGNY

Antiquité

Temps modernes

## CHAUVIGNY Gâte-Rape

Le projet d'implantation d'un lotissement au lieu-dit Gate-Rape, chemin du Châtaignier, sur la commune de Chauvigny, est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août 2013. Ce projet est localisé au nord de la commune, et comprend les parcelles 1112p et 1033p de la section E. Il réside sur le versant sud d'un petit vallon dont le fond est profondément marqué dans le paysage.

L'intervention menée à Chauvigny a mis en évidence quelques indices d'occupation qu'il n'a pas été possible de dater avec précision, faute de mobilier. Ces derniers se rapportent principalement à des fossés, à une ancienne mare et à de rares structures en creux (trous de poteaux) isolées et disparates. Bien que l'ensemble d'entre eux ne figure pas sur le cadastre napoléonien, les fossés suivent des orientations assez proches de celles du parcellaire moderne et actuel. On peut ainsi les interpréter comme des fossés de parcellaire.



Chauvigny, plan de localisation des tranchées de diagnostic et des indices d'occupation  
(DAO : Inrap).

Sonia LECONTE

Moyen Âge

## CHOUPPES

### ZAC Viennopôle du Mirebalais

Une fouille d'archéologie préventive a été prescrite dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité sur la commune de Chouppes, en limite de Mirebeau. L'opération a mobilisé, sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup>, une équipe de 7 personnes, du 2 septembre au 4 octobre 2013. Bien que les travaux post-fouille n'aient pas encore démarré, quelques enseignements se dégagent déjà.

Le site a révélé l'existence d'une occupation médiévale rurale. En effet, six silos ainsi qu'un souterrain témoignent d'une activité de stockage alimentaire. Les silos peuvent être divisés en deux groupes, l'un à proximité immédiate de l'entrée principale du souterrain, l'autre, un peu plus isolé, à une cinquantaine de mètres.

Le souterrain creusé dans un tuffeau calcaire Turonien est composé de quatre salles desservies par un couloir central qui arrive de la surface par un escalier taillé dans la roche. Trois de ces salles possèdent également un puits percé depuis le jour. Une des fonctions de ces puits était de favoriser la circulation de l'air entre l'intérieur de la cavité et la surface : des conduits d'aéragage ont été aménagés dans les angles du puits à l'aide de dalles calcaires. Divers aménagements ont été découverts comme par exemple des portes de fermeture du souterrain ou d'une salle, une étagère ou table, des niches de rangement et des niches destinées à contenir des lampes. La fouille des sols de la cavité a permis de mettre au jour des graines qui doivent encore être caractérisées. La fonction du souterrain, les activités qui y étaient pratiquées n'ont pas encore été déterminées. Un puits pour l'eau et un fossé, pour l'instant non datés, ont également été fouillés.

Éric KAMMENTHALER



Chouppes, entrée principale du souterrain (Cliché : E. Kammenthaler).

## CIVAUX

### Rue du Pois Rond - Bourg est

Le projet communal de réalisation d'un lotissement, rue du Pois Rond, sur la commune de Civaux, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique. La proximité du bourg et l'ensemble des vestiges recensés sur la commune ont motivé cette opération. L'emprise du projet, d'une surface de 9 290 m<sup>2</sup>, correspond à la parcelle 157 de la section cadastrale AI. L'intervention a été menée du 7 au 11 octobre 2013.

L'intervention archéologique a permis de mettre au jour un site protohistorique au sud-est du bourg de Civaux. Deux enclos circulaires, de 8 et 13 m de diamètre, ont été, en effet, découverts sur la basse terrasse de la Vienne. Les fossés, larges de 1,50 m en moyenne, délimitent des espaces internes de 33 à 75 m<sup>2</sup>. L'un présente une ouverture vers le nord. Leur nature demeure encore incertaine. Seule la découverte de sépultures ou d'urnes cinéraires au sein de ces derniers aurait permis de déterminer leur vocation. Rien

de tel n'a été mis en évidence lors de ce diagnostic. L'état de conservation de ces enclos en est peut-être la cause. Bien que pauvres en matériel, ces enclos fossoyés peuvent être attribués aux âges du Bronze et du Fer.

Ces cercles se situent à 2 km au sud de la nécropole de la Croix-de-Laps et à 3,5 km au sud de la Tombe aux Cornemuseux, installées respectivement sur la basse et moyenne terrasse de la rivière. Ils viennent ainsi compléter les différentes découvertes réalisées sur la rive gauche de la vallée de la Vienne, de Cubord à Mazerolles. Cette rive concentre les sites et gisements associés à des pratiques funéraires et cultuelles, alors que la rive opposée semble dédiée à l'habitat (citons l'habitat fortifié de Cornouin, occupé du v<sup>e</sup> s. jusqu'à la conquête romaine). Les lieux conserveront leur vocation de l'âge du Bronze à la conquête romaine.

Sonia LECONTE

Temps modernes

Époque contemporaine

## CIVAUX

### Chemin rural Sous le Peu

Le projet communal de réalisation de neuf logements individuels, chemin rural Sous le Peu, sur la commune de Civaux, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique. La proximité du bourg et l'ensemble des vestiges recensés sur la commune ont motivé cette opération. L'emprise du projet correspond aux parcelles 27, 99 et 102 de la section cadastrale AA. L'intervention a été menée du 21 au 24 octobre 2013. Située à moins de 400 m au sud-ouest du centre bourg actuel, l'emprise du projet se localise sur la rive ouest de la vallée de la Vienne, à 1 km de l'actuelle rivière. À proximité immédiate de celle-ci, ont été recensés, à l'est, un théâtre gallo-romain découvert dans les années 1940

et, au nord-ouest, une *villa* datée du Bas-Empire, partiellement fouillée en 1984. Malgré la présence de ces sites, l'intervention n'a révélé aucun vestige. Il faut toutefois noter que les parcelles avaient déjà fait l'objet de remaniements. Le relief marqué du terrain avait été atténué par un important remblaiement de la zone basse. D'autre part, les travaux récents de l'EHPAD ont impacté la zone limitrophe de l'emprise. L'intervention archéologique aura cependant permis de préciser davantage les limites de l'occupation humaine sur la commune de Civaux.

Sonia LECONTE

## CIVAUX

### La Papotière

Le terrain à évaluer se situe sur la commune de Civaux, à 600 m à l'ouest du centre bourg actuel, sur le versant ouest de la vallée de la Vienne, et est éloigné de plus d'1 km de l'actuelle rivière. D'après la carte géologique, le substrat calcaire est recouvert par plusieurs dizaines de mètres de dépôts issus de la terrasse alluviale. Des colluvions peuvent surmonter ces niveaux en fonction du relief du terrain.

Le projet d'aménagement d'une zone à lotir a motivé cette opération de diagnostic archéologique. Le chantier s'est déroulé durant 4 jours, du 16 au 21 janvier 2013. Au total, six longues tranchées ont été effectuées sur l'emprise prescrite de 14 028 m<sup>2</sup>.

Hormis quelques tronçons de fossés parcellaires d'une période récente, aucun vestige n'a été mis au jour sur ce terrain et aucun artefact n'a été décelé au sein de la terrasse alluviale.

De même que le résultat obtenu pour la notice sur Civaux, route de la Berlette et rue du Gros Bois, ce résultat négatif suggère que ce terrain se situe probablement en dehors de l'agglomération antique et médiévale de Civaux.

Julien PELLISSIER

## CIVAUX

### Route de la Berlette et rue du Gros Bois

Le terrain se situe sur la commune de Civaux, à 600 m au sud-ouest du centre bourg actuel, entre la route de la Berlette et la rue du Gros Bois. D'après la carte géologique, le substrat est calcaire (Bathonien). Celui-ci est recouvert par des dépôts de la terrasse alluviale sous l'appellation Fx. Des colluvions viennent recouvrir la terrasse en plus ou moins grande épaisseur en fonction du micro-relief du terrain.

La commune de Civaux a déjà livré des traces d'occupation de toutes les périodes, notamment à l'Antiquité et au Moyen Âge.

Le projet d'aménagement d'un lotissement a motivé cette opération de diagnostic archéologique. Le chantier s'est déroulé du 4 au 7 mars 2013. Au total quatre tranchées

continues, soit 1 543 m<sup>2</sup>, ont été effectuées sur une emprise prescrite de 14 700 m<sup>2</sup>.

Quelques tessons attribuables à la Pré-Protohistoire ont été ramassés au sein des colluvions dans la tranchée 2. Aucune structure n'y est associée.

Ce résultat négatif pourra peut-être permettre de mieux cerner les limites de l'occupation antique, en suggérant que ce terrain se situe ainsi en dehors de l'agglomération antique et médiévale de Civaux.

Julien PELLISSIER

Antiquité  
Moyen Âge

## CIVAUX

### Église Saint-Gervais et Saint-Protais

L'étude du sanctuaire chrétien de Civaux commencée dans le cadre du programme européen CARE (*Corpus architecturae religiosae europeae IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> saec.*) s'est poursuivie en 2013 avec l'analyse des mortiers, des charbons de bois et des chevilles piégées dans les mortiers de l'abside. L'analyse des mortiers (14 groupes identifiés) a confirmé l'existence d'une multiplicité de travaux effectués dans l'abside aux périodes médiévales, modernes et contemporaines. Ce sont ainsi deux états pour le mur est du péribole antique et onze états pour l'abside que restituent l'analyse comparée de la stratigraphie des maçonneries et des mortiers.

#### Une occupation funéraire antérieure au sanctuaire chrétien

L'analyse des mortiers a permis de rapprocher le mortier de liaison du premier état de l'abside avec le deuxième état du mur du péribole dont l'élévation présente des assises de briques. Ce rapprochement est d'autant plus intéressant qu'une datation <sup>14</sup>C d'un charbon de bois place la reconstruction du péribole entre 259 et 529, avec de fortes probabilités pour les IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s. La présence d'un sol extérieur et d'un sarcophage dans le sondage ouvert, dans la nef, contre le mur sud laisse penser que cette large abside n'ouvrait peut-être pas à l'origine sur une salle située à l'ouest mais directement sur l'aire sacrée du sanctuaire antique. L'hypothèse d'un mausolée, dans lequel aurait été déposée la stèle funéraire d'*Aeternalis* et *Servilla*, doit du coup être sérieusement envisagée. Une occupation funéraire pourrait ainsi avoir existé entre l'abandon du sanctuaire et l'installation de l'ensemble ecclésial chrétien, avec une partie de l'ancienne aire sacrée servant d'enclos funéraire sur lequel donnaient divers mausolées ou enclos funéraires privés. Les structures et utilisations funéraires reconnues en 1988, de part et d'autre du mur sud du péribole (opération centre administratif), ne contredisent pas ce scénario, bien au contraire.

L'interprétation des vestiges de la place reste difficile car les restaurations postérieures aux fouilles des années 1960 ont été massives et faites sans respect des vestiges archéologiques et des chronologies. Le nettoyage réalisé a cependant confirmé que l'installation de l'emmarchement, situé au nord-ouest de l'ensemble antique, se plaçait dans une phase tardive et qu'elle pourrait avoir été réalisée, non au III<sup>e</sup> s. comme le pensait F. Eygun, mais au moment de la transformation du sanctuaire en site funéraire. Le mode de construction du muret qui part du sud de la *cella* et subdivise avec elle l'ancien espace sacré, semblerait aller en ce sens. Par ailleurs, on remarque que l'élévation de ce muret montre, à sa jonction avec le mur nord de la nef de l'église, un petit appareil qui n'est pas sans rappeler le deuxième état du péribole. Comme ce dernier, le mortier de liaison contient quelques charbons de bois. Il faudra donc compléter les analyses de mortier et poursuivre la datation des charbons piégés pour voir si l'explication d'une phase intermédiaire peut être ou non maintenue. Dans ce scénario, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la *cella* ait été, elle aussi, réutilisée comme mausolée privé.

L'absence d'une fermeture équivalente au nord de la *cella* paraît étonnante. Deux hypothèses sont envisageables : soit on a remplacé un premier mur lors de la fermeture de l'espace baptismal, soit l'entrée principale de l'enclos funéraire se trouvait à cet emplacement situé immédiatement à côté de l'emmarchement. Dans ce schéma, le nouvel espace occidental pourrait avoir servi de galerie ou de portique desservant des tombes et différents bâtiments funéraires. La présence de sarcophages sur les plans de fouilles et encore *in situ* aujourd'hui suggère que cet espace de circulation a été utilisé, lui aussi, à des fins funéraires au moins à la période mérovingienne.

#### L'ensemble ecclésial

##### La piscine

Il est très difficile, en l'absence de stratigraphie conservée, de déterminer quand la piscine baptismale a été installée. Il faudrait ici poursuivre les analyses de mortier pour les comparer aux groupes de mortier retrouvés dans l'église. Toutefois, s'agissant d'une installation dont la fonction est différente des maçonneries d'un édifice, il n'est pas évident que l'on obtiendrait des corrélations pertinentes.

En revanche, il semble clair désormais qu'on a réutilisé les murs nord et est du péribole et le mur nord de la *cella* pour aménager cet espace baptismal. Il était fermé à l'ouest par un mur dont la fondation est solide et bien arrimée au mur nord de la *cella*. Cet espace était-il couvert ? Difficile de l'affirmer, mais la qualité de la fondation occidentale le laisse penser. Nous n'avons pas encore trouvé de parallèle avec l'une ou l'autre maçonnerie de l'église, concernant le mode de construction de cette fondation à gradins, faite d'épais lits de mortier assemblant de gros galets de rivière (le petit appareil du sanctuaire avait-il été alors entièrement ou presque récupéré ?). Il faudrait là encore poursuivre les analyses de mortiers et la datation radiocarbone des charbons qui ont été fort heureusement piégés dans cette maçonnerie pour en savoir davantage.

En ce qui concerne le bassin de la piscine, la question du système hydraulique employé a été posée depuis longtemps. Un nettoyage fin de la cuve a révélé la présence de cavités de scellement d'origine et un léger pendage en cuvette, vers le trou central. En conséquence, on peut penser qu'il s'agissait d'un système manuel associé à une petite cupule amovible placée en fond de bassin pour retirer l'eau. L'étude des enduits confirme par ailleurs qu'il s'agit de béton de tuileau destiné à être étanche : aussi la cuve a-t-elle bien été conçue pour être utilisée comme piscine baptismale.

##### L'église

Les états 2 et 3 de l'abside se rapportent au haut Moyen Âge, et l'on peut penser que l'abside est alors celle d'une église. L'état 2 manifeste une reconstruction de l'abside à partir des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> assises environ : c'est donc un programme important mais qui ne concerne, pour l'abside, que les élévations. L'analyse de l'appareillage met en évidence des partis différents entre l'intérieur et l'extérieur. À l'intérieur,

le parement est constitué de moellons réguliers et était à l'origine revêtu d'un badigeon blanc (état 2a).

À l'extérieur, le parement était, semble-t-il, destiné à rester visible, avec des assises très régulières et soignées en petit appareil plutôt cubique. Il reste difficile d'affirmer si les éléments ont été entièrement récupérés sur les édifices antiques ou si certains blocs proviennent d'une exploitation en carrière : les dimensions et les marques de taille sur les blocs d'angle allongés suggèrent des tailles à neuf au moment de la mise en œuvre, mais on ne peut exclure qu'ils aient été débités dans des blocs antiques de plus grandes dimensions. Des analyses pétrographiques seraient nécessaires pour des comparaisons avec les bancs utilisés pour le sanctuaire et pour les sarcophages produits dans les environs (Morleghem, 2012).

Les parois extérieures de l'abside sont animées de joints de surface rouge<sup>1</sup> dont les derniers restes ont bien failli complètement disparaître avec la récente restauration. Répartis sur plusieurs assises, à des intervalles dont on ne sait s'ils étaient ou non réguliers, ils semblent imiter des assises de briques et soulignent les cintres des baies et les motifs qui les entourent. On retrouve ici un parti polychromique encore bien visible sur les élévations du VII<sup>e</sup> s. du baptistère de Poitiers.

Cet état de l'édifice semble avoir duré un certain temps, car les badigeons conservés dans les baies ont été refaits (état 2b) avant une nouvelle campagne de travaux (état 3). Ce nouveau chantier paraît lié à un réaménagement intérieur. La hauteur des fenêtres est réduite, peut-être afin de poser un décor, de stuc ou de boiseries (?), en tout cas suffisamment important pour être maintenu par des chevilles en bois (chêne caducifolié : identification Philippe Poirier) et en métal, et dont plusieurs exemplaires ont été retrouvés sur différentes parois de l'abside. Lors de ses fouilles, F. Eygun a signalé dans l'abside des restes d'enduits peints mais qu'il est difficile de rapporter à un état précis de décor (ce pourrait être le ou plutôt les couches d'enduits peints enlevées en 1860-65). Les chevilles et une partie des parements ont été brûlés lors d'un incendie important qui a occasionné ensuite diverses réparations dans le mur de l'abside, non seulement juste après l'incendie, mais sans doute encore à plusieurs reprises au cours des périodes médiévale et moderne. Ces réparations et ces rafistolages compliquent la lecture des murs. La datation d'une des chevilles permet de placer l'incendie entre 694 et 892, avec des probabilités plus fortes entre 765 et 892.

Les états 4 à 6 se rapportent aux transformations médiévales : la construction de la nef actuelle (état 4), le voûte-

ment de l'abside avec la construction du clocher (état 5) et le percement d'une porte vers la place, côté nord (état 6). Les états 8 à 11 correspondent à l'installation des sacristies successives, du presbytère et des multiples passages percés et modifiés depuis 1772/1775 d'une part et des restaurations effectuées en 1860-1865, 1964-1965, et désormais en 2011 et 2012, d'autre part.

Les restaurations extérieures nous ont également amené à examiner de plus près le mur nord de l'église. Si une couverture photographique du parement extérieur a pu être faite, aucun relevé n'a pu être réalisé. Des remaniements ont été identifiés plus ou moins au niveau des cintres des baies dont certains ont été repris ; on peut penser qu'ils se rapportent au voûtement de l'église, ce qui irait dans le sens d'un premier état charpenté de la nef. Le premier état des cintres des fenêtres est constitué d'un arc monolithe gravé de faux claveaux. D'autres modifications ont été remarquées en lien avec une porte ouverte dans la deuxième travée ouest ou en rapport avec la reprise de la façade occidentale et l'installation de contreforts d'angle près de cette dernière. À l'exception de ces changements, bien identifiables par des coups de sabre et des remaniements d'appareils, le reste des parements présentait une grande homogénéité dans les assises et les joints de lit.

### Le sanctuaire antique

De rapides observations effectuées non loin du mur nord de la nef de l'église laissent penser que le sanctuaire antique était sans doute pourvu de deux entrées, l'une à l'est et l'autre à l'ouest. L'entrée occidentale a été très rapidement entraperçue lors de travaux faits sur la place, au nord-ouest du portail de l'église ; l'entrée orientale a été identifiée à partir d'un reste de maçonnerie qui suggère la présence d'un emmarchement.

Signalons aussi que les gros blocs scellés dans le mur le plus à l'ouest du site archéologique et qui font face à deux autres blocs situés dans le mur ouest de la *cella*, semblent être le fruit de la restauration des années 60, car les photographies de F. Eygun montrent ici un mur bien éventré. Quelques restes de béton de tuileau attestent que les murs nord et est du péribole étaient enduits à l'extérieur de l'aire sacrée ; deux couches ont été identifiées pour le mur nord.

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS  
et Bénédicte PALAZZO-BERTHOLON

### Morleghem, 2012

Morleghem D. : « Prospection thématique, Les carrières de sarcophages du haut Moyen Âge » in : *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2011*, Poitiers, DRAC-SRA Poitou-Charentes, 2012, p. 225.

<sup>1</sup> Qui ont été piquetés lors des dernières restaurations et recouverts d'un enduit couvrant de couleur beige en 2012. Les clichés photos réalisés après le piquetage de surface ont toutefois permis d'en restituer l'étendue sur l'extérieur de l'abside.

## DANGÉ-SAINT-ROMAIN

### La Pièce du Breuil

L'intervention de diagnostic archéologique sur la phase 1 de la carrière de Granulat de La Pièce du Breuil à Dangé-Saint-Romain n'a pas conduit à la découverte de vestiges archéologiques. L'emprise du projet, qui représente une surface de près de six hectares, se situe sur la moyenne terrasse (Fx) de la vallée de la Vienne, sur sa rive gauche.

La séquence sédimentaire de 4 à 6 m de puissance a été explorée et a permis de reconnaître qu'une phase importante de colluvionnement scelle des dépôts alluvionnaires relativement grossiers composés de graviers roux.

Nelly CONNET

## FONTAINE-LE-COMTE

### ZAC des Nesdes de Beaulieu

#### Tranche 1

Le projet de réalisation d'une ZAC sur la commune de Fontaine-le-Comte a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. L'importance de la surface impactée a motivé cette opération. Le secteur concerné se situe au lieu-dit les Nesdes de Beaulieu. L'emprise totale du projet d'une superficie de 850 000 m<sup>2</sup> a été préalablement divisée en deux zones d'intervention. La présente intervention, portant sur une surface de 249 844 m<sup>2</sup>, constitue la tranche 1 des travaux. Elle s'est déroulée du 28 janvier au 15 février 2013. Le diagnostic n'a pas révélé d'indice archéologique, hormis les vestiges d'anciennes limites parcellaires. Signalons également

la découverte d'une pièce lithique, attribuée au Néolithique. L'opération archéologique a néanmoins permis d'explorer une vaste zone encore mal renseignée. On note l'existence de minerai de fer superficiel, et par la même, facilement exploitable. Ces affleurements ferreux rendent particulièrement intéressants ces terrains, par ailleurs, peu propices aux implantations. Il faut y envisager la présence possible de petites exploitations, ou de toute autre structure, liée à la métallurgie du fer.

Sonia LECONTE

Moyen Âge  
Temps modernes

## FONTAINE-LE-COMTE

### Abbaye Notre-Dame, la maison Bonnet

Située à une dizaine de kilomètres au sud de Poitiers, l'abbaye Notre-Dame de Fontaine-le-Comte est fondée peu avant 1136, par Guillaume, VIII<sup>e</sup> comte de Poitou et X<sup>e</sup> duc d'Aquitaine. Une communauté de chanoines réguliers y est installée par le futur archevêque de Bordeaux, Geoffroy de Louroux. L'importance de ces protagonistes laisse un aperçu de la qualité attendue des vestiges. Vendus quelques années avant la Révolution, les bâtiments conventuels sont alors transformés en habitations privées. Une partie de l'aile occidentale devient la « maison Bonnet ». L'intérêt suscité par l'architecture de l'établissement monastique se manifeste dès 1840 par un classement de l'église au titre des Monuments Historiques. Des constructions attenantes qualifiées de prieuré et de logis abbatial bénéficient ensuite de protection juridique par des inscriptions datées du 18/02/1927 et du 4/10/1929. Malgré ces démarches, la « maison Bonnet » ne reçoit pas la même considération et tombe progressivement en ruine. Soucieuse de la conservation de son patrimoine historique, la municipalité s'en porte finalement acquéreur, envisageant

une réhabilitation en salle de spectacle. Toutefois, l'état sanitaire des élévations remet en cause une restauration minimaliste. Aujourd'hui, les projets s'orientent vers une démolition pour l'implantation d'une nouvelle construction. Dans ce contexte, le SRA de Poitou-Charentes a prescrit une étude préalable des élévations. Elle s'inscrit dans la continuité des recherches menées sur les autres parties par Marjorie Berbuto et Luc Bourgeois en 1994 et 1997, Laurent Prysmiki en 2001, puis Juliette Masson en 2012. Entre temps, notons qu'une enquête menée par le service de l'Inventaire du Patrimoine de la région Poitou-Charentes a abouti à la constitution d'un dossier documentaire disponible sur un site internet<sup>1</sup>. Sur le terrain, l'intervention s'est déroulée en quatre jours, au mois de janvier 2013. La responsabilité scientifique a été confiée à Patrick Bouvart. Toutefois, en accord avec l'aménageur et Marlène Mazière, l'opération a été l'occasion de former Camille Marguerite, une étudiante universitaire en contrat de professionnalisa-

<sup>1</sup> <https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/agglomeration-de-poitiers>

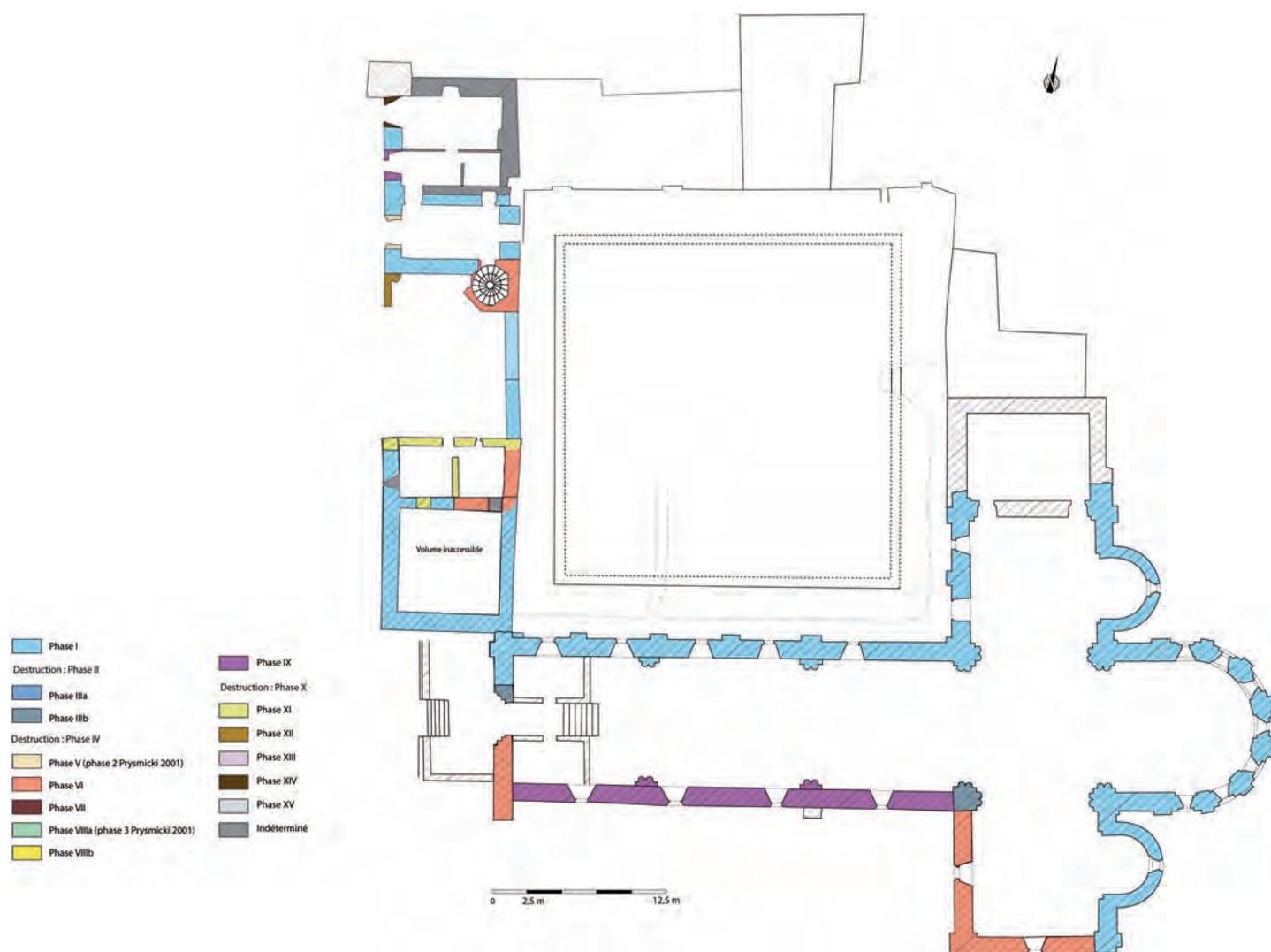


Figure 1 : Fontaine-le-Comte, plan au sol de l'abbaye de Fontaine-le-Comte avec proposition de phases pour l'église et l'aile occidentale du cloître (dessin : C. Marguerite).

tion. Celle-ci a assumé l'enregistrement des US, l'élaboration des illustrations et rédigé une partie du rapport.

Jusqu'à présent, aucune des études n'a révélé d'occupation antérieure à l'établissement religieux. Les nouvelles observations permettent d'identifier 15 phases d'évolution de l'ensemble bâti (fig. 1). Les maçonneries les plus anciennes se distinguent par leurs parements en pierre de taille. Dans la partie étudiée, ces élévations sont très mal conservées. Il reste une portion du mur sud attenant à la façade occidentale de l'église (fig. 2), une portion d'un mur orienté nord/sud avec une baie et une partie d'un mur perpendiculaire associé à un piédroit. Ce dernier est probablement un refend ouvert au centre par un passage. Synchrones de l'église, l'ensemble correspond très certainement aux élévations d'une aile conventuelle édifiée au XII<sup>e</sup> s., lors de l'implantation primitive (phase I). Dès cette phase, l'abbaye serait donc composée d'une église et de trois ailes enserrant un préau et quatre galeries de cloître. L'observation de la « maison Bonnet » a été limitée par l'encombrement d'un volume intérieur équivalant à la hauteur d'un rez-de-chaussée. La disposition des espaces primitifs et leurs fonctions demeurent donc méconnues. L'hypothèse d'un parloir équipé d'une tour

est émise. L'espace serait en relation avec un volume couvert par une voûte. Après une destruction de celle-ci (phase II), un étage est construit sur le tiers nord de l'aile occidentale du cloître (phase IIIa). Cette phase est seulement connue grâce au rapport de L. Prysmicki rédigé en 2001. Elle est datée du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s. Aucun indice ne permet d'affirmer que le tiers sud de cette même aile soit concerné.



Figure 2 : Fontaine-le-Comte, vestiges du parement primitif dans la façade sud de l'aile occidentale du cloître (Cliché : P. Bouvart).

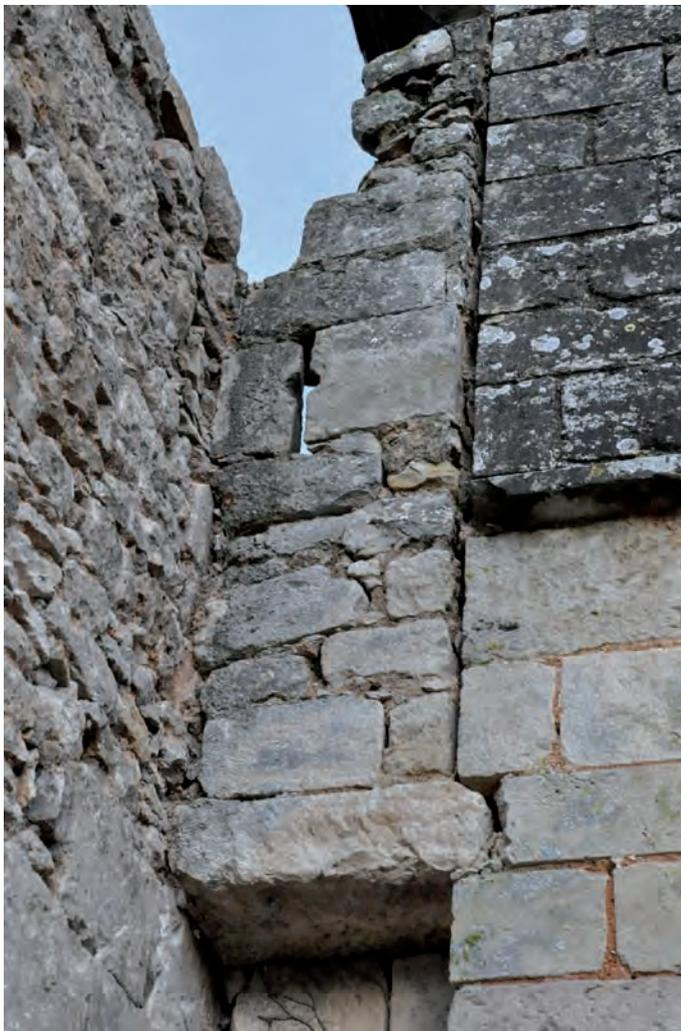


Figure 3 : Fontaine-le-Comte, canonnière insérée entre la façade occidentale de l'église et l'aile du cloître. (Cliché : P. Bouvart).

En revanche, une porterie semble édiflée vers la même période.

La phase IIIb est suggérée par une observation rapide de l'église. La voûte de la croisée du transept, le clocher au-dessus et le portail de la façade occidentale de la nef auraient été reconstruits. Le décor des nouveaux chapiteaux oriente ici aussi les hypothèses de datation vers le XIII<sup>e</sup> s. Des ravages causés par un incendie sont particulièrement visibles sur les maçonneries primitives situées dans le tiers sud de l'aile occidentale (phase IV). D'après les sources, il aurait été provoqué avant 1349 par les habitants de Poitiers, dans le contexte de la guerre de Cent Ans. À la suite de cet événement, le prince de Galles aurait contraint les auteurs du saccage à une reconstruction. Rien n'assure qu'elle soit exécutée.

Une première campagne de reconstruction correspond à une fortification de l'aile occidentale (phase V). Les travaux s'étendent peut-être entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> s. Plus tardivement, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> s., des aménagements résidentiels sont effectués. Les modifications des portes et fenêtres incitent à envisager, dans la même période, la transformation de la porterie en espace résidentiel, peut-être une hôtellerie et/ou un logis abbatial. Au début du XVI<sup>e</sup> s., les restaurations paraissent se poursuivre sur le reste de l'aile occidentale ainsi que sur la nef de l'église (phase VI). Un passage, établi entre ces deux bâtiments, et une tour d'escalier en vis insérée dans l'aile ouest témoignent d'une réorganisation des circulations internes. Une galerie haute pourrait alors avoir relié les espaces résidentiels dans le tiers nord et une tribune ou un escalier dans la nef.

Le tiers sud de l'aile occidentale connaît ultérieurement diverses transformations : ouvertures de portes, installation d'un escalier. Leur chronologie relative ne peut être établie avec une phase de fortification (phases VII et VIII). Celle-ci est très certainement motivée par l'insécurité due aux guerres de Religion. Une canonnière est installée dans le passage entre l'église et l'aile occidentale (fig. 3). Une bretèche est construite ou reconstruite au-dessus du passage de la porterie.

Les Genovéfains reprennent l'abbaye en 1654 et restaurent une partie de l'église (phase IX), notamment le mur gouttereau sud. Leur investissement se percevrait dans le tiers nord de l'aile occidentale par des aménagements à l'étage. L'occupation de l'aile occidentale n'a *a priori* pas laissé d'indices jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. À cette période, l'état de dégradation du bâtiment nécessite des reconstructions. Le tiers sud est en grande partie reconfiguré. D'abord, les murs porteurs sont repris (phase XI), puis des murs de refend et cloisons ainsi que divers aménagements sont installés : cheminées et escalier (phase XII). C'est probablement au cours de ces travaux que le volume du rez-de-chaussée est condamné. Une occupation de l'espace durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. est observable grâce aux enduits et aménagements réalisés avec des briques de fabrication industrielle (phases XIII et XIV). La dernière phase regroupe les différentes restaurations de l'église (phase XV).

L'amélioration des connaissances dépend maintenant du projet retenu pour la salle de spectacle. Une fouille partielle ou exhaustive de la « maison Bonnet » offrirait une véritable occasion de découvrir des espaces confinés depuis plus de 100 ans.

Patrick BOUVART et Camille MARGUERITE

Antiquité

## GOUEX La Vergne

Suite à un dépôt de demande d'exploitation en sablière, concernant la parcelle ZB14 situées au lieu-dit La Vergne (Gouex, Vienne), un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par l'Inrap. Cette opération a porté sur une superficie de 25 336 m<sup>2</sup> et concerne la tranche 2 d'exploitation de la sablière. La commune de Gouex ainsi que la commune limitrophe de Mazerolles comptent plusieurs indices d'occupations anciennes, dont la grotte de Bois Ragot pour le Magdalénien et l'Azilien ou la grotte de la Sablière pour le Paléolithique moyen. Quelques prospections aériennes réalisées par Ch. Richard sont à l'origine de la découverte d'un enclos probablement protohistorique ou antique au sud de l'emprise, au lieu-dit Les Bordes.

Les huit tranchées ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique de 20 T munie d'un godet lisse de 2 m de largeur

et travaillant en rétro. Elles ont permis la découverte de deux fosses et de trois fossés associés à du mobilier de la période romaine et délimitant vraisemblablement un chemin visible bien au-delà de la zone étudiée sur les missions aériennes de l'IGN. La présence sur la rive opposée d'une villa associée à un chemin de même morphologie confirme l'importance de l'occupation de ce secteur au cours de la période romaine.

Patrick MAGUER

### Maguer, 2013

Maguer P. : *La Vergne, Tranche 2, Poitou-Charentes, Vienne, Gouex*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 42 p.

## JAUNAY-CLAN

### Future ZAC des Grands Champs

#### Présentation des opérations :

Dans la commune de Jaunay-Clan (86), une ZAC est en cours d'aménagement. En préalable aux travaux, des diagnostics archéologiques ont été réalisés en 2009 et 2010 (Connet, Moutarde, 2010 et Pouponnot, 2011). Les résultats ont permis de définir plusieurs périmètres de fouille préventive qui ont été réalisées entre 2012 et 2013 (Lavoix, 2011, Poissonnier, 2011, Segard, 2013, Lasnier, 2013, Maitay, 2014).

#### Connet, Moutarde, 2010

Connet N., Moutarde B. : « Jaunay-Clan, Grands Champs, Champs Dolent, La Viaube » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2009*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2010, p. 150-151.

#### Pouponnot, 2011

Pouponnot G. : « Jaunay-Clan, ZAC Les Grands Champs, phase 2 » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2010*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2011, p. 183-184.

#### Lavoix, 2011

Lavoix G. : « Jaunay-Clan, La Viaube 1 » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2010*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2011, p. 177-181.

#### Poissonnier, 2011

Poissonnier B. : « Jaunay-Clan, Sous-Clan » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2010*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2011, p. 181-183.

#### Segard, 2013

Segard M. : « Jaunay-Clan, Sous-Clan » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2012*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2013, p. 198-199.

#### Lasnier, 2013

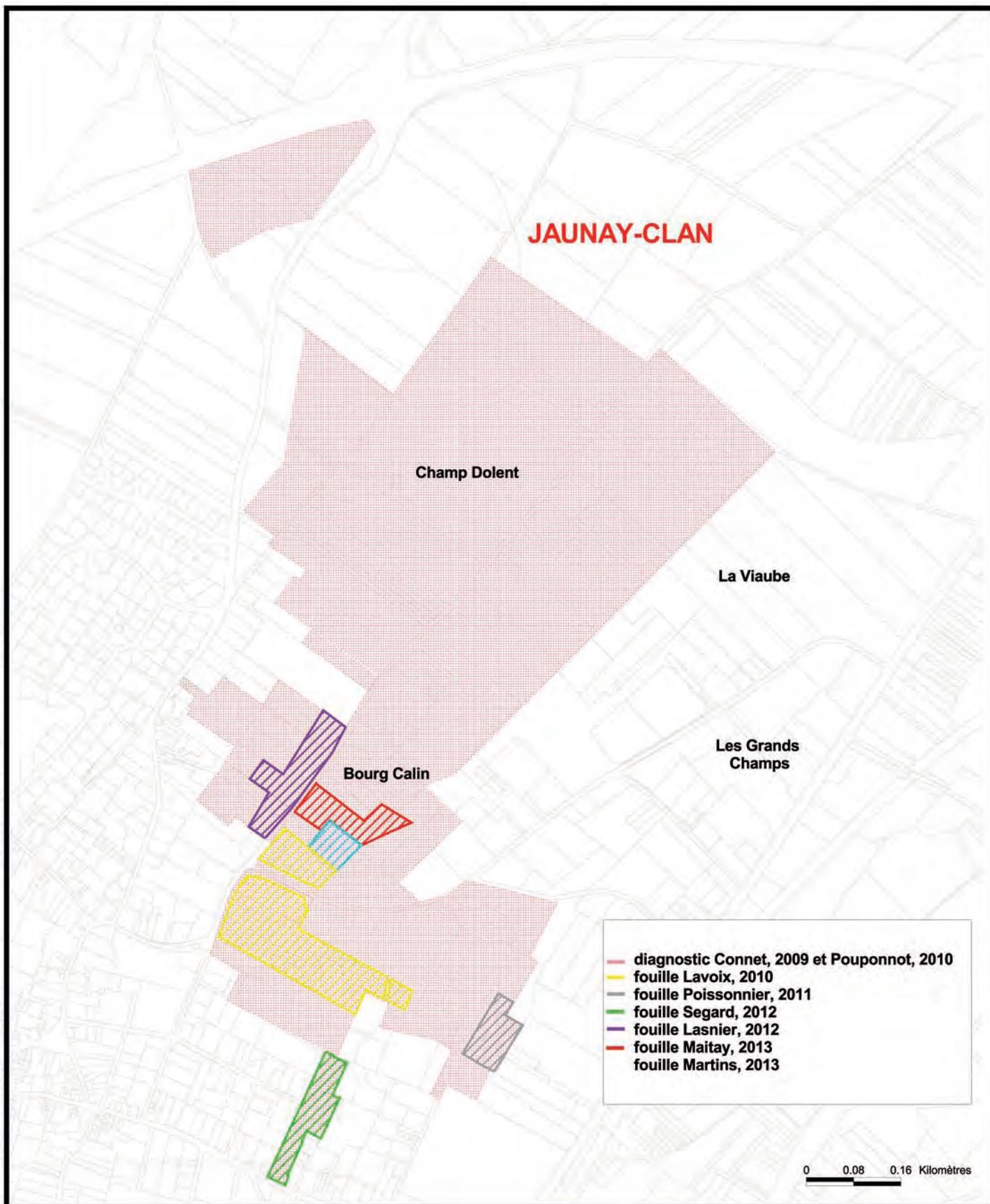
Lasnier T. : « Jaunay-Clan, Bourg Calin » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2012*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2013, p. 200-202.

#### Maitay, 2014

Maitay C. : « Jaunay-Clan, La Viaube 2 » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2013*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2014.

#### Martins, à paraître

Martins D. : « Jaunay-Clan, La Viaube 1bis » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2014*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), à paraître.



Jaunay-Clan, ZAC des Grands Champs, carte des opérations réalisées entre 2009 et 2013 (DAO : SRA, fond cartographique : direction générale des finances publiques – cadastre).



## JAUNAY-CLAN

### La Viaube 2

Protohistoire

Moyen Âge

Le projet d'aménagement de la ZAC des Grands Champs a conduit le SRA de Poitou-Charentes à prescrire un diagnostic sur la commune de Jaunay-Clan, aux lieux-dits Grands Champs, Champ Dolent et la Viaube (Connet *et al.*, 2009). L'emprise s'étend sur une superficie de plus de 60 ha, au nord du bourg actuel de Jaunay-Clan, sur des terrains installés sur un plateau versant et sur la plaine alluviale de la rive gauche du Clain. Cette opération a permis de mettre en évidence plusieurs phases d'occupation, plus ou moins denses et structurées, dont les datations s'échelonnent entre la fin du Néolithique et le Moyen Âge. Les vestiges protohistoriques, qui se concentrent dans les secteurs 1, 2 et 4, se composent principalement de structures de stockage excavées et de fosses d'extraction. Ils semblent témoigner d'un site à vocation agricole, peut-être situé à proximité d'un habitat contemporain. Les formes et les décors du mobilier céramique exhumé au cours de l'évaluation permettent d'assurer une datation à l'âge du Bronze ancien. Quelques vestiges épars – structures en creux, mobiliers céramique et métallique – témoignent également d'une occupation plus sporadique de l'âge du Bronze final et de la fin du premier âge du Fer. Un établissement agricole gaulois a également pu être mis au jour au nord de l'emprise.

À l'issue du diagnostic du secteur 2, deux zones distinctes et contiguës de vestiges protohistoriques ont été mises en évidence. D'un diamètre approximatif de 50 m chacune, elles regroupent plusieurs structures en creux datées de l'âge du Bronze ancien pour la première et de l'âge du Fer pour la seconde. Les vestiges immobiliers se composent principalement de fosses, de trous de poteaux et d'une grande excavation polylobée. Ils apparaissent aménagés directement dans le substrat calcaire et sont recouverts par un niveau de terre arable d'épaisseur variable (0,25 à 0,75 m).

Les structures de l'âge du Bronze appartiennent à un gisement beaucoup plus vaste, découvert au début des années 1950 et publié partiellement quelques années après par M. Taillet (1955 et 1957). À la faveur de la construction de sablières et de carrières d'extraction de matériaux, celui-ci a en effet pu relever un ensemble de plusieurs silos initialement interprétés comme des « fonds de cabanes ». Ces structures circulaires, de 0,5 à 2,5 m de diamètre pour 0,8 à 1,4 m de profondeur conservée, possédaient des fonds plats et des bords subverticaux. Elles étaient éloignées de quelques dizaines de mètres et semblaient se répartir autour d'un foyer. L'une de ces fosses a livré des restes de faune, quelques éclats de silex, de nombreux macrorestes végétaux carbonisés (blé, orge, glands), ainsi que des tessons de céramique datés du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen.

L'objectif de la fouille prescrite par le SRA est avant toute chose de déterminer la fonction de cette occupation protohistorique, d'en comprendre l'implantation et l'organisation générale, et de la replacer dans un contexte chronologique et culturel plus large. L'opération devait également permettre d'identifier les plans de structures domestiques de l'âge du Bronze. Souvent réduites à des trous de poteaux aménagés dans le sol, celles-ci – greniers, bâtiments annexes, habitations – restent en effet encore aujourd'hui méconnues régionalement, tant en ce qui concerne l'organisation interne des unités domestiques, que les matériaux de construction et leur mise en œuvre. Nos efforts se sont également concentrés sur l'obtention de données paléoenvironnementales,



Figure 1 : Jaunay-Clan, la Viaube 2, vue du site en cours de décapage. Les trois taches sombres accolées correspondent à un groupe de deux fosses et un silo abandonnés à l'âge du Bronze ancien (Cliché : Ch. Maitay).

tales, susceptibles d'apporter des informations sur l'environnement du site et les essences employées dans la construction. Il s'agissait par ailleurs d'établir le lien entre cette occupation et celles récemment fouillées à une centaine de mètres au sud, sur le site de la Viaube 1 (Lavoix *et al.*, 2013, p. 63-141).

Les parcelles concernées par l'opération s'inscrivent dans un paysage de plateaux peu élevés (altitude moyenne 90 m NGF) s'inclinant en direction de la basse terrasse de la vallée du Clain et occupent un terrain naturel suivant une légère pente en direction de l'est (altitude moyenne 67 m NGF). Elles étaient jusqu'à présent dévolues à des activités agricoles, grignotées petit à petit par l'extension du bourg de Jaunay-Clan. La rivière s'écoule en direction du nord-est à environ 900 m à l'est de la fouille. Celle-ci représente une superficie de 6 880 m<sup>2</sup>.

Les premiers résultats, dont l'étude est actuellement en cours, permettent d'ores et déjà de confirmer et de préciser

les informations issues de la phase de diagnostic. Au moins une dizaine de fosses peuvent être interprétées comme des structures de stockage excavées (fig. 1). Aménagées dans la moitié orientale de l'emprise, elles ont été utilisées pour conserver des fruits à coques, principalement des glands et des noisettes (fig. 2). Ces structures ne sont jamais isolées : elles jouxtent systématiquement une à deux fosses à fond plat et parois subverticales. Ces dernières, dont le mode de fonctionnement précis n'a pu encore être établi, pourraient jouer un rôle dans le traitement des denrées stockées à proximité. Une fois abandonnées, ces structures, utilisées comme fosses-dépotoirs, ont été comblées par d'abondants déchets céramiques et lithiques, des restes de faune et de probables outils en bois de cerf. Les formes et les décors de la vaisselle en terre cuite permettent de dater cette première phase d'utilisation du site de l'âge du Bronze ancien. Une datation radiométrique réalisée sur os fournit une date calibrée (2  $\sigma$ ) comprise entre 1940 et 1740 av. J.-C. (cal BP 3890 à 3690). Plusieurs fosses et trous de poteaux isolés correspondent également à cette époque. L'occupation de l'âge du Bronze final se concentre à l'ouest de l'emprise. Deux bâtiments (d'habitation ?) rectangulaires sur poteaux plantés, plusieurs trous de poteaux isolés et quelques fosses ont été fouillés. Une grande structure polylobée de plus de 100 m<sup>2</sup> et d'environ 1 m de profondeur maximale a été décapée et sondée mécaniquement. Il s'agit d'une succession de multiples fosses se recoupant et accolées, dont l'utilité peut être liée à l'extraction de matériaux. Le comblement limoneux, qui semble intervenir de manière naturelle au cours du Bronze final II ou IIIa, a piégé de nombreux fragments de vaisselle en terre cuite à vocation domestique. Les restes d'une structure de combustion aménagée une fois la fosse partiellement comblée pourraient correspondre à un four dont la vocation est à ce jour inconnue.

Enfin, deux silos découverts en limite d'emprise permettent de saisir les limites de l'occupation médiévale étudiée lors des opérations précédentes (la Viaube 1 et 1bis).

L'ensemble des données recueillies sur cette opération, couplées aux informations déjà acquises dans ce secteur de la vallée du Clain, devrait permettre, à terme, de saisir l'évolution des modalités d'exploitation d'un secteur rural entre l'âge du Bronze et le Moyen Âge.

Christophe MAITAY



Figure 2 : Jaunay-Clan, la Viaube 2, vue en coupe du silo 46. Plusieurs dizaines de kilogrammes de fruits à coque ont été stockés dans cette structure datée de l'âge du Bronze ancien (Cliché : Ch. Maitay).

#### Connet *et al.*, 2009

Connet N. (dir.), Baudry A., Cornec T., Georges K., Guitton D., Kerouanton I., Maguer P., Moutarde B., Rousseau J. et Véquaud B. : *ZAC des Grands Champs (Grands Champs, Champs Dolent, La Viaube), Jaunay-Clan, Vienne*, rapport de diagnostic d'archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Chrentes, 2009, 2 vol.

#### Lavoix *et al.*, 2013

Lavoix G. dir., Audé V. et Martins D., avec la coll. de Dietsch-Sellami M.-F., Farago B., Larmignat B., Maitay Ch., Poirier Ph. et Véquaud B. : *Les occupations des Grands Champs/La Viaube à Jaunay-Clan, Vienne*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Chrentes, 2013, 3 vol.

#### Taillet, 1955

Taillet M. : *La station protohistorique de la Viaube (Bronze II final), Cong. Préhist. de Fr., Compte rendu de la XIV<sup>e</sup> session (Strasbourg-Metz, 1953), 1955, p. 607-625.*

#### Taillet, 1957

Taillet M. : *La station protohistorique de Sous-Clan près Poitiers (Vienne), Cong. Préhist. de Fr., Compte rendu de la XV<sup>e</sup> session (Poitiers-Angoulême, 1956), 1957, p. 894-913.*

Antiquité

## JAUNAY-CLAN Impasse des Thermes

Le projet de construction d'un parking municipal, dans le centre-bourg de la commune de Jaunay-Clan, à proximité de l'église Saint-Denis, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette décision a été motivée par les nombreuses découvertes effectuées sur toute la commune,

les abords immédiats du projet étant tout particulièrement concernés par celles-ci. Au terme de ce diagnostic, quatre tranchées ont été ouvertes, sur les 2 500 m<sup>2</sup> de l'emprise totale.

L'intervention a permis de mettre en évidence les vestiges

d'un bâtiment antique ainsi qu'une vingtaine de structures en creux, lesquels se concentrent sur une large moitié est de l'emprise. Les limites méridionales et septentrionales de la construction se situent hors emprise.

Larges en moyenne de 50 cm, les murs sont présents, le plus souvent, essentiellement en fondation. Leur construction est réalisée en petit appareil et mortier de chaux grossier. La présence de nombreux fragments d'enduits peints, aux traitements variés, témoignent du fait que bon nombre de ces murs en étaient décorés. À ces derniers, sont associés des niveaux de sol construits. Parmi eux, se distingue un niveau de mortier à tuileau recouvert de dalles de calcaire blanc, associé probablement à un bassin ou à une pièce thermale. Notons également la présence, dans les remblais d'abandon, de fragments de marbre de différentes natures qui attestent d'une décoration riche et soignée.

Les murs et les sols matérialisent des unités d'habitation distinctes, organisées en enfilade du nord au sud. De part et d'autre, prennent place des structures en creux (fosses, trous de poteaux, fossés) qui ne peuvent pas être rattachées de façon certaine à l'espace construit. Apparues de manière diffuse et restreinte, les fosses et les trous de poteaux ne permettent d'entrevoir aucune association ni regroupement privilégiés. Seuls quatre fossés semblent s'organiser. Ils se répartissent parallèlement, deux à deux, de chaque côté

de la zone construite, adoptant la même orientation que celle des murs ouest et est. On serait tenter d'associer ces structures à l'occupation antique, qu'elles semblent circonscire. Toutefois, il faut rester prudent puisque les différents résultats du diagnostic attestent de plusieurs phases d'occupation (occupation(s), abandon, emploi). Le peu de mobilier recueilli fait, quant à lui, état d'un éventail chronologique très large, s'étendant du 1<sup>er</sup> s. avant notre ère jusqu'à l'Antiquité tardive.

L'ensemble des vestiges construits (murs et sols) et leur organisation présumée peuvent s'apparenter à différents éléments : *domus*, *pars urbana d'une villa*, bâtiment thermal. En l'absence d'une étude approfondie et d'une vision exhaustive de la surface impactée, la nature réelle de l'occupation ne pourra pas être déterminée. De part leur position centrale et de part la nature même des structures, ces vestiges représentent une source de données importante pour la période antique. Rares sont les opérations récentes ayant mis au jour des maçonneries gallo-romaines. Il s'agit, par conséquent, d'une zone d'étude privilégiée, susceptible de nous aider à comprendre l'organisation des lieux et des vestiges recensés sous le bourg actuel, et de pouvoir ainsi envisager quel fut le statut de Jaunay-Clan à cette période.

Sonia LECONTE



Jaunay-Clan, impasse des Thermes, plan général des tranchées de diagnostic et des vestiges découverts (DAO : Inrap).

Néolithique  
Protohistoire

## LEIGNÉ-LES-BOIS Chez Marquille

Le diagnostic archéologique sur la commune de Leigné-les-Bois concerne un projet de lotissement, d'une surface de près de quatre hectares, situé en rebord de plateau, à l'est du bourg.

Sur la partie haute de la parcelle, une centaine de pièces lithiques taillées et quelques tessons de céramique, d'âge Néo-Protohistorique, ont été mis au jour sous la semelle de labour. Aucune structure ne leur est associée. Les vestiges étaient contenus dans un limon fin et présentaient une forte dispersion verticale (environ 30 cm) et horizontale. Leur conservation est sans doute à mettre au compte d'une légère dépression assurant leur préservation des processus de colluvionnement très actifs sur les versants de la vallée de la Loire.

Bien qu'il soit impossible, en l'absence de vestiges issus de structure constituant un ensemble clos ou de niveau d'occupation bien caractérisé, de lier ensemble les vestiges lithiques et céramiques, il reste tout à fait possible qu'ils proviennent d'occupations pénécotemporaines de ce rebord de plateau.

Le peu d'éléments lithiques récoltés - une vingtaine d'éclats de façonnage et un fragment de hache polie - indique une production de haches à laquelle il faut peut-être associer les rares tessons de céramique, formant ainsi un petit ensemble sans doute d'âge Néolithique.

Nelly CONNET

Antiquité

## LIGUGÉ L'aqueduc de Basse-Fontaine

Ce sondage fait suite au dégagement, en 2012, des restes d'un piédroit de l'aqueduc venant de la source de De Mouillac situé près d'un bassin, encore visible sur une hauteur de 75 cm et sur une longueur de 4,80 m, le jambage de droite ayant entièrement disparu. Près des restes de l'aqueduc, trois pierres alignées se trouvaient à environ 3 m plus bas. Un nettoyage partiel du terrain sur une petite zone a mis en évidence la présence d'un mur et le dégagement des pierres a fait apparaître des traces de mortiers. Le but du sondage était de mettre en évidence une relation avec l'aqueduc.

Le départ du mur est à environ 60 cm des restes du piédroit ; à cet endroit, sa largeur est de 60 cm et de grosses traces de mortier sont encore visibles sur les pierres. Le mur suit la pente de la falaise et pouvait correspondre à un contrefort au conduit de l'aqueduc. Après le dégagement partiel de ce mur en divers endroits et considérant la grande longueur de celui-ci (plus de 10 mètres de long), il est apparu évident que ce mur n'était pas un contrefort. Il est en fait bâti en pierres sèches de récupération provenant probablement d'un mur antique. Ces pierres pourraient correspondre à un contre mur situé le long de l'aqueduc, comme il en a été trouvé dans les bois de la Matauderie ou sur la commune de Saint-Benoît.

En recherchant l'aboutissement de ce mur, il a été constaté qu'il pourrait peut-être atteindre une vingtaine de mètres. Si celui-ci a été bâti entièrement avec des pierres provenant d'un contre mur, sur une hauteur de plus d'1 m et sur cette longueur approximative de 20 m, il se pourrait que la présence d'un contre mur à l'aqueduc ait existé le long de celui-ci sur au moins une vingtaine de mètres.

Ce mur de pierres sèches, d'une largeur d'environ 60 cm, a sûrement servi en tant que limite de parcelle. L'existence

de ce mur n'est pas signalée sur le cadastre Napoléonien, ni sur l'atlas de Trudaine et ne correspond pas de nos jours à une limite de parcelle. Il se pourrait qu'il soit très ancien et sûrement antérieur à la construction de la propriété de la Glanerie.

Patrice ARBONA



Ligugé, aqueduc de Basse-Fontaine, le mur en cour de dégagement (Cliché : P. Arbona).

Antiquité

## LIGUGÉ

### L'aqueduc du Cimeau

Ce sondage, au lieu-dit Mezeaux, fait suite à la découverte en 2012 des restes d'un mur avec petit appareil et pouvant correspondre, soit à un mur de soutènement, soit à un contre mur de l'aqueduc du Cimeau.

Ce vestige a la particularité d'être accolé à une ancienne source correspondant à une mare située sur le cadastre Napoléonien. En août 2012, cette source était à sec, d'où l'importance d'effectuer un sondage pour voir si une relation était possible entre l'aqueduc du Cimeau et cette dernière. Le mauvais temps et les pluies régulières de cette année ont remis en fonction cette source et n'ont pas permis de mener ce sondage à terme.

Le début de cette opération a mis en évidence un bassin renfermant cette source. Une margelle est formée par différents matériaux dont des petites corniches provenant d'anciennes toitures et pouvant correspondre à la période du xv<sup>e</sup> s. Elles étaient posées et non scellées au mortier, contrairement aux restes de la paroi formée par une maçonnerie de pierres. La présence, dans le fond du bassin, de dalles de pierre rectangulaires et plates avec trace de mortier, résulte probablement d'un aménagement en vue de réutiliser cette source. Le mur, en petit appareil, sert lui aussi à refermer une partie de la source.

La remise en service de la source provoqua l'arrêt du sondage, malgré le pompage de l'eau contenue dans le bassin. Celle-ci revenait avec une hauteur régulière d'environ 50 cm au bout d'une dizaine d'heures. Il était donc impossible de



Ligugé, aqueduc de Cimeau, dalle de pierre présente dans le fond du bassin (Cliché : P. Arbona).

continuer le sondage du bassin ; la relation de l'aqueduc et de cette source n'a pas pu être déterminée. Le dégagement du mur n'a, lui aussi, pas pu être réalisé car il se trouve en grande partie dans l'eau et recouvert par la végétation. Le propriétaire des lieux envisage un nettoyage complet ainsi que l'abattage des arbres. Un second sondage sera envisagé si la source devait revenir à sec.

Patrice ARBONA

Âge du Bronze

Temps modernes

## LOUDUN

### Les Landes

Dans le cadre d'un projet de zone d'activité commerciale aux Landes à Loudun dans la Vienne, un diagnostic sur une surface de quinze hectares a permis de compléter nos connaissances sur l'occupation du sol dans un secteur peu pourvu en indices archéologiques. L'emprise, traversée d'est en ouest par une faille géologique secondaire, présente une dépression comblée par un colluvionnement atteignant deux mètres d'épaisseur. À l'aplomb de cet incident, les niveaux de vieux sols sont préservés avec des trous de piquets, des dépôts diffus de charbon de bois.

Sur la hauteur, dans l'angle nord-est de l'emprise, nous avons localisé la présence d'une occupation du Bronze ancien. Les indices structurels se composent de silos et de fosses profondes, d'un grenier matérialisé par quatre trous de poteaux.

L'érosion n'a permis que la conservation des structures creusées dans le substrat. Aucun sol d'occupation n'a été épargné par les labours.

Le mobilier découvert dans les comblements suggère qu'il s'agit d'un habitat rural. Quelques pièces peu fréquentes ont été découvertes à savoir un fragment de hache bipenne réemployé après fracture et un fragment de cuillère de terre cuite.

Ce diagnostic a également révélé la présence d'un chemin empierré attribuable à l'époque moderne, quelques fosses éparses, ainsi que la réalisation, espacée dans le temps, de deux plate-formes empierrées d'assainissement sur une même parcelle.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

#### Bakkal-Lagarde, 2013

Bakkal-Lagarde M.-C. : *Poitou-Charentes, Vienne, Loudun, Les Landes*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 84 p.



Âge du Fer  
Moyen âge

## LUSIGNAN

### Ancienne école de la Sagesse

Temps modernes

Cette intervention fait suite à une demande anticipée de diagnostic archéologique par la communauté de communes du Pays Mé-lusin. Cette demande s'intègre dans le projet de création de nouveaux locaux commu-nautaires comprenant l'agrandissement de bâtiments existants ainsi que la création de zones de stationnement.

Le diagnostic a été réalisé dans les terrains de l'ancienne école de la Sagesse de Lusignan. Cette emprise de 3 803 m<sup>2</sup>, actuelle-ment en zone urbaine, se situe à quelques dizaines de mètres en avant de l'enceinte de la ville médiévale de Lusignan. Cette opération a été menée par deux agents de l'Inrap du 11 au 18 février 2013.

L'ensemble des sondages réalisés lors de ce diagnostic a permis de mettre au jour des structures archéologiques de différentes na-tures et appartenant à deux principales pé-riodes.

Pour les éléments les plus anciens, il s'agit d'un lot de mobilier de la fin du second âge du Fer difficile à mettre en relation avec une structure lisible. L'intérêt de ce mobilier réside dans le fait que cette période n'est pas documentée par la carte archéologique dans un rayon de moins d'un kilomètre.

La majeure partie des structures observées appartiennent à la fin de la période médiévale ou au tout début de la pé-riode moderne et se subdivise en plusieurs ensembles.

Le premier d'entre eux correspond à une installation liée à l'habitat ou à la vie quotidienne. L'élément le plus consé-quent correspond à une cave creusée dans le terrain naturel. Autour de celle-ci, sans lien directs avérés, différentes fosses et trous de poteaux témoignent d'une occupation de l'ensemble de l'emprise diagnostiquée.

Cette fonction est, au moins partiellement, abandonnée au profit de la mise en place de systèmes défensifs venant protéger les murailles médiévales de la ville haute. Ces systèmes défensifs, une levée de terre et un boulevard d'ar-



Lusignan, vestiges du boulevard d'artillerie et de sa petite tour (Cliché : A. Montigny).

tillerie, viennent remodeler ce secteur du promontoire avec un échelonnement défensif de plus de 150 m de profondeur. La levée de terre, conservée sur quelques dizaines de mè-tres de long et environ 2 m de haut, est venue sceller des niveaux d'occupation médiévaux. Le boulevard d'artillerie, conservé sur environ 4 m de haut, présente encore une pe-tite tour semi-circulaire (voir fig.) et une vaste plate-forme pouvant correspondre à un bastion rudimentaire. La partie conservée de ce boulevard est précédée d'un fossé de près de 10 m de large. Ces divers éléments de défense, qui bar-raient le promontoire naturel accueillant la cité et le château, ont en très grande partie été détruits par l'expansion de la ville. Néanmoins ils sont encore partiellement visibles sur le cadastre de 1836 et très ponctuellement sur le terrain.

Adiren MONTIGNY

Âge du Fer

## MIGNALOUX-BEAUVOIR

### ZAC Les Magnals

Sur la commune de Mignaloux-Beauvoir, un projet de ZAC a suscité la prescription d'une fouille d'archéologie préven-tive. L'opération a été réalisée en 2013, du 1<sup>er</sup> octobre au 23 novembre, sur une emprise de 10 500 m<sup>2</sup>. Le diagnostic archéologique mené en amont des travaux avait révélé en cet endroit les vestiges d'un bas fourneau, de fossés et de déchets sidérurgiques rattachés au second âge du Fer (380 à 180 BC).

Compte-tenu de ces éléments, les travaux de terrain se sont concentrés sur la problématique principale de la métallurgie du fer. La surface fouillée (Secteur 1 : 2 100 m<sup>2</sup> ; Secteurs 2 et 3 : 8 400 m<sup>2</sup>) a révélé les vestiges d'une occupation la-ténienne dont la chronologie doit encore être précisée (da-tations <sup>14</sup>C en cours). Il s'agit de vestiges de trois ateliers sidérurgiques et d'une zone d'habitat attenante à l'un des ateliers, marquée par une trentaine de trous de poteaux.





Mignaloux-Beauvoir, coupe longitudinale réalisée dans le bas fourneau de l'atelier sidérurgique n°3 (Cliché : IKER archéologie).

Si les travaux de post-fouille n'ont à ce jour pas débuté et si l'étude paléométallurgique fait encore défaut, les grands traits du centre de production métallurgique se dégagent déjà. Le site comprenait trois unités de production ou ateliers distincts. Trois bas fourneaux et deux foyers d'épuration ont été mis au jour, au sein de deux espaces quadrangulaires enclos (environ 200 m<sup>2</sup> de surface) et à proximité d'un fossé linéaire. Les bas fourneaux découverts présentent des états de conservation assez différents mais appartiennent tous trois au même type de structure de réduction. Il s'agit d'un four à scorie piégée, en partie enterré, au gabarit tout à fait exceptionnel : les cuves présentent des diamètres internes à la base compris entre 1,90 m et 2,20 m et sont conservées sur 0,80 m à 1,50 m de hauteur.

Argitxu BEYRIE

Moyen Âge

## MIREBEAU L'Aumônerie 2

### Le sondage (Daniel Vivier)

Dans le lotissement communal de l'Aumônerie, lors des travaux de comblement de la cavité anthropique dite Aumônerie 1, la pelle mécanique a mis au jour la galerie d'ac-

cès à une seconde cavité, située à seulement quelques mètres au nord-ouest.

Même si une surface réduite a seulement pu être fouillée, les structures apparentes et celles mises au jour ponctuel-



Mirebeau, plan de l'Aumônerie 1 et 2 (relevés : associations Les amis de la Pa Ilu et Les Troglodytes, dessin : A. Tabutiaux).

lement indiquent la fonction d'habitat de la cavité. La galerie d'accès dessert deux des salles - voire trois dans un premier état -, l'organisation est orthonormée, ce qui suppose un plan préétabli. Trois des salles possèdent un système de foyer, chaque fois localisé à proximité de l'accès pour des raisons pratiques. Les salles 3 et 4 devaient se fermer par des portes s'ouvrant vers l'intérieur, étant donné la présence de feuillures soigneusement creusées, complétées par un seuil marqué. Elles ont aussi la particularité d'accueillir des silos de petites dimensions, destinés au probable stockage des céréales. Il n'est pas possible d'affirmer si chaque entité correspondait à une cellule familiale ou au contraire si l'ensemble était occupé par une seule famille. On peut également envisager des habitats temporaires pour les « passants » ou malades de l'Aumônerie voisine.

Les céramiques découvertes, ainsi que la monnaie, datent l'occupation des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., occupation contemporaine du site voisin de l'Aumônerie 1. Les points communs sont nombreux : l'orientation sud-est, les plans similaires, la présence de foyers et de silos de stockage, les fragments de meules à bras. Deux différences apparaissent néanmoins : l'Aumônerie 1 est accessible par une salle profondément excavée, peut-être surmontée d'un bâtiment construit, l'Aumônerie 2 possède la gravure d'un personnage (orant ?) évoquant une fonction religieuse. En conclusion, les deux sites montrent une fonction principale d'habitat complétée par une fonction de stockage ; ils sont à mettre en relation

chronologique avec la création en 1185 et le développement du prieuré et aumônerie Saint-Jean-L'Évangéliste et Saint-Jean-Baptiste.

Sur un plan régional large, ces structures sont proches de celles fouillées par J.Y. Hunot sur le site de La Fontaine-de-Montfort (49) où plusieurs habitats excavés possèdent des réseaux souterrains. Le cas de La Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (79), étudié par A. Bolle, paraît différent, le bâtiment maçonné étant certes associé à un souterrain, mais entouré de deux enclos. Reste que ces deux sites sont datés autour de l'an Mil alors que les cavités de l'Aumônerie sont plus tardives.

#### L'inventaire documentaire (Anne Autissier)

La réalisation de l'inventaire des sources pour l'Aumônerie 1 a montré l'importance de celles-ci et la difficulté de retrouver dans les textes la mention d'habitats souterrains. Toutefois la présence d'un personnage sculpté, peut-être un orant, change la destination de la salle 3. Il existe dans un procès-verbal de 1673, la description d'une chapelle visiblement ruinée et dédiée à Sainte-Marthe - vocable évoquant le soin apporté aux malades et aux pauvres - qui se trouvait entre les bâtiments de l'Aumônerie et du prieuré et le cimetière. Non localisé, cet édifice d'une grande simplicité aurait-il pu être en lien avec une salle souterraine ?

Daniel VIVIER et Anne AUTISSIER

Temps modernes

## MONT-SUR-GUESNES Château

Cette intervention fait suite au dépôt d'un permis de construire visant à restaurer et réhabiliter une partie des bâtiments de l'aile occidentale du château de Monts-sur-Guesnes. Ce château, propriété de la commune est intégralement classé au titre des Monuments Historiques depuis 1979. Le projet d'aménagement prévoit la création de gîtes et l'installation d'un office de Tourisme dans une partie de l'aile occidentale et l'amorce des constructions de l'aile nord. De nos jours, le château se présente sous la forme d'un quadrilatère irrégulier d'environ 50 m de côté. Les nombreuses transformations qu'il a subi, notamment pour l'aile occidentale, lui confèrent un aspect très hétéroclite et ramassé du fait du comblement de ses fossés.

Les origines de ce château, attesté au XIV<sup>e</sup> s., restent méconnues. Il est possible qu'un premier lieu fortifié ait existé à environ 1 km à l'est du bourg actuel au lieu-dit la Motte de Saulnay. La tradition attribue la construction du château, à son emplacement actuel, à la famille Odart qui le conservera jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> s. Le seigneur de Monts, Jean Odart étant mort sans postérité, c'est sa sœur Jeanne, épouse de

Pierre de Brillhac, qui hérite de la seigneurie. En 1481, le roi Louis XI érige la terre de Monts en châellenie en faveur de Pierre de Brillhac. C'est à cette famille que l'on doit le



Monts-sur-Guesnes, vestiges de la probable tour porche et de la première arche du pont (mires de 50 cm et 1 m) (Cliché : A. Montigny).

logis sud avec son remarquable escalier. Le 26 juillet 1651, Madeleine de Savonnières et son gendre, François Frézeau, achètent la châtelainie en copropriété et la font ériger en marquisat en novembre 1655.

Suite à la Révolution, le château est vendu à plusieurs reprises et progressivement morcelé. Ce n'est qu'au cours du <sup>xx</sup><sup>e</sup> s. qu'il est en grande partie abandonné et fait l'objet de pillage. Encore relativement bien conservé dans les années 1920, il s'effondre progressivement faute d'entretien. La commune se porte progressivement acquéreur du site à partir de 1971. Classé au titre des Monuments Historiques, en 1979, le château connaît des restaurations depuis la fin des années 1980.

Le diagnostic a été mené, aux abords et à l'intérieur du château de Monts-sur-Guesnes, par deux agents de l'Inrap du 15 au 19 juillet 2013. Les sondages réalisés lors de cette intervention ont permis de mettre au jour des structures archéologiques de différentes natures et appartenant à la période médiévale. Aucune trace d'occupation archéologique antérieure n'a été observée.

À l'extérieur de l'enceinte, plusieurs sondages ont été réalisés à l'emplacement des anciens fossés actuellement

comblés. Deux sondages situés le long de la muraille occidentale ont montré la présence de vestiges d'éléments de flanquements dont l'un était insoupçonné. Le premier d'entre eux correspond à une tour représentée sur le cadastre de 1813 dont les arrachements sont encore perceptibles dans les élévations du mur d'enceinte. Le second, interprété comme étant une tour porche précédé d'un pont en pierre, se situe en avant de l'actuel accès principal à la cour du château. Cet ouvrage de flanquement, partiellement dégagé, présente un plan quadrangulaire doté d'au moins un contrefort oblique à l'un de ses angles (voir fig.).

Les sondages réalisés à l'intérieur de l'enceinte ont montré, dans la plupart des cas, la faible profondeur d'apparition du substrat. Néanmoins plusieurs traces de niveaux d'occupation ainsi que diverses structures maçonnées ou fossoyées ont été mises en évidence. Parmi celles-ci, un profond creusement peut correspondre à un fossé appartenant à l'un des premiers états de cet ensemble castral. Il faut également signaler la présence de murs, de trous de poteaux et d'une sépulture orientée nord/sud.

Adrien MONTIGNY

Néolithique

Antiquité

## MORTON et TROIS-MOUTIERS

### Center parc - phase 1

Moyen Âge

La campagne de diagnostic réalisée dans l'enceinte du futur Center Parcs de la Vienne, sur une surface boisée de l'ordre de 200 ha, a permis de mettre en évidence des indices et vestiges pré et protohistoriques, gallo-romains et médiévaux. Pour les périodes les plus anciennes, le mobilier lithique recueilli, essentiellement lors de l'ouverture des tranchées, sans qu'aucune structure n'ait été discernée, consiste en : une herminette en roche verte, un percuteur en grès, une meule dormante également en grès, une ébauche de hache marteau (voir fig.), un polissoir et plusieurs silex, essentiellement des éclats, majoritairement en silex noir, dont certains brûlés ; on note également un nucléus lustré de type Levallois. L'étude par Jérôme Rousseau (Inrap), du mobilier céramique rattache cette occupation au Néolithique ancien et plus intéressant encore au complexe Epicardial (atlantique), et ce, dans une région (bassin de la Loire moyenne) habituellement vouée aux influences tardi-danubiennes (VSG final). Cette petite série vient donc compléter les rares indices d'une néolithisation en provenance du bassin méditerranéen, témoignages qui n'avaient jusque là été reconnus de façon évidente qu'à Bellefonds (Vienne).

Apparues dans la partie sud-ouest du diagnostic, au sein de neuf tranchées, les structures, au nombre de 72, qui se rattachent à la période gallo-romaine, consistent en fosses, segments de fossés et trous de poteaux. Ces éléments semblent correspondre à une petite occupation à caractère probablement agricole comme le laissent présumer tant la nature des structures (petits bâtiments sur poteaux type grenier) que la typologie du mobilier recueilli (céramiques communes, vases de stockage). Cette occupation s'avère d'autant plus importante que, remontant aux deux premiers



Morton et Trois-Moutiers, ébauche de hache marteau  
(Cliché : A.-A. Lichon).

siècles de notre ère, elle correspond à une période peu représentée dans ce secteur. Plus au nord, sept autres structures (segments de fossés, fosses, trous de poteaux), extrêmement arasées, se rattachent à La Tène et à l'époque gallo-romaine, le niveau d'érosion du mobilier empêchant toute datation plus précise.

Ajoutés aux quelques fragments céramiques datés du haut Moyen Âge retrouvés dans le comblement de certaines structures du site antique, les autres indices d'une occupation médiévale consistent en plusieurs fragments d'une même céramique, datée des <sup>xiv</sup><sup>e</sup>-<sup>xv</sup><sup>e</sup> s., provenant d'une fosse également localisée dans l'emprise du site et, plus au nord, quelques fragments, datés du <sup>xv</sup><sup>e</sup> s., retrouvés dans des recharges d'ornières.

Anne-Aimée LICHON



Antiquité

## NAINTRÉ

### Le Vieux-Poitiers Théâtre gallo-romain

Du 15 juillet au 2 août, une opération de sondages archéologiques a été menée dans la partie centrale du bâtiment de scène du théâtre afin de faire disparaître les bermes subsistant en limite des emprises de fouilles des campagnes de 1996 et 2013. Elle a été complétée par un sondage implanté dans la moitié ouest du bâtiment au pied du mur de fond de scène. L'opération a été suivie d'une phase de relevés des structures et du lapidaire mis au jour en 2012 et 2013.



Naintré, Le Vieux Poitiers, le théâtre, vue aérienne après l'intervention (Cliché : A. Ollivier).

Le plan de la scène est désormais complet, à l'exception de l'angle extérieur nord-ouest. La poursuite des investigations dans la fosse située au pied du mur de fond de scène a permis de confirmer l'absence de véritable niveau d'occupation entre la couche carbonneuse issue de l'incendie qui affecte le bâtiment peu avant le milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et les remblais qui sont antérieurs à ce sinistre. Le profil stratigraphique de ces remblais présente un bombement très marqué dans l'axe de symétrie du bâtiment puis un abaissement progressif à chaque extrémité, ce qui semble exclure toute possibilité de circulation sous l'estrade. Cette opération a par ailleurs permis d'affiner quelque peu la chronologie du premier état, daté entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et la première moitié du II<sup>e</sup> s. de notre ère. Les élé-

ments de datation recueillis récemment permettent en effet de faire débiter le premier état entre le troisième quart du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et les deux premières décennies du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

La phase de reconstruction du bâtiment de scène qui fait suite à son incendie est quant à elle datable du dernier quart du II<sup>e</sup> s. En effet, parmi le dépôt de 18 monnaies découvert en 1996 devant le bâtiment de scène figurait un dupondius d'Hadrien (117-138) permettant de faire remonter son enfouissement au troisième consulat de cet empereur, au plus tôt.

Dans son premier état, le niveau de l'estrade était plus élevé que le sol de l'*orchestra*. Cette différence de niveau est le résultat de la récupération des blocs de grand appareil qui composaient la première assise. La répartition initiale des blocs se devine d'ailleurs grâce à la succession des mortaises visibles au sommet du mur de soubassement. Il s'agit, en effet, d'un exemple rare de scellement des blocs sur une semelle de mortier à l'aide de goujons, cette méthode étant généralement réservée au scellement de blocs disposés en assises superposées.

La découverte d'un de ces blocs en place sur le mur de soubassement en façade, confirme l'hypothèse d'une première assise de blocs (dimensions : 1,25 m x 0,85 m x 0,34 m). Elle est également étayée par la situation de deux pierres de taille du même type, mises au jour en 1996, à l'angle sud-est de la scène.

Les observations réalisées lors de cette dernière intervention confortent les hypothèses formulées à l'issue de la campagne de fouilles de 2012 sur la restitution d'une seconde assise de blocs dont certains, récemment découverts, sont rehaussés d'un décor. Trois blocs presque intégralement conservés et plusieurs dizaines de fragments ont été recueillis dans le comblement des fosses qui est intervenu postérieurement à l'incendie. Les mieux conservés pré-

sentent sur leurs faces latérales les cadres d'anathyrose facilitant l'assemblage des blocs de plan barlong. Le lit d'attente de ce lapidaire présente des traces d'usure caractéristiques d'un passage fréquent. Ces éléments convergent donc vers la restitution d'un soubassement de deux assises de blocs de grand appareil dont le niveau supérieur comportait un registre décoratif qui a été partiellement appréhendé. La différence de niveau entre l'*orchestra* et l'estrade est évalué à au moins 1 m. Des escaliers devaient permettre l'accès à la scène.

Par ailleurs, les investigations conduites dans la fosse située au pied du mur de fond de scène ont permis de préciser la nature du comblement de ce secteur et de ses transformations. En premier lieu, des murs de 0,90 m de largeur ont





Naintré, Le Vieux Poitiers, le théâtre, le bâtiment de scène et une portion de sol construit de l'orchestra. Un bloc de grand appareil subsiste au milieu du mur de soubassement (Cliché : E. Denis, Balloïde-photo).

été installés entre les massifs de maçonnerie disposés à chaque extrémité et dans l'axe de symétrie du bâtiment et en saillie sur le nu du mur de fond de scène. Ces murs dont

la tranchée de fondation traverse la couche charbonneuse pourraient avoir été construits pour jouer un rôle d'épaulement du mur de fond de scène, fragilisé par l'incendie. Les massifs de maçonnerie faisant ressaut présentent le même mode de construction que le mur de soubassement de la scène et possédaient une fonction similaire.

À l'issue de ces opérations, les données archéologiques révèlent la mise en œuvre d'un bâtiment de scène surélevé et assez élaboré dans son premier état, possédant un front de scène architecturé. L'analyse des *membra disjecta* découverts à l'occasion des opérations archéologiques successives permettra de caractériser la nature de ce décor. En outre, les observations récentes tendent à démontrer que la toiture, dont les débris ont été mis au jour cette année, avait vocation à protéger l'espace situé en fond de scène, dont le décor architectural du front de scène.

Christophe BELLIARD

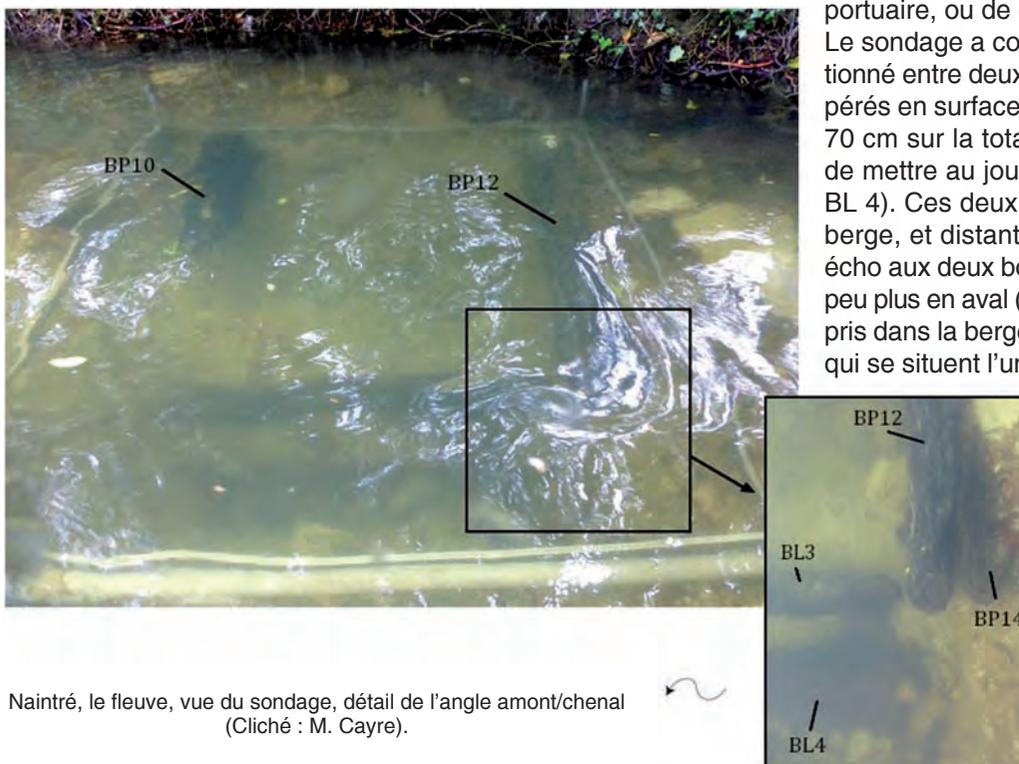
Antiquité

## NAINTRÉ Le Clain, subaquatique

En 2012, une opération de prospection avait permis de mettre au jour un aménagement de berge dans le Clain à proximité de Naintré. C'est au lieu-dit les Berthons que la découverte a eu lieu, en relation avec l'agglomération antique du Vieux Poitiers toute proche. En 2013, un sondage a été réalisé sur ce site de possible zone portuaire, ou de quai.

Pour rappel, cette structure en milieu aquatique se compose de quinze madriers en bois, tous horizontaux, dont certains sortent perpendiculairement à la berge (treize bois), et d'autres longent la berge. Elle s'étend sur une longueur totale de 10 m environ. La présence de *tegulae*, et de petits blocs grossièrement équarris, appuyait cette hypothèse de zone portuaire, ou de quai.

Le sondage a concerné un carré de 2 m x 2 m, positionné entre deux des treize bois (BP 10 et BP 12) repérés en surface. Descendu d'une hauteur d'environ 70 cm sur la totalité du carré, ce sondage a permis de mettre au jour de nouveaux bois (BP 14, BL 3 et BL 4). Ces deux derniers (BL 3 et 4), parallèles à la berge, et distants de celle-ci d'à peu près 2 m, font écho aux deux bois longitudinaux déjà découverts un peu plus en aval (BL1 et BL2), qui eux étaient en partie pris dans la berge. La position de ces nouveaux bois, qui se situent l'un au dessus de l'autre avec un léger décalage, viendrait clore un rectangle (si on prolonge les bois longitudinaux plus en aval, vers l'amont), et tend à appuyer l'hypothèse d'un caisson en bois, bloqué avec des moellons. Le système d'attache des bois entre eux n'a pas encore pu être observé, et fera l'objet d'une nouvelle demande de sondage pour l'année à venir.



Naintré, le fleuve, vue du sondage, détail de l'angle amont/chenal (Cliché : M. Cayre).

Cette découverte fait penser à celle faite à Bordeaux en 2002 et 2003 (Gerber, 2010). En effet, des madriers horizontaux avaient également été observés, se recoupant pour former les caissons d'un quai. Sur le Clain, pour le moment, un seul pieu de petit diamètre a été découvert. Son lien avec le reste de la structure reste encore à démontrer.

Morgan CAYRE

### Gerber, 2010

Gerber F. : « Burdigala, port d'Estey, port de Garonne » in Hugot L. et Tranoy L. : *Les structures portuaires de l'Arc atlantique dans l'Antiquité, Journée d'études de l'université de La Rochelle, 24 Janvier 2008*, Bordeaux, Aquitania, (suppl. 18), 2010.

Antiquité  
Moyen Âge

## POITIERS Hôtel Berthelot, 24 rue de la Chaîne

Temps modernes



Poitiers, hôtel Bethelot, vue de la façade sud (Cliché : S. Mages).

L'hôtel Berthelot, construit en 1529, abrite depuis la fin des années 1950 le centre d'études supérieures de Civilisation Médiévale. Les locaux, devenus inadaptés, font actuellement l'objet d'un vaste programme de rénovation. C'est dans ce cadre, que l'Inrap est intervenu à la demande de l'université de Poitiers, propriétaire du bâtiment, et sur prescription du SRA de Poitou-Charentes. Il s'agissait d'effectuer un diagnostic archéologique, complété par une observation sur le bâti, à l'emplacement de l'annexe est, récemment démolie. Pour cette opération, une étude documentaire succincte est venue compléter une couverture photographique.

L'opération, dont l'objectif était de mettre en évidence d'éventuelles phases d'occupation antérieures à la construction de l'hôtel, s'est révélée positive. En effet, malgré la petitesse de l'emprise de fouille (15 m<sup>2</sup>) et l'instabilité du terrain, l'unique sondage pratiqué a permis d'observer cinq phases chronologiques allant de l'Antiquité à l'époque moderne.

Séverine MAGES

Antiquité

## POITIERS Rue du Faubourg Saint-Cyprien Ancien hôpital Pasteur

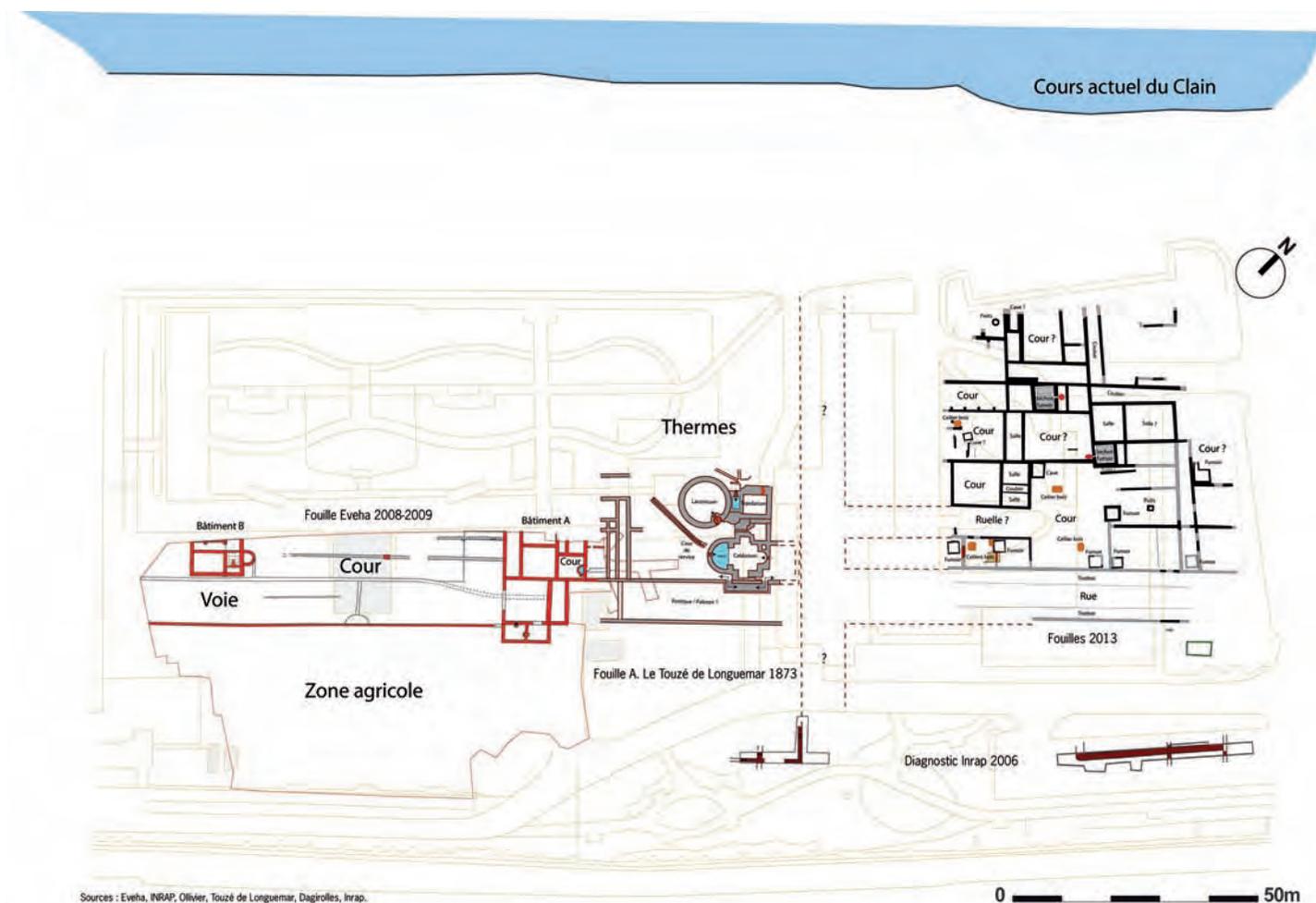
### Un quartier artisanal dans les faubourgs de *Lemonum*

L'hôpital Pasteur de Poitiers est inscrit dans l'enceinte de l'ancienne Abbaye Saint-Cyprien fondée au début du IX<sup>e</sup> s. et située sur la rive droite du Clain aux portes de la cité antique et médiévale qui se développe, elle, essentiellement sur le plateau en rive gauche.

Ce secteur de Poitiers est connu de longue date pour ses

vestiges car des recherches archéologiques menées en 1873-74 à l'occasion de terrassements réalisés par les Dominicains avaient permis à Alphonse de Longuemar d'y fouiller les restes d'un vaste et spectaculaire balnéaire gallo-romain.

Dans le cadre de la rétrocession par le CHU de Poitiers dans les années 2000 du site de l'hôpital Pasteur pour des projets immobiliers et d'hébergement de personnes âgées



Sources : Eveha, INRAP, Olivier, Touzé de Longuemar, Dagriolles, Inrap.

Poitiers, rue du Faubourg Saint-Cyprien, plan général des vestiges antiques découverts depuis le <sup>xix</sup><sup>e</sup> s. dans l'ancien hôpital Pasteur (Cliché : Inrap).

dépendantes, des diagnostics archéologiques Inrap ont été réalisés en 2004, 2006 et 2011. Ils ont montré que toute la zone située entre les anciennes routes de Bourges et de Limoges, est aménagée en terrasses durant l'Antiquité, et densément occupée (voir fig.).

Une fouille réalisée en 2009 par la société privée Eveha a dévoilé la présence d'un habitat périurbain occupé entre les <sup>i</sup><sup>er</sup> et le <sup>iv</sup><sup>e</sup> s. et une zone réservée à l'agriculture.

La fouille réalisée par l'Inrap du 2 avril au 5 juillet 2013 a permis d'étudier, sur 5 000 m<sup>2</sup>, une portion d'un quartier artisanal essentiellement consacré au séchage et fumage de produits qu'il reste à définir (études en cours) : viandes, céréales, bulbes.

Cette installation a été précédée par un aménagement en terrasse dans le courant du <sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle, scellé par un remblai de grave compactée.

Il ne reste pratiquement rien de la première phase, mis à part de grandes fosses creusées dans les argiles, et des fosses plus petites, *a priori* cuvelées, qui sont interprétées dans l'immédiat comme des celliers en bois.

Dans ce quartier, délimité au sud par une rue large de 4,50 m et bordée de trottoirs larges de 2,40 m et 2,80 m, une ruelle donne accès à une cour centrale. Une série de cellules artisanales composées d'une partie bâtie et d'arrière-cours closes se développe autour de celle-ci. Dans plusieurs de ces cours sont aménagées des constructions semi-enterrées (sept au total, plus deux caves), portant pour la plupart des traces de braséro sur leur sol et de la suie sur leurs murs. Deux salles sont aménagées avec un système de chauffage caractéristique des séchoirs-fumoirs connus sur le limes.

L'ensemble semble être abandonné vers la fin du <sup>iii</sup><sup>e</sup> s.

Cette fouille est la première à mettre en évidence l'existence d'un véritable faubourg suburbain de la cité antique de *Le-monum*. C'est par ailleurs un des rares exemples de quartier spécialisé dans le fumage connu en Gaule. Il rend probable la proximité d'abattoirs, de tanneries et d'ateliers de tabletterie.

Frédéric GERBER





Antiquité  
Moyen Âge

## POITIERS Ancien Lycée des Feuillants

Le projet de construction de la cité judiciaire de Poitiers dans l'enceinte de l'ancien lycée des Feuillants a conduit à la réalisation de sept tranchées de diagnostic archéologique en septembre-octobre 2013.

Les résultats, bien que « négatifs » en termes de risques archéologiques, sont riches en informations pour la connaissance de ce secteur de la ville.

Les travaux de construction du collège Saint-Joseph dans les années 1858-1860 ont totalement changé la physionomie des lieux. Les coteaux ont été taillés aux droits et aménagés en trois terrasses étagées, le calcaire a été totalement mis à nu, faisant ainsi disparaître les occupations antérieures, et la prairie humide, qui occupait jusqu'alors toute la zone entre les pieds de coteau et la rivière, largement remblayée.



Le site semble avoir pourtant été occupé durant l'Antiquité de manière très précoce, dès la période augusto-tibérienne, si l'on se fie à l'ensemble mobilier qui a servi à combler un puits karstique découvert dans un des sondages (voir fig.). Les éléments de construction (mortier, moellons, enduits, tuiles) retrouvés dans l'ensemble des sondages au sein des remblais du XIX<sup>e</sup> s. indiquent clairement que cette occupation était bâtie. Elle semble avoir perduré au moins jusqu'au début du III<sup>e</sup> s., mais ne s'est *a priori* pas étendue jusqu'au IV<sup>e</sup> s. La comparaison

Poitiers, lycée des Feuillants, entrée du puits karstique ayant livré un important lot de mobilier des années 20-30 de notre ère (Cliché : Inrap).

des données topographiques et géographiques avec celles récoltées depuis 2 ans sur la vallée du Clain à travers d'autres opérations conduites par l'Inrap, permet d'apporter un éclairage nouveau sur la côte basse d'étiage de la rivière avant les grands travaux de la fin du Moyen Âge.

Frédéric GERBER

Antiquité  
Moyen Âge

## POITIERS Rue des Feuillants

Les travaux de renouvellement de réseaux dans la rue des Feuillants ont fait l'objet d'une surveillance archéologique régulière et continue qui s'est échelonnée sur une durée de 5 mois au cours du second semestre de l'année 2013. Le suivi a porté sur l'emprise d'une tranchée de près de 1 m de largeur et d'environ 1,20 m de profondeur, implantée au milieu de la chaussée actuelle, depuis le n° 28 jusqu'à l'intersection avec la Grand'Rue.

La rue des Feuillants, dont le tracé est déterminé par l'implantation de l'enceinte de l'Antiquité tardive, présente un riche potentiel archéologique se rapportant aux vestiges du secteur oriental de la ville antique et à la topographie religieuse médiévale de ce quartier situé en limite du groupe épiscopal.

Les vestiges antiques ont été principalement observés aux deux extrémités du tronçon. Dans la partie haute de la rue, entre le n° 13 et le n° 29, l'arase des structures est apparue à une profondeur comprise entre 0,70 m et 1,15 m. Deux bassins distants de 4 m l'un de l'autre ont été découverts à l'arrière du lycée des Feuillants (au 13/30). Le premier (ST1), d'une largeur intérieure de 1,55 m conservait des parois enduites sur plus d'1 m de hauteur (fig. 1). La seconde structure hydraulique (ST2) n'était visible qu'à son extrémité nord-est et présentait un mur de 5 m de longueur et 0,50 m de largeur ainsi que l'amorce d'un second en retour d'équerre. L'angle conservait un bourrelet d'étanchéité. Son comblement a livré des tessons de céramique datable du Haut-Empire.





Figure 1 : Poitiers, 30 rue des Feuillants, bassin n° 1  
(Cliché : C. Belliard).

Plusieurs niveaux d'occupation dont des niveaux de sol ont été observés en liaison avec des maçonneries antiques. Le plus remarquable a été mis au jour entre le n° 21 et le n° 25 à la cote de 89,50 m NGF soit à moins de 1 m sous le niveau de la rue actuelle. Bien que partiellement observé en plan, ce sol maçonné à galets de 0,15 m d'épaisseur a été suivi sur une longueur de 7 m (fig. 2). Quelques mètres séparaient cette structure d'une maçonnerie pouvant être interprétée comme le piédroit d'un arc de faible hauteur sous clef (fig. 3). Ce mur maçonné en pierres de près de 0,80 m d'épaisseur était caractérisé par plusieurs assises de *tegulae* inclinées à son extrémité. L'installation d'une



Figure 2 : Poitiers, stratigraphie au 21-23 rue des Feuillants, niveaux de chaussées médiévales installées au sommet du sol maçonné antique, visible à la base de la coupe. (Cliché : C. Belliard).



Figure 3 : Poitiers, 25 rue des Feuillants, sépultures d'adulte et de nouveau-né datant du haut Moyen Âge installées au contact des maçonneries antiques (Cliché : C. Belliard).

sépulture médiévale avait par ailleurs entamé le flanc nord de cette construction.

Dans la partie basse de la rue, huit maçonneries gallo-romaines en contact avec plusieurs niveaux archéologiques ont été mises au jour de manière continue entre le n° 62 et le n° 83 à une altitude voisine de 81,50 m NGF, soit à une profondeur comprise entre 1,15 m et 1,30 m sous la rue actuelle. La fonction de ces constructions au plan complexe n'est pas établie, mais il a été possible de mettre en évidence des reprises d'œuvre au niveau de la chaîne d'angle d'un bâtiment pour prolonger sa longueur vers le nord. L'arasement de ces deux tronçons de murs de 0,50 m de largeur a été dégagé sur une longueur totale de 8,50 m (orientation 16° ouest). Cette maçonnerie était bornée au sud par une succession de trois tronçons de murs parallèles et accolés de 0,70 m à 0,80 m de largeur au pied desquels a été mise en évidence une couche d'incendie (81,36 m NGF). Un huitième mur au parement en petit appareil et également orienté 16° ouest était visible dans la coupe ouest de la tranchée sur une longueur de 1,80 m.

Au n° 66, la tranchée a été creusée à 3,50 m à l'est de l'abside de l'oratoire du haut Moyen Âge, fouillée en 1983 et 1984 sur l'emplacement de l'église romane Saint-Michel. Il a été possible d'observer d'importants travaux de terrassement dans cette zone dont les remblais ont mobilisé des matériaux de construction antique dont des enduits peints. Cette phase de décaissements, non datée, explique également le niveau bas des arasements de maçonneries antiques retrouvées à 1,40 m de profondeur (80,70 m NGF).



Figure 4 : Poitiers, 62-83 rue des Feuillants, sépultures médiévales installées au sommet des maçonneries antiques (Cliché : C. Belliard).

En outre, plusieurs tronçons et plusieurs niveaux similaires d'une chaussée empierrée constituant les prémices de la rue actuelle ont été observés régulièrement depuis le n° 30 (à l'arrière de l'ancien lycée des Feuillants) jusqu'au n° 60/79. Elle a été installée au sommet des ruines antiques, soit directement sur l'arase des murs ou sur un fin remblai intercalaire recouvrant les niveaux de sol antiques (au n° 21). Au-delà de cette zone, on en perd toute trace ce qui permet de supposer que son tracé s'infléchit. Au n° 25, cette chaussée recouvrait également deux sépultures en pleine terre dont celle d'un nouveau-né (fig. 3). La tombe d'adulte a été datée au  $^{14}\text{C}$  par AMS entre 690 et 880 ce qui permet de proposer l'hypothèse d'une mise en place de cette voirie au cours du haut Moyen Âge.

L'opération a par ailleurs permis de mettre en évidence la présence d'un espace funéraire médiéval relativement étendu et attesté par la découverte de 36 sépultures ou indices de sépulture entre le n° 28 et le n° 62/83. Malgré la dispersion apparente des tombes, on observe un mode d'inhumation assez semblable, caractérisé par une majeure partie de sépultures en pleine terre et seulement trois sépultures en coffre attestées. Les squelettes les mieux

conservés présentaient majoritairement une position de type décubitus dorsal, la tête à l'ouest et les bras le long du corps. Les tombes étaient presque toujours dépourvues de mobilier funéraire. Quelques tessons de céramique datant du Haut-Empire ou des  $\text{x}^{\text{e}}$ - $\text{xi}^{\text{e}}$  s. ont toutefois été recueillis dans le comblement de deux sépultures, mais ne permettent pas une datation fiable. Au n° 73, un vase funéraire à encens de la seconde moitié du  $\text{xiv}^{\text{e}}$  s. a été recueilli près d'une tombe creusée dans la chaussée médiévale (Identification des céramiques : B. Véquaud et D. Guitton). La forte densité des inhumations entre le n° 62 et le n° 83 permet d'avancer l'hypothèse d'une nécropole implantée au sud-est de l'ancienne église Saint-Michel et Saint-Georges (fig. 4). Dans ce secteur, bon nombre d'entre elles avaient été perturbées par la mise en place des anciens réseaux. Diverses situations ont été observées : les sépultures étaient contenues dans une fosse étroite creusée dans les murs antiques ou installées au sommet de l'arase sur un fin remblai intercalaire. Face au n° 62, un niveau de sol aménagé au sommet de l'arase semble avoir fonctionné avec le développement de cet espace funéraire (82 m NGF).

Une datation au  $^{14}\text{C}$  par AMS a porté sur un échantillon de trois sépultures assez éloignées les unes des autres. Elle permet de proposer une datation similaire pour les sépultures découvertes à chaque extrémité de la rue (n° 13/30 et 62), comprise entre la fin du  $\text{vii}^{\text{e}}$  s. et la fin du  $\text{viii}^{\text{e}}$  s. (calibration à 2 Sigma : 880 à 990). L'analyse portant sur la sépulture d'adulte accompagnée d'un nouveau-né, fouillée au n° 25 (fig. 3) fournit une datation plus précoce, entre 690 et 880, mais ces deux fourchettes chronologique se recoupent.

La fréquence des découvertes sur l'ensemble de ce tracé laisse donc transparaître l'existence d'une zone funéraire assez lâche et non structurée aux abords de l'enceinte antique (à l'exception du secteur situé aux abords de l'oratoire du n° 66). Cette vision est très certainement à mettre sur le compte de la méthode d'investigation employée. Malgré les contraintes inhérentes à cette approche, les données archéologiques concernant ce secteur s'en trouvent renouvelées et viendront utilement compléter celles récemment acquises lors de la fouille préventive des Caillons (F. Gerber, Inrap GSO).

Nombre de questionnements se font jour au sujet de cet espace funéraire et la communauté à laquelle elle renvoie. La paroisse Saint-Michel n'est attestée qu'au  $\text{xiii}^{\text{e}}$  s. par les sources écrites et les quelques indices chronologiques recueillis renvoient à une situation bien antérieure. La problématique d'une structuration de l'espace funéraire dans l'environnement d'un lieu de culte au cours de cette période charnière des  $\text{viii}^{\text{e}}$  et  $\text{ix}^{\text{e}}$  s. est posée. Il reste donc à définir le rôle de l'oratoire du haut Moyen Âge dans le développement de cette occupation funéraire et sa structuration en un éventuel cimetière.

Christophe BELLARD



Antiquité

## POITIERS

### 15-23, rue du Pré L'Abbesse

Au cours du mois de novembre, les travaux de pose d'une canalisation d'eau potable destinés à alimenter l'EHPAD des Feuillants ont fait l'objet d'une surveillance archéologique depuis le n° 15 jusqu'au n° 23 de la rue du Pré L'Abbesse.

La tranchée implantée au milieu de la rue sur une longueur de 51 m a permis de mettre au jour plusieurs structures dont une chaussée empierrée non datée, à seulement 0,30 m sous le niveau de la rue actuelle. Elle a été reconnue à partir du 21 jusqu'à l'entrée du garage de la résidence des Feuillants où les terrassements anciens ont largement perturbé les niveaux archéologiques de cette portion de la rue. Elle était installée sur un remblai qui recouvrait les niveaux antiques.

Au n° 23-25, peu avant l'intersection avec la rue des Feuillants, la tranchée de 1,25 m de profondeur et de 0,80 m à 1 m de largeur a permis de mettre au jour de manière partielle une construction orientée nord/sud possédant une galerie dont la largeur est estimée entre 1,50 m et 1,80 m. Elle conservait son niveau de sol de galets maçonné d'assez belle facture (91,94 m NGF). Le tronçon du mur oriental, large de 0,75 m, avait fait l'objet d'une récupération de matériaux tandis que celui de l'ouest, en partie conservé sous la berme de la tranchée, présentait quelques gros moellons non équarris en calcaire.

Un second sol maçonné du même type se poursuivait sous la berme à l'est du mur en négatif. Deux murs en retour d'équerre et de moindre épaisseur (0,40 m) délimitant une pièce dépourvue de sol en dur matérialisait la limite de cette construction gallo-romaine.

Au nord, jusqu'au n° 17, se développaient des remblais à la base desquels a été identifié un niveau de sol limoneux noirâtre riche en charbon de bois (91,77 m NGF).

Au n° 15, l'argile rouge orangée du substrat est apparue à 0,65 sous le niveau de la rue (89 m NGF). Deux murs en pierres calcaires liés à l'argile grise de 0,30 m et 0,75 m de largeur, orienté 30° ouest étaient fondés dans ce niveau de substrat. Ils conservaient une élévation de 0,45 m à 0,60 m dans la berme sud de la tranchée. La base du comblement de cette structure était occupée par un remblai de 0,15 m d'épaisseur constitué de matériaux de construction antiques dont une forte proportion de fragments de *tegulae*, d'enduits peints et des tessons de céramique du II<sup>e</sup> s.

À l'extrémité de la tranchée, face à l'entrée de l'ancien lycée des Feuillants, le terrassement a fait apparaître l'extrémité nord d'une construction de 1,66 m de largeur intérieure, à 0,65 m sous le niveau de la rue. Cette structure conservée sur une hauteur de 0,42 m s'appuie sur l'affleurement calcaire qui a été en partie décaissé à l'est et qui en constitue le fond.

Le comblement était composé d'un niveau de blocs calcaires avec mortier jusqu'au niveau de l'arase supérieure des murs. Il contenait des matériaux antiques dont des mortiers hydrauliques, mais la découverte de tessons de céramique faïencée du XIX<sup>e</sup> s. plaide en faveur d'un remplissage rapide, sans doute en liaison avec les aménagements voisins du site des Feuillants.

Christophe BELLIARD Époque indéterminée



Poitiers, 23 rue du Pré L'Abbesse, structures antiques (Cliché : C. Belliard).



Poitiers, 23 rue du Pré L'Abbesse, chaussée empierrée installée sur un remblai intercalaire au-dessus des structures antiques (Cliché : C. Belliard).



Poitiers, 15 rue du Pré L'Abbesse, construction arasée et son comblement à l'entrée de l'ancien lycée des Feuillants (Cliché : C. Belliard).



Époque indéterminée

## POITIERS 51, Grand'Rue

L'installation d'une chambre télécom au pied de l'immeuble du 51 Grand'Rue a nécessité le creusement d'une fosse dans la largeur du trottoir (1,50 m) sur une longueur de 1,90 m.

Ce terrassement a fait apparaître de manière partielle une structure de plan allongé terminée par une abside demi-circulaire. L'abside conservait l'amorce d'un voûtement en cul-de-four.

Un tronçon du mur nord-ouest d'une largeur maximale de 0,40 m, a été mis au jour sur 0,80 m de longueur et 1,20 m de hauteur. Maçonné au mortier de chaux, il conservait treize assises de moellons irréguliers en calcaire dont le parement intérieur était couvert par un enduit grossier et résistant de 20 mm d'épaisseur. Ce dernier ne s'apparentait pas à un enduit d'étanchéité tel qu'on peut l'observer sur des structures hydrauliques (bassins, cuves ou citernes). Ce mur se développait au-delà de la bordure du trottoir sous la chaussée suivant une orientation de 44° ouest.

L'intérieur de la structure a été fouillé partiellement jusqu'au niveau de sol en terre battue (79,36 m NGF) situé à 1,50 m sous le niveau de la chaussée.

Les vestiges d'un aménagement à degrés en pierres calcaires occupaient l'extrémité sud-est de la structure, à la base de l'abside. Un bloc calcaire d'une hauteur de 0,20 m subsistait contre la paroi et constituait l'extrémité de cet aménagement qui fermait sans doute la structure.

Le comblement était constitué d'une forte charge de moellons et éclats de pierres calcaires contenus dans une matrice traduisant un comblement rapide. Il contenait de nombreux fragments d'enduits peints de facture assez grossière de teintes blanchâtre et grisâtre. Aucun décor pictural n'a été observé en place. Les parois de la structure ne présentent par ailleurs aucune trace de mortier de préparation de ce type de décor pictural.

La fonction de cette structure dont l'orientation est divergente de celle de la voirie n'est pas clairement établie. Sa datation antique est exclue.

Christophe BELLIARD



Poitiers, 51 Grand'Rue, vue générale de la structure  
(Cliché : C. Belliard).



Poitiers, 51 Grand'Rue, détail de l'abside et de son aménagement  
(Cliché : C. Belliard).

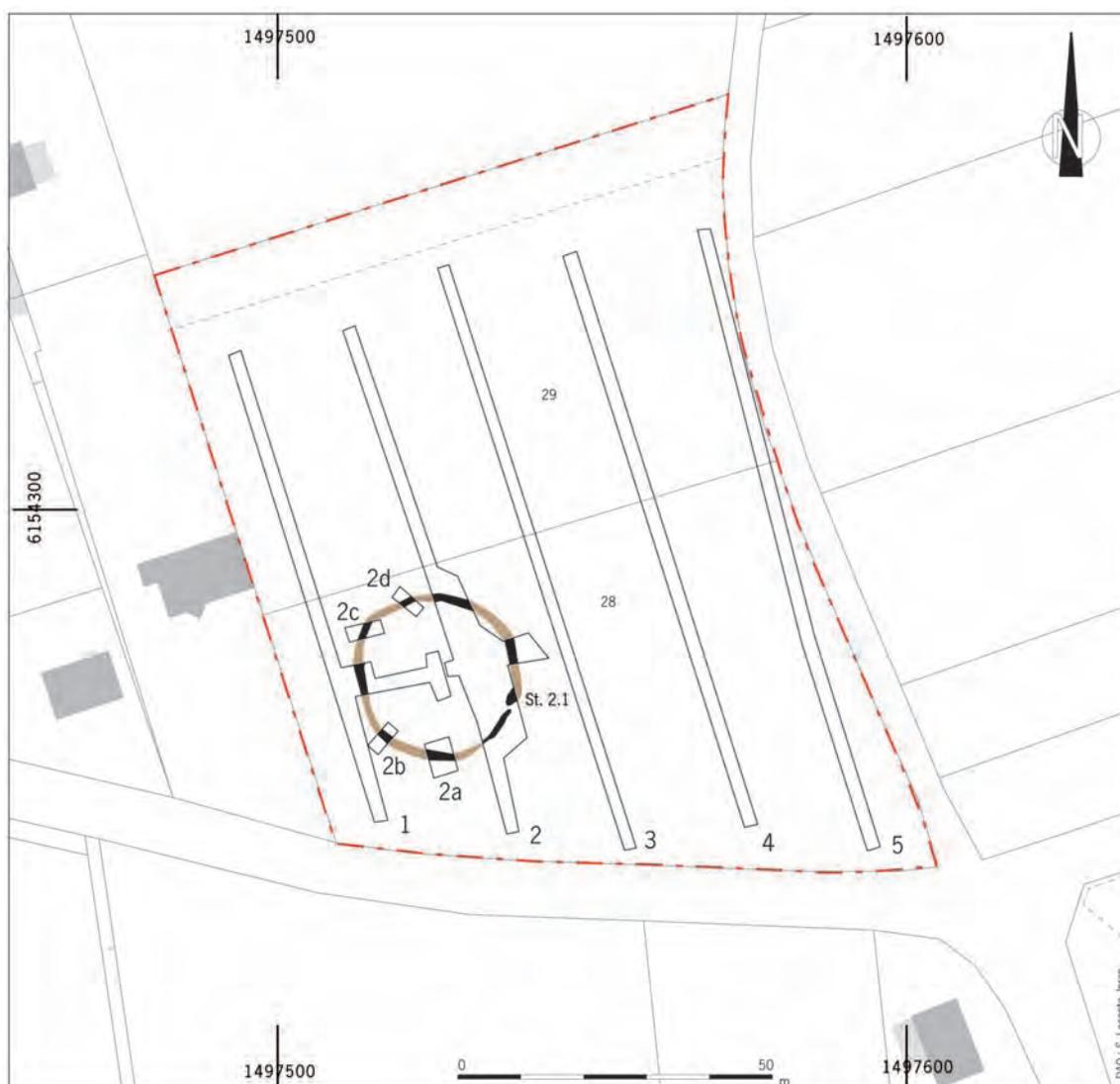
## SAINT-BENOÎT ZAC de la Gibauderie

Le projet d'aménagement de la ZAC de la Gibauderie a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Saint-Benoît, au sud de l'agglomération de Poitiers. L'emprise des travaux couvre une superficie de 1,5 hectares, répartie sur cinq parcelles formant deux lots non contigus. Elle se développe au nord-est du bourg de Saint-Benoît, dans un secteur périurbain en pleine expansion. L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2013, avait pour objectifs de découvrir la nature d'une anomalie circulaire et de vérifier l'existence d'une occupation antique recensée sur la carte archéologique de la commune. Les douze sondages réalisés représentent une surface cumulée de 1 735 m<sup>2</sup>, soit environ 11 % de la superficie du projet.

L'intervention archéologique a mis au jour les vestiges d'un enclos fossoyé protohistorique jusqu'alors inédit. Repérée à l'occasion d'une campagne de prospection géophysique, cette structure est constituée d'un fossé circulaire définissant une aire interne d'environ 24 m de diamètre, soit une sur-

face intérieure de 450 m<sup>2</sup>. Le fossé mesure 1 m de largeur moyenne, pour 0,18 à 0,6 m de profondeur conservée ; son fond est plat et ses parois subverticales à légèrement évasées. Il présente, dans sa portion sud-orientale, une interruption de 0,25 m de largeur. Le comblement se compose de sédiments argilo-limoneux, bruns et homogènes, assez compacts, renfermant une proportion variable de plaquettes, cailloux et graviers en calcaire. Une petite fosse ovoïde de 0,7 m de longueur, comblée par des sédiments et des cailloux chauffés, est aménagée dans le comblement de la partie occidentale. Malgré le décapage mécanique d'environ 50 % de la surface de l'enclos, aucune structure anthropique n'a été observée à l'intérieur ou en périphérie de celui-ci. Le mobilier archéologique ne se compose que d'un unique tesson, retrouvé dans le niveau de remplissage supérieur et datant probablement de l'âge du Bronze. Quelques fosses modernes de plantation d'arbres ont également été reconnues sur l'emprise de l'opération.

Christophe MAITAY



Saint-Benoît, implantation des sondages et plan des structures observées (relevé : R. Bernard, DAO : S. Leconte, Inrap).

Âge du Fer  
Moyen Âge

## SAINT-GEORGES LÈS-BAILLARGEAUX La Mamot

Dans le cadre d'un projet de lotissement au lieu-dit La Mamot, un diagnostic archéologique avait été prescrit en 2006 et réalisé en septembre de la même année (Baty, 2006). Il avait permis d'identifier plusieurs indices d'occupation datant de la Protohistoire, de l'Antiquité et de toute la période médiévale. Les vestiges protohistoriques (enclos circulaire) et antiques (enclos quadrangulaire maçonné pouvant être interprété comme un *fanum* ou un mausolée) se situaient à l'est de la fouille, hors emprise, le long de la voie romaine

reliant *Limonium* à *Caesarodunum*. Ils n'ont donc pas été impactés par la fouille.

L'arrêté de prescription portait sur une surface d'environ 7 800 m<sup>2</sup> englobant la totalité des vestiges découverts à l'extrémité occidentale de l'emprise du diagnostic. Situés à l'est du centre bourg de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, ils se trouvent à proximité immédiate de la nécropole mérovingienne de La Mamot, fouillée en 1999 (RO : B. Farago-Szekeres), et non loin de l'ancienne voie romaine.



Figure 1 : Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, plan des vestiges découverts (DAO : Inrap).



Figure 2 : Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, élévation utilisée pour séparer deux espaces (Cliché : Inrap)

La fouille (fig. 1), effectuée de mars à mai 2013 a ainsi permis la découverte de nombreuses structures en creux dont une zone d'ensilage assez conséquente. Les premières études permettent d'attribuer cette occupation à une large période allant du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s.

Outre cette zone de stockage et quelques trous de poteaux épars ne dessinant, à ce stade de l'étude, aucun plan de bâtiment, c'est essentiellement la découverte de cavités appréhendées comme des souterrains refuges qui ont attirés l'attention et conduit au déclenchement d'une tranche complémentaire.

Aménagés dans des fosses karstiques, leur fonction n'est pas encore complètement assurée. Mais la mise en œuvre pour l'un d'entre eux d'une élévation (fig. 2) séparant deux espaces ou pour un autre, d'une rampe d'accès (fig. 3), ne laisse pas de doute quant à une action anthropique. Le comblement de ces structures refuges ( ? ) permet de les attribuer aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Ce qui est, pour la basse Vallée du Clain, un exemple d'occupation souterraine plutôt précoce (Triolet, 2003).

Avec cette découverte, la mise au jour de quatre sépultures (en cours d'étude) dont le comblement a livré du matériel datant permet d'assurer en sus une occupation entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s.

Deux zones de petite surface d'extraction de calcaire ont aussi été découvertes et peuvent être attribuables à une utilisation autour de l'An Mil.



Figure 4 : Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, vase à décor de méandres incisés du premier âge du Fer, structure 142 (Cliché : Ch. Maitay).

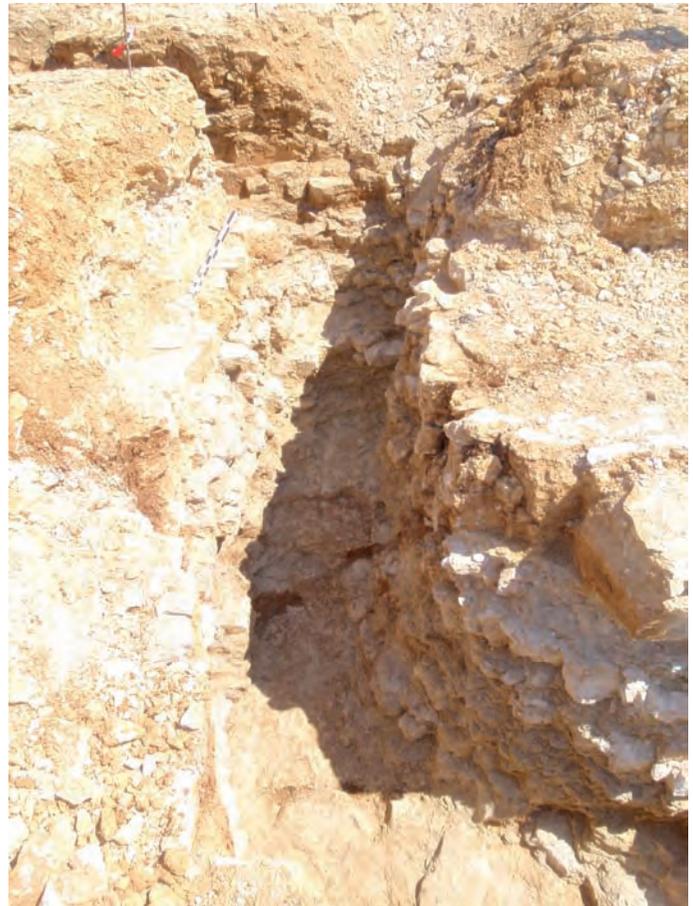


Figure 3 : Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, rampe d'accès pour un souterrain (Cliché : Inrap).

Enfin, l'étude du mobilier protohistorique, dont certains tessons portent des décors plus rares pour la région (fig. 4), permet de confirmer l'existence d'au moins deux phases d'occupation antérieures à l'habitat médiéval. Une de l'âge du Bronze ancien qui occupe une position résiduelle dans le comblement de structures postérieures, et l'autre, nettement mieux représentée, marque une occupation de l'âge du Fer. Les formes et les décors attribuables à cette phase semblent correspondre à la phase finale du premier âge du Fer, soit entre 550 et 450 av. J.-C. (Ch. Maitay).

Au regard des premières études et des résultats du diagnostic de 2006 (un enclos protohistorique notamment), il semble certain qu'une occupation protohistorique sur l'ensemble du plateau a eu lieu et qu'elle pourrait être plus dense que pressentie. Quant à l'occupation médiévale, elle se caractérise par une occupation continue du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. Elle pourrait être mise en relation avec la nécropole mérovingienne, fouillée en 1999, située à seulement quelques dizaines de mètres de là, au nord de l'emprise.

Sylvain GUILLIN



Antiquité

## SANXAY Herbord (PCR *Cassinomagus*)

Le site d'Herbord, commune de Sanxay, est situé dans la Vienne, à 30 km au sud-ouest de Poitiers. Classé monument Historique, ce vaste ensemble gallo-romain offre aujourd'hui aux visiteurs un temple cruciforme, un théâtre et des thermes.

Une opération d'étude du bâti des thermes s'est déroulée du 05 au 11 octobre 2013, dans le cadre du PCR « *Cassinomagus* (Chassenon, Charente), l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques ». Les problématiques étaient ciblées. Les grands bains chauffés des thermes de Sanxay frappent l'observateur par leur ressemblance avec les grands bains d'immersion des thermes de Chassenon. Il s'agissait donc d'effectuer une analyse de leurs éléments constitutifs, afin d'initier de plus fines confrontations entre les structures de ces deux édifices thermaux et de discuter, à terme, les implications d'éventuels rapprochements : circulation des hommes (architectes, artisans), des matériaux, des techniques ou des schémas constructifs.

Les aménagements des trois grandes piscines chauffées – Pic2, Pic3 et Pic4 – ainsi que la structure interprétée comme une « douche » (fig 1 ; Aupert *et al.*, 2008) ont pu être entièrement étudiés. L'analyse architecturale a bénéficié des fiches d'enregistrement et de la base « OPUS Aleria », développée à partir de la base « OPUS » créée par H. Dessales (UMR 8546), permettant de traiter toute unité architecturale construite. Le relevé architectural a été réalisé avec le concours des nouvelles techniques de photogrammétrie 3D.

Une attention particulière a été portée aux matériaux, spécifiquement aux mortiers et bétons de chaux employés pour toutes les composantes des bains : sol de fond d'hypocauste, *suspensura*, enduits de support des revêtement en pierre, etc. Au total, quarante-cinq prélèvements ont été



Figure 1 : Sanxay, vue depuis le nord-ouest de la salle V1, la « douche », avec en bas de l'escalier un sol en béton de tuileau incorporant à la retombée de l'eau (en provenance du mur ouest, à droite de l'image) une bande de dalles calcaires (Cliché : ArkeMine).



Figure 2 : Sanxay, orthophotographie 3D, vue zénithale orientée au nord des piscines Pic2 (à gauche), Pic3, Pic4 et de la « douche » (à droite), avec l'indication des points de prélèvement des mortiers de chaux (DAO : ArkeMine).



réalisés. Leur emplacement d'origine a été enregistré grâce à une station totale, et intégré dans le relevé 3D (fig.2). Le traitement des données et les analyses des matériaux sont en cours. Mais on peut d'ores et déjà signaler que les observations de terrain invitent à revoir la chronologie relative et l'organisation interne de certaines piscines chauffées des thermes de Sanxay.

Arnaud COUTELAS

## SAULGÉ

### Les Coteaux - phase 03

Le projet d'exploitation d'une carrière de sables et de graviers au lieu-dit Les Coteaux à Saulgé est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Le projet est d'une superficie to-

#### **Aupert *et al.*, 2008**

Aupert P. : *Sanxay antique*, Paris, France, Ed. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux (guides archéologiques de la France , 43), 2008, 110 p.

tales de 77 462 m<sup>2</sup>. La phase 03 d'une superficie de 6 500 m<sup>2</sup> s'est avérée entièrement négative.

David BRUNIE

## SILLARS

### Les Pièces du Cimetière, rue de Villeneuve

L'emprise de ce diagnostic archéologique concerne un terrain argileux avec un pendage d'environ 3 % vers le nord, situé entre 117 et 107 m d'altitude. La pauvreté du sol et l'orientation septentrionale de ce versant sont deux facteurs qui peuvent expliquer l'absence d'indice archéologique dans un secteur présentant plusieurs sites aux abords immédiats. Dans la partie méridionale de l'emprise, le substrat apparaît rapidement sous la terre végétale tandis qu'au nord, le coluvionnement lié à l'érosion de la partie haute est plus important.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

#### **Bakkal-Lagarde, 2013**

Bakkal-Lagarde M.-C. : *Poitou-Charentes, Vienne, Sillars, Les Pièces du Cimetière, Rue de Villeneuve*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 42 p.

Moyen Âge

## VARENNES

### La Tourette

À trois kilomètres au sud-est de Mirebeau, et à 2,5 km au nord-est du bourg de Varennes, La Tourette est un lieu-dit situé en haut de coteau, à une altitude atteignant 151 m, dominant au sud la plaine de Neuville et à l'ouest le vallon du ruisseau le Chaudour, affluent de la rivière la Pallu. Dans ces deux directions, la dénivellation atteint une cinquantaine de mètres. Le site occupe la bordure occidentale d'un massif de tuffeau, dont une bonne partie est actuellement boisée.

Le réseau souterrain occupe le versant supérieur du coteau, un ensemble de grandes salles s'ouvrant vers le nord et l'ouest, autour d'une carrié jouxtant des bâtiments de ferme déjà visibles sur le cadastre napoléonien. Les galeries et les salles accessibles se développent à l'ouest mais surtout au nord-ouest, suivant la déclivité naturelle du terrain. La totalité du réseau est creusée dans un tuffeau ou craie blanche micacée et glauconieuse du Turonien, le dévelop-



Varennes, vue générale du site – implantation des secteurs et localisation des principales entités archéologiques (Cliché : A. Ollivier).

pement linéaire connu atteint 180 m. Des habitats troglodytiques et des carrières sont connus localement à Luché, Chaumont, La Vouge... D'importants souterrains aménagés sont attestés dans un rayon de deux kilomètres : Luché, La Roche Bernard, La Touche, La Fouleresse, Chailly.

### La fouille programmée

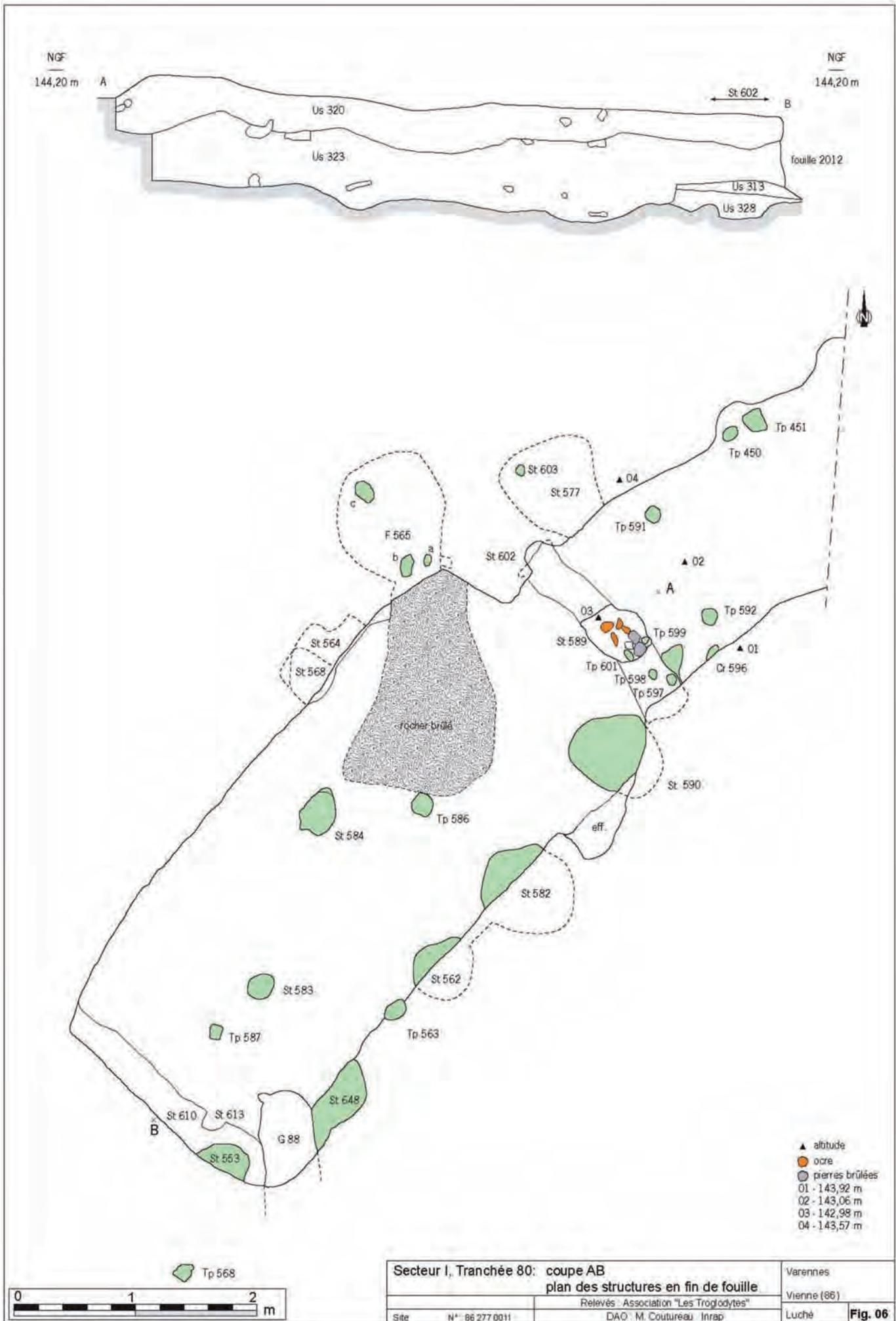
L'apport essentiel de la campagne 2013 a été la mise au jour de structures excavées en communication directe avec le(s) réseau(x) souterrain(s) : la tranchée 80, les carriés 85 et 86.

La tranchée 80 dont une partie avait été fouillée en 2012 est caractérisée par une batterie de sept silos creusés dans le sol et les parois, d'assez faible contenance, dévolus au stockage provisoire de denrées agricoles. L'un des silos latéraux a été réutilisé comme four probablement pour un usage artisanal : activité métallurgique ? fumage ? séchage ? Par une galerie pentue et un conduit vertical évoquant un déversoir, la tranchée communique avec une salle souterraine elle-même pourvue d'un silo. Cette tranchée, au vu des trous de poteaux internes, devait être couverte de matériaux périssables par un toit à double pente. La céramique découverte indique l'implantation la plus précoce sur l'ensemble du site : fin IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Ce type de structure excavée se rapproche de celles découvertes dans le département du Maine-et-Loire, mais se singularise par une profondeur moyenne de un mètre. Son organisation et ses aménagements laissent penser qu'il ne s'agit pas d'un habitat. Elle se situe à proximité de l'accès supérieur de la galerie 82, datée des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. par la céramique, sur laquelle se greffe une autre cavité, salle ou puits d'extraction, actuellement obstruée, mais qui apparemment ne constitue pas le terminus du réseau souterrain.

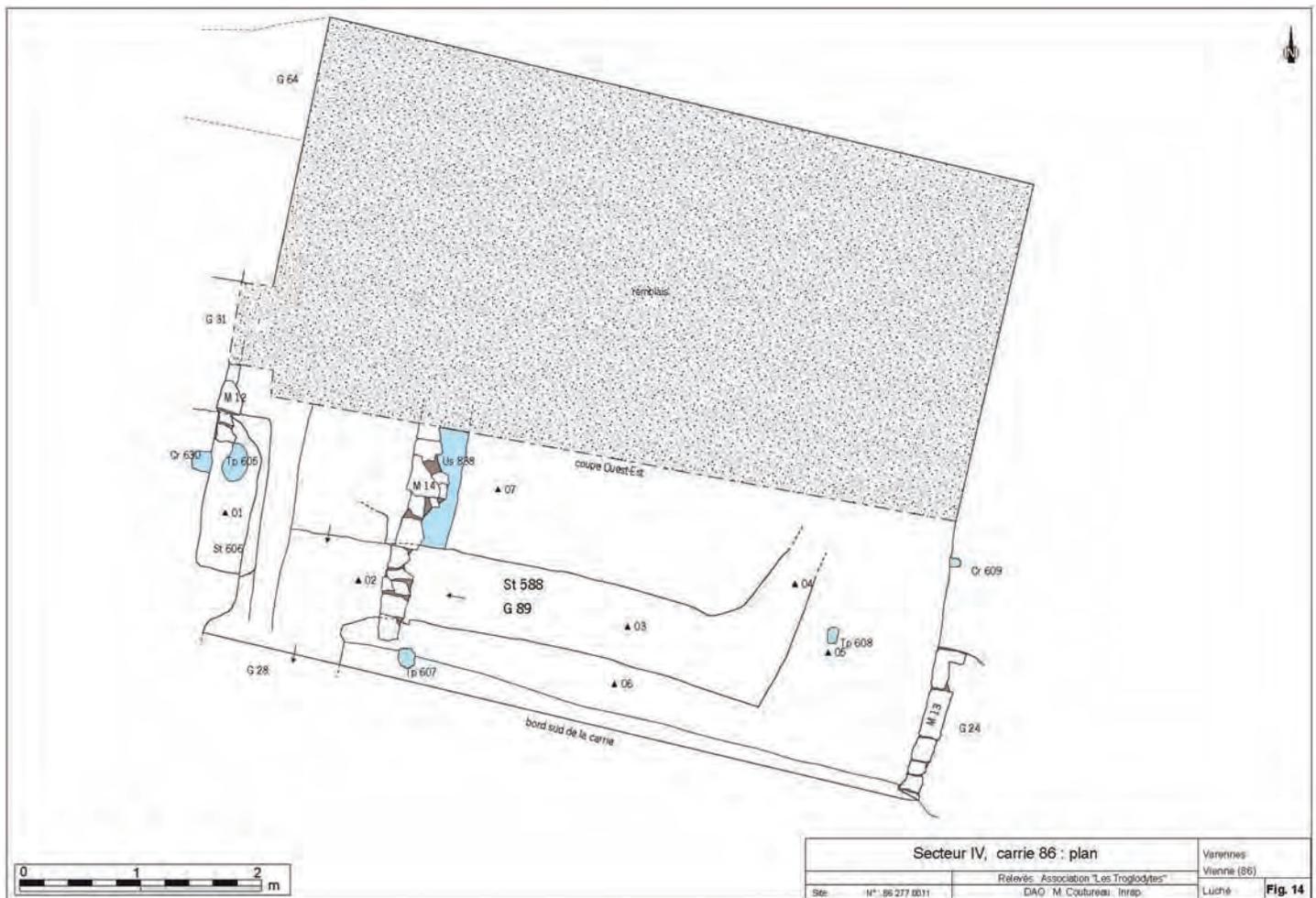
La carrie 85 mise au jour par la pelle mécanique montre

des parois creusées à la verticale dans le tuffeau. Les développements des deux côtés dégagés indiquent une forme carrée de 8,50 m de côté et une profondeur estimée à plus de 4 m. Elle communique avec une grande salle souterraine déjà connue. Par manque de temps il n'a pas été possible de la dégager jusqu'en fond de creusement.

La carrie 86 de plan rectangulaire atteint 6,50 m de longueur et 5,50 m de largeur. La profondeur creusée dans le substrat atteint 3 m à 3,90 m. La coupe stratigraphique a révélé un niveau supérieur de démolition composé de nombreux moellons calcaire, vestiges d'un bâtiment non localisé à ce jour, qui pourrait être la « Tourette », toponyme du site. Dans ce secteur, les céramiques indiquent une occupation constante entre le X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s. Trois des parois verticales de la carrie sont surmontées de murets de protection montés à la terre et à l'argile. Comme la carrie 85, la carrie 86 dessert plusieurs galeries donnant accès à de grandes salles souterraines. La fonction de ces deux cours ouvertes profondément excavées est difficile à déterminer. L'on peut concevoir que dans un premier temps elles aient permis le creusement et l'évacuation des déblais des cavités annexes. Dans un second temps, elles ont servi de « puits de lumière » et contribué à l'aération des galeries et des salles. Exposées sur le flanc nord du coteau elles n'ont guère pu favoriser l'implantation d'un habitat. Le dégagement complet de ces deux entités permettra d'affiner leur fonction, en particulier par la découverte probable d'autres appendices souterrains et la recherche d'accès de surface. Des carriés comparables sont connus dans le Maine-et-Loire, dans la vallée du Rio Jalon en Aragon et à Matmata, dans le sud de la Tunisie, mais elles ne sont pas documentées de façon scientifique. Localement, la prospection pédestre réalisée en 2009-2010 sur les communes de Varennes, Thurageau et Mirebeau a montré la présence au niveau géologique du



Varenes, plan de la tranchée 80 (relevé : association Les Troglodytes, DAO : M. Coutureau, Inrap).



Varennes, plan de la carrière 86 (relevé : association Les Troglodytes, DAO : M. Coutureau, Inrap).

tuffeau de nombreuses cours troglodytiques décaissées dans le substrat et encore occupées il y a quelques dizaines d'années. L'organisation est invariable : salles réservées à l'habitat (comportant cheminée, niches, sol carrelé..), annexes agricoles pour les animaux et le stockage des denrées agricoles, puits à eau et four commun puisque plusieurs familles ou fratries vivaient ensemble. Peut-être a-t-on là la perdurance d'un type d'occupation rurale remontant à la fin du Moyen Âge comme c'est le cas dorénavant attesté à La Tourette.

Les datations avancées pour le site les années précédentes ont été confortées par l'étude céramique, qui a en outre permis de préciser les implantations. Ainsi, la tranchée 80 constitue la première installation sur le site, fin IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., précédant la galerie 82, utilisée dès les X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Leur fonction essentielle relève de l'ensilage, probablement de céréales étant donné l'environnement. Ces structures proches, localisées au nord-est, sont creusées dans le substrat, le bâti est totalement absent. La carrière 86 est implantée dans une zone plus à l'ouest où l'occupation est constante entre le X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s., et où subsistent les arases de plusieurs murs en surface, indices ténus de bâtiments, à mettre en relation avec l'important niveau de démolition composé de moellons taillés. L'on assiste donc à un déplacement de l'occupation sur le site. La configuration des cavités permet aussi d'évacuer définitivement la fonction de souterrain refuge. Quant au statut des occupants, deux éléments suggèrent, du moins à la fin du Moyen Âge, un statut privilégié. L'étude documentaire menée par Anne Autissier a abouti à la découverte de l'acte de succession de David de Chailly qui permet de renforcer l'hypothèse d'une terre noble de

La Tour de Luché, devenue à une époque indéterminée, fin XVI<sup>e</sup> ?, la possession d'un « roturier ». L'étude céramique conduite par Brigitte Véquaud relève la présence d'une vaisselle de table de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> s. signalant un site « privilégié ».

La prospection géophysique réalisée par la société Géocarta a trouvé en sous-sol de nombreuses anomalies dans la prairie jouxtant la zone fouillée : des linéaires évoquant des hauts de galeries et une zone dont la forme correspond à une carrière. L'on aurait donc sur le site tout un réseau de cours excavées dont il faudrait à terme étudier les caractéristiques et les fonctions.

Les perspectives pour 2014 visent à achever la fouille du secteur IV en l'élargissant au nord jusqu'au chemin rural, à fouiller la carrière 85 et à pratiquer deux sondages limités dans la prairie sud afin de vérifier les données de la prospection géophysique. Il est aussi nécessaire de poursuivre les recherches en archives pour mieux cerner le statut des occupants du lieu.

#### L'étude céramique (Brigitte Véquaud, Inrap)

La céramique mise au jour lors de la fouille programmée atteste d'une occupation très précoce du site au moins dès le X<sup>e</sup> s., voire à la fin du IX<sup>e</sup> s. L'occupation se poursuit jusqu'au XIII<sup>e</sup> s., avec semble-t-il, un déplacement de celle-ci. Des productions spécifiques au Poitou, comme les glaçures jaunes du XI<sup>e</sup> s. ou les glaçures mouchetées des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., sont absentes. Un hiatus chronologique semble se produire au XIV<sup>e</sup> s. et les vestiges céramologiques datants attribuent une « ré-occupation » du site à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> s. À cette période, la vaisselle de table

(tasse, pichet) pourrait signaler un site « privilégié ». Le XVI<sup>e</sup> s. se caractérise par quelques céramiques d'importation. Puis le site ne semble plus vraiment occupé et les dernières céramiques, des faïences, datent des comblements du XIX<sup>e</sup> s.

#### L'étude documentaire

##### (Anne Autissier, société historique du Mirebalais)

Les dernières recherches avaient permis de retrouver la mention, en 1775, d'une « maison noble de la tour de Luché » (AD 86, 4 E 88/588) évoquée à l'occasion de la succession de David de Chailly. La seconde campagne s'est donc attachée à dépouiller de manière systématique les actes notariés émis dans les années 1774-1775. Le dépouillement, pièce par pièce, de toutes les minutes s'est parfois avéré nécessaire, et utile puisque l'acte de succession de David de Chailly a été retrouvé (AD 86, 4 E 88/580) ; inventaire des biens et des archives du défunt à destination

des héritiers, ce registre de cent pages mentionne de nombreuses archives. La seconde étape a donc consisté à rechercher ces actes notariés qui tous n'ont pas été encore retrouvés, mais font apparaître de nouvelles pistes de recherches. Certains contrats de mariages ou partages semblent en effet montrer des liens de parenté lointains avec des membres de la famille de Ry, qui légitiment ces derniers en tant que co-héritiers. Deux établissements agricoles encore en usage fin XVIII<sup>e</sup>, une borderie et une métairie, y sont mentionnés. Un partage de « la maison de la Tour de Luché » est cité en 1583. D'autre part, un acte mentionne un droit de franc-fief pour la Tour de Luché encore dû en 1759. Cet usage signifiant que la terre de La Tour de Luché a été un fief noble donné à ou acheté par des roturiers à une époque et dans des termes qu'il reste à préciser.

Daniel VIVIER, Brigitte VEQUAUD  
et Anne AUTISSIER

Antiquité

## VENDEUVRE-DU-POITOU

### Les Tours Mirandes

### La prospection géophysique

Une cinquième et dernière campagne de prospection électrique a été effectuée par Géocarta sur une surface de 15,5 ha (fig. 1). Elle a concerné, d'une part l'espace central monumental de l'agglomération et d'autre part la périphérie

nord et sud de l'espace bâti. Le matériel utilisé est un ARP équipé d'un GPS et tracté par un quad. Les relevés sont faits à trois profondeurs différentes (0-50 cm, 0-1 m, 0-1,70 m).

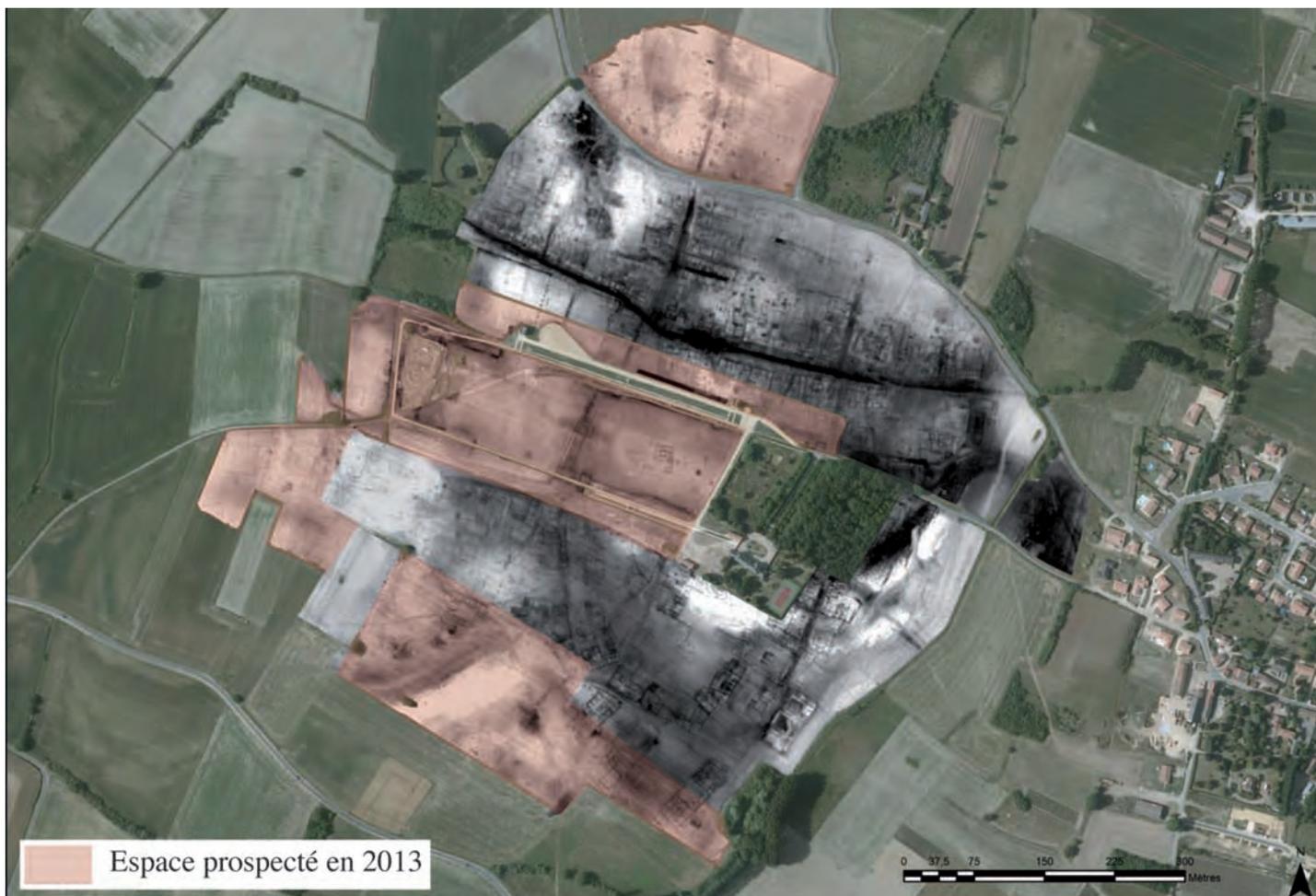


Figure 1 : Vendeuve-du-Poitou, prospection géophysique, carte de résistivité, voie 2, sur fond d'orthophotographie IGN (relevé : Géocarta).

La fenêtre ouverte sur l'espace central fait apparaître deux constructions symétriques totalement inédites, de part et d'autre du grand ensemble monumental fouillé. Elles prolongent vers l'est les portiques longeant les côtés nord et sud de la grande esplanade et se terminent par un bâtiment circulaire (fig. 2). Malheureusement, une partie de ces vestiges est occultée par les aménagements touristiques du site. Par ailleurs, la prospection électrique fait apparaître les constructions, d'orientation nord/sud, séparant en deux espaces l'esplanade et déjà connues par photographie aérienne. Elle montre cependant à cet emplacement une série d'anomalies d'orientations légèrement divergentes qui indiqueraient la succession de plusieurs constructions.

La zone nord de l'agglomération, dont la prospection au sol avait permis de montrer qu'elle était occupée dans l'antiquité, présente des vestiges bâtis identifiables le long d'une voie qui prolonge la rue nord/sud observée lors des campagnes précédentes.

Au sud-ouest et au sud-est, les limites de l'agglomération n'ont pas été complètement atteintes, mais la densité urbaine semble devenir moins forte. Par ailleurs, au centre de la zone sud, des anomalies de type pédologique (colluvionnement probable) rendent les vestiges difficilement discernables.

La campagne de prospection géophysique de 2013 permet maintenant d'avoir une vision de l'agglomération prenant en compte l'ensemble du tissu urbain. Une analyse fine des anomalies permettra de mettre en place de futurs programmes d'études portant sur des questions particulières posées par ce site.

Nadine DIEUDONNÉ-GLAD



Figure 2 : Vendevre-du-Poitou, détail des bâtiments encadrant l'ensemble monumental fouillé, carte de résistivité sur fond d'orthophotographique IGN (relevé : Géocarta).

Antiquité

## VENDEVRE-DU-POITOU

### Les Tours Mirandes

### La fouille programmée

Cette opération constitue la quatrième et dernière étape d'un programme pluriannuel initiée en 2010 dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée à l'université de Poitiers. Elle porte sur un quartier d'habitat de l'agglomération antique des Tours Mirandes (Vendevre-du-Poitou), localisée à une vingtaine de kilomètres au nord de Poitiers/*Lemonum*, capitale de la cité des Pictons.

Les fouilles réalisées depuis 2010 ont permis d'aborder, dans le cadre d'une approche extensive, un secteur de près de 1 600 m<sup>2</sup> situé dans la partie méridionale de l'agglomération. Elles ont notamment permis l'étude de différents ensembles bâtis regroupés au sein de deux îlots (îlot E à l'est et P à l'ouest) séparés par une petite ruelle d'orientation nord/sud (R2).

La structuration de l'espace étudié est, par ailleurs, marquée par la présence de deux rues importantes. La rue R1, d'orientation est/ouest, qui marque la limite nord de l'emprise de fouille et semble correspondre à un des axes importants de l'agglomération. Et la rue R3, d'orientation nord-ouest/sud-est, qui borde la limite orientale de l'emprise de fouille semble correspondre, selon les indications fournies

par la prospection géophysique, au *cardo maximus* de l'agglomération.

Les différents ensembles bâtis caractérisés dans la partie occidentale du chantier (îlot E) correspondent à des bâtiments dont les élévations mettent essentiellement en œuvre des matériaux périssables, et prennent appui sur de simples solins (bât. VII), ou sur des murs bahuts de facture plus soignée (bât. I). Bien que l'état de conservation de ces constructions apparaisse généralement satisfaisant, les niveaux de sol de ces bâtiments ne sont que très rarement conservés.

Les fouilles effectuées cette année dans ce secteur ont, pour l'essentiel, concerné la partie septentrionale du bâtiment I et ont porté sur des lambeaux de sol appartenant à l'ultime phase d'occupation de la cour intérieure de ce bâtiment (espace E25). À cette occasion deux structures en creux ont notamment pu être mises en évidence et correspondent, pour l'une, à une petite fosse dépotoir marquant probablement le début de la phase d'abandon du bâtiment (seconde moitié du III<sup>e</sup> s. de notre ère) et pour l'autre, à un dépôt monétaire composé de 36 monnaies de bronze - ex-

clusivement des sesterces dont la chronologie de frappe recouvre une période allant du règne de Titus à celui de Commode – soigneusement empilées à l'intérieur d'un goblet en céramique à panse piriforme qui marque, pour sa part, le terminus *post quem* du dépôt et le situe aux abords du dernier quart du III<sup>e</sup> s. de notre ère.

La fouille partielle des remblais de construction mis en œuvre lors de l'édification du bâtiment I a, par ailleurs, permis de mettre en évidence la continuité orientale d'un mur (M30) marquant la limite d'une maison d'habitation antérieure à l'établissement du bâtiment I (bât. VI) avec la rue R2 et de confirmer que la façade septentrionale de l'îlot E a été avancée d'environ 1,70 m à l'occasion de cet ultime remaniement de l'espace foncier.

Un sondage initié en 2012 dans la partie centrale de la rue R2 a été poursuivi. Les fouilles effectuées dans ce cadre ont permis de caractériser l'existence de deux états de voirie supplémentaires, portant ainsi à cinq le nombre de bandes de roulement successives de cette ruelle.

Le premier état de cette rue se superpose directement au paléosol. Seul son trottoir, matérialisé par de grandes plaques de grès cénomaniens posées de champ, était empierré. Son aménagement a eu lieu, au plus tôt, lors du premier quart du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Il sera rapidement remplacé, au cours de ce même siècle, par une bande de roulement empierrée dépourvue de trottoir. Les deux états de voirie fouillés en 2012 se superposeront à ce dernier dans le courant de la fin du I<sup>er</sup> / début II<sup>e</sup> s. de notre ère avant d'être eux-mêmes supplantés, probablement à la fin du II<sup>e</sup> s. par une ultime bande de roulement, aujourd'hui presque intégralement disparue sous l'action des labours.

Les relations et évolutions conjointes existant entre cette rue et les bâtiments qui lui sont adjacents ont, en outre, pu être précisées et s'avèrent d'un éclairage particulièrement pertinent en vue de l'établissement d'une chronologie d'ensemble du chantier.

Un second sondage a été réalisé dans la partie septentrionale de la rue R2, à l'endroit de sa jonction avec la rue R1. Différents états de voirie, ainsi que leurs réfections successives ont, là encore, été mis au jour. Seuls les niveaux de voiries intermédiaires (fin I<sup>er</sup> / courant II<sup>e</sup> s.) ont été étudiés. On retiendra que ce carrefour a été traité avec une certaine minutie et a notamment fait l'objet d'un empierré soigné qui conserve de belles ornières. Les murs des bâtiments adjacents sont bordés de trottoirs (à l'exception du mur de clôture oriental du bâtiment VI) et un chasse-roue, matérialisé par une borne circulaire directement engagée dans l'angle nord-ouest du bâtiment II, venait protéger ce dernier du passage répété des charrois.

Un troisième et dernier sondage a été effectué au niveau de la rue R3. Compte-tenu des limites définies par l'emprise de fouille, ce dernier n'a concerné que les marges occidentales de la voirie. L'existence d'au moins trois bandes de roulement successives a néanmoins pu être constatée. Il s'agit, là aussi, de bandes carrossables empierrées. Il convient de noter que l'existence d'une canalisation rectiligne d'adduction d'eau en conduite forcée a été caracté-

risée sous la plus ancienne des bandes de roulement étudiées. Bien que la conduite proprement dite – composée de boisseaux de bois présentant une longueur minimale de 1,50 m – se soit entièrement désagrégée, son négatif est demeuré nettement visible et la découverte d'une emboîture en fer conservée dans sa partie médiane est venue, s'il en était besoin, renforcer cette interprétation.

La plupart des vestiges mis au jour dans la partie orientale du chantier diffèrent des maçonneries présentes au sein de l'îlot E, à la fois par leurs modalités de construction et par leur état de conservation. L'ensemble le plus marquant mis en évidence au sein de cet espace correspond à un bâtiment d'habitation (bât. II) qui occupe une position particulièrement marquante pour l'étude du fait urbain, puisqu'il se trouve à l'extrémité septentrionale de l'îlot P, à l'endroit de la jonction des rues R2 et R3 avec la rue R1.



Vendevre-du-Poitou, la fouille, cour P16 du bâtiment II et son puits à margelle monolithe (Cliché : J. Durand).

L'état de conservation de ce bâtiment est remarquable à bien des égards. Ses maçonneries conservent des élévations hautes de 35 cm en moyenne et sont presque systématiquement recouvertes par des enduits peints polychromes. Les sols de l'ensemble de ces pièces sont conservés et vont du simple niveau de terre battue à l'*opus signinum* de facture soignée. Des foyers muraux ont, par ailleurs, été mis au jour au sein de trois pièces de vie et témoignent d'un certain degré de confort.

Les fouilles réalisées dans ce secteur en 2013 ont prioritairement concernées la partie nord du bâtiment. Elles ont été initiées par la mise en évidence d'un certain nombre de perturbations – matérialisées sous la forme de fosses aux contours irréguliers – dont la chronologie n'a pu être précisée. Il convient de noter que les vestiges sous-jacents n'ont, le plus souvent, été que faiblement impactés par ces perturbations.

Trois nouveaux espaces ont été mis en évidence dans la partie nord-occidentale du bâtiment. Ils se déclinent sous la forme d'une nouvelle pièce de vie disposant d'un foyer mural (P8), d'un couloir (P9b) et d'une pièce de plan trapézoïdal (P9) qui correspond, de toute évidence, à la cuisine du bâtiment. La partie orientale de l'habitation est, pour sa part, occupée par une cour intérieure (P16) bordée d'un portique (P16b), ainsi que par une ultime pièce septentrio-



Vendeuvre-du-Poitou, la fouille, cuisine P9 du bâtiment II (Cliché : J. Durand).

nale (P19), dont seules les marges ont pu être abordées, puisqu'elle se situe en dehors de l'emprise de fouille.

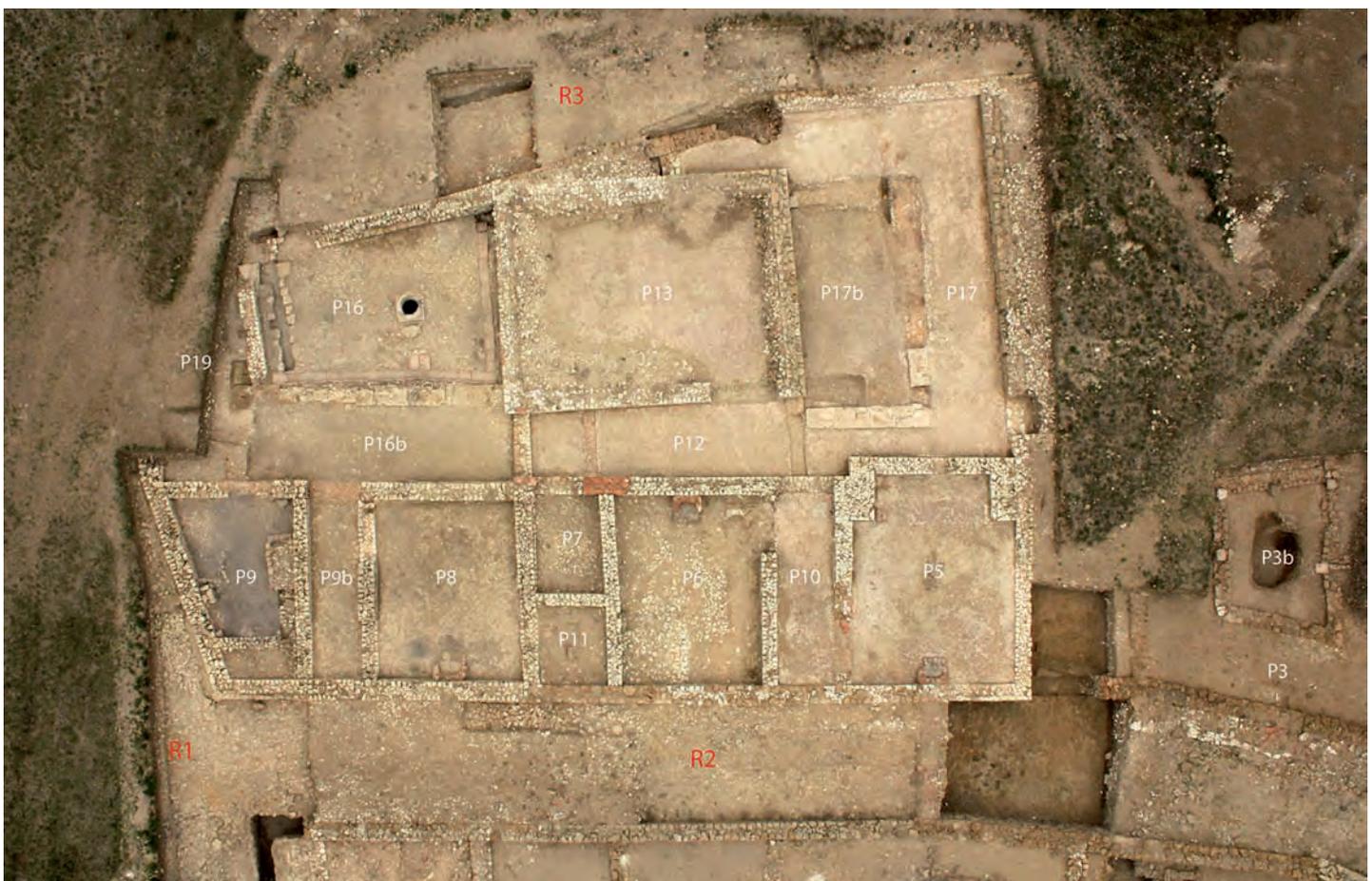
La pièce P8 présente un module et une organisation comparable à celle des espaces P5 et P6, respectivement fouillées en 2011 et 2012. Avec une surface d'environ 23 m<sup>2</sup>, elle reste néanmoins la plus modeste de ces trois pièces de vie. Son sol se compose d'une terre battue agrémentée de chaux et ses murs étaient recouverts d'un enduit peint relativement fruste dont seules les plinthes mouchetées sont conservées *in situ*. Elle dispose d'un foyer mural de belle facture, similaire dans ses dimensions, aux foyers muraux mis au jour en P5 et P6. Elle est, en revanche, la seule pièce du bâtiment II à disposer d'une annexe,

puisqu'elle constitue le seul accès vers la pièce de service P11.

L'existence du couloir P9b, légèrement plus arasé que le reste du bâtiment, n'avait pas été perçue suite au nettoyage superficiel de la zone. Il permet d'accéder à la pièce P8 et communique avec le portique P16b. Son sol, composé de terre battue et de mortier, présente un aspect parfaitement identique à celui de la pièce P8. Ses murs étaient recouverts par un enduit peint blanc rehaussé par des bandes et des mouchetures de couleur ocre-rouge. Un graffiti représentant probablement un gladiateur a été découvert à l'occasion de la fouille des remblais de démolition qui composaient son comblement.

L'extrémité nord-occidentale du bâtiment était occupée par un espace de plan trapézoïdale, s'étendant sur une surface de 16 m<sup>2</sup>, auquel l'on accédait directement depuis le portique P16b par l'intermédiaire d'un large seuil. Les murs de cette pièce sont les seules maçonneries de l'aile occidentale du bâtiment II à ne pas avoir été enduites. Son sol se composait d'un simple niveau de terre battue. Il s'agit, à l'évidence, d'une cuisine puisque deux tables de cuissons matérialisées par des plate-formes pleines étaient adossées à ses murs de clôtures ouest et sud. Il convient, en outre, de noter qu'une plaque foyère a été installée à même le sol dans sa partie septentrionale. Plusieurs indices convergents indiquent qu'il s'agit probablement d'un réaménagement tardif.

Deux niveaux d'occupation successifs, comportant de nombreuses inclusions cendreuseuses, ont pu être exploités lors



Vendeuvre-du-Poitou, la fouille, vue aérienne du bâtiment II (Cliché : B.-N. Chagny).

de la fouille de cette pièce. De nombreux restes de micro-faune (pattes et griffes de volatiles, ichtyofaune) ainsi que des restes céramiques extrêmement fragmentés ont été collectés à l'occasion du tamisage de ces niveaux.

Bien qu'elle ait été initiée à l'occasion de la campagne de 2012, la fouille de la partie nord-orientale du bâtiment II n'avait pas permis d'obtenir un état de connaissance satisfaisant de la planimétrie de ce secteur. La surface de la cour P16 avait notamment été surestimée, puisque cette dernière était bordée, à l'ouest, par un portique (P16b) dont l'existence n'a pu être constatée qu'après l'enlèvement de plusieurs niveaux de remblais de destruction.

Le portique P16b est axé dans le prolongement direct du couloir P12. Sa limite septentrionale est située en dehors de l'emprise de fouille. Bien qu'elle ne puisse pas être prouvée, l'existence d'une communication directe avec la rue R1 apparaît plus que probable. Ce portique est limité à l'ouest par le mur M114, qui marque l'extrémité orientale des espaces P8, P9 et P9b. Sa limite orientale est matérialisée par un stylobate composé de blocs calcaires de grand appareil, sur lequel prenait place une colonnade aujourd'hui disparue.

L'espace P16 s'étend sur une surface d'environ 35 m<sup>2</sup> et correspond à une cour portiquée. Dans son état d'aménagement initial, cette cour était bordée par deux galeries de circulation (au nord et à l'ouest). Le stylobate de son portique nord (P19) a, selon toute vraisemblance, été détruit à l'occasion d'un ultime réaménagement du bâtiment II et ses vestiges ont servi de base à l'établissement d'un mur plein.

Un puits présentant une margelle monolithe calcaire occupe la partie centrale de cette cour. Le traitement de ce monolithe apparaît particulièrement soigné puisque sa base carrée, de 1,70 m de côté, est prolongée par une margelle annulaire haute d'environ 50 cm. Faute de moyens adéquats seule la partie supérieure de son comblement avait pu être fouillée en 2012. La partie haute de son cuvelage est constituée par des assises régulières de moellons de grès cénomaniens.

La collecte ainsi que le rejet des eaux pluviales provenant des toitures surmontant les espaces P16b et P19 étaient assurés par deux caniveaux de factures très différentes. La première de ces rigoles, vraisemblablement mise en place dès la première phase d'aménagement de la cour P16, était exclusivement construite au moyen de tuiles à rebords et borde les murs de clôture ouest et sud de la cour. Les eaux collectées étaient directement rejetées dans le radier de fondation du mur gouttereau oriental de la cour.

Le second caniveau a été mis au jour dans la partie septentrionale de la cour P16. Il borde le mur de clôture septentrional de la cour P16 et a, de toute évidence, été construit lors de la même phase de réaménagement que celle ayant vu le remplacement du stylobate nord par un mur plein. Il se matérialise sous la forme d'un négatif large d'environ 25 cm, délimité au nord et au sud par deux rangées de blocs directement encastrés dans le sol de la cour. La rigole de ce caniveau était, selon l'hypothèse la plus probable, constituée d'un coffrage de planches aujourd'hui disparu. Les blocs disposés sur ses côtés assuraient le soutènement des terres environnantes. Le rejet des eaux collectées s'effectuait, au travers du mur gouttereau oriental de la cour, par l'intermédiaire d'un exutoire aménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie au moyen d'une barre à mine. L'évacuation définitive

de l'eau était assurée, côté rue, par l'intermédiaire d'une petite fosse drainante faisant office de puits perdu.

La partie méridionale du bâtiment n'a pas été totalement délaissée, puisque le dégagement de l'espace P14 – une vaste cour de service – a été poursuivi. L'enlèvement des remblais de construction sous-jacents au sol de cet espace a permis la mise au jour d'une vaste cour à péristyle (P17) appartenant à un bâtiment antérieur à l'édification du bâtiment II.

Cette cour présente une surface minimale de 80 m<sup>2</sup> et était portiquée sur au moins trois côtés. Son extension nord-orientale est localisée sous la pièce P13 du bâtiment II et n'a donc pu être reconnue. Les trois galeries de circulation mises au jour sur ses pourtours montrent une largeur régulière d'environ 2,30 m et disposaient de sols en *opus signinum* de belle facture. Seul le stylobate du portique occidental est intégralement conservé. Il se compose de blocs de calcaire jurassique de grand appareil. Les stylobates sud et est ont, en revanche, été presque intégralement spoliés. Leur récupération est très certainement concomitante de la construction du bâtiment II.

La fouille d'une petite tranchée de récupération localisée dans la partie nord-est de cette cour a permis de constater l'existence d'un mur appartenant à un état bâti encore antérieur à la construction de cette maison à péristyle. Bien que seule une très faible portion de cette maçonnerie ait pu être caractérisée au cours de la fouille, nous avons pu noter que son orientation différait singulièrement de celle des deux états qui lui ont succédé. Ce mur a, selon toute vraisemblance, été détruit en vue de l'aménagement de la cour à péristyle P17, puisque son arase a été directement recouverte par le sol maçonné du portique oriental.

Le potentiel stratigraphique de ce secteur apparaît donc particulièrement riche, puisqu'au moins trois ensembles bâtis distincts s'y sont succédés. Seul le dernier de ces états a, pour l'heure, fait l'objet d'un dégagement extensif et a donc pu être caractérisé de manière approfondie. Les deux états précédents n'auront pu qu'être effleurés au cours de ce programme pluriannuel et leur fonction, ainsi que leur chronologie, restent encore à préciser.

On retiendra enfin qu'un petit sondage supplémentaire a été réalisé dans la partie sud-est du chantier (bât. III, espace P3) afin de permettre l'étude d'un petit réseau de maçonneries mis au jour en 2010 et dont la fonction restait à déterminer. Les quatre murs finalement mis au jour forment une structure de plan trapézoïdal qui occupe la partie centrale de l'espace P3. Ils correspondent à autant de stylobates maçonnés et conservent, au nord et à l'est, des blocs calcaires qui servaient probablement de socle à une simple colonnade de bois. L'espace P3 doit donc, lui aussi, être assimilé à une cour à péristyle, même si cette forme architecturale trouve ici une traduction particulièrement fruste.

Bien qu'elle laisse en suspens de nombreux questionnements, cette quatrième et dernière campagne de fouille a permis d'améliorer efficacement la perception de la chronologie des différents ensembles bâtis découverts. Les deux îlots ainsi que les différentes rues étudiés montrent de nombreuses phases d'aménagement et présentent des particularités qui méritaient indéniablement d'être étudiées. Comme c'est toujours le cas en contexte urbain, l'espace foncier a connu au fil des siècles d'importants remaniements

et témoigne d'un dynamisme particulièrement marquant au cours des trois premiers siècles de notre ère. À défaut de pouvoir être qualifié de brutal, l'abandon de ce secteur de l'agglomération apparaît néanmoins relativement précoce et sans équivoque. Difficile cependant d'en préciser les causes. De la même manière, les modalités ainsi que les formes les plus précoces de l'établissement anthropique restent, pour l'heure, hors de portée. Seule la poursuite ultérieure de la fouille de ce secteur pourra permettre d'en

préciser les contours. Nous espérons que les fouilles conduites dans le cadre de ce programme pluriannuel, ainsi que le travail de thèse auquel elles participent, seront à même d'initier une nouvelle dynamique de recherche sur cette agglomération majeure – et pourtant méconnue – de la cité des Pictons.

Johan DURAND

Protohistoire

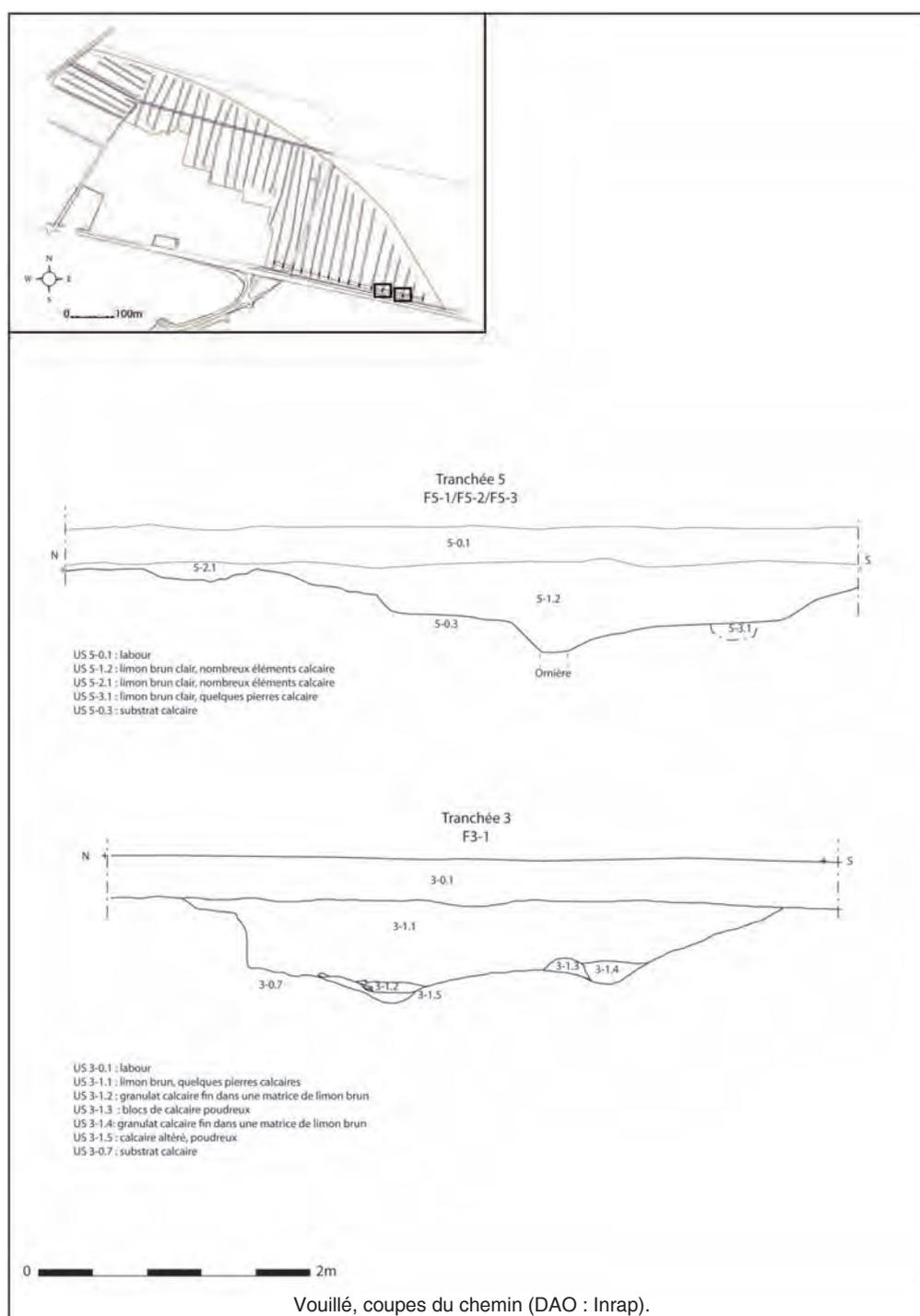
## VOUILLÉ ZAE de Beauregard

Le projet d'extension, par la société d'équipement du Poitou, de la ZAE de Beauregard sur la commune de Vouillé, située à 14,5 km au nord-ouest de Poitiers, est à l'origine d'un diagnostic archéologique prescrit par le SRA de Poitou-Charentes et réalisée par l'Inrap.

Cette opération portait sur un terrain d'assiette de 162 959 m<sup>2</sup> et correspond à la deuxième tranche de travaux sur la ZAE de Beauregard, portant la superficie diagnostiquée à 36 ha dans ce secteur.

Ce diagnostic, malgré une superficie importante, d'environ quinze hectares, n'a livré qu'un nombre restreint de structures archéologiques. Il permet de confirmer la présence de la voie antique reliant Rezé à Poitiers déjà étudiée lors de la fouille de 2009 par la société Eveha, mais celle-ci apparaît beaucoup plus érodée que lors des opérations précédentes, où elle était située en partie basse du versant et donc protégée par les colluvions. Les quelques indices protohistoriques restent modestes et indiquent sans doute une occupation sporadique de ce secteur au cours des âges des métaux, l'ensemble ayant été fortement altéré par les labours profonds et par les effets de pente liés au ruissellement.

Patrick MAGUER



## PROSPECTION INVENTAIRE L'aqueduc de Fleury

La prospection inventaire des aqueducs gallo-romains de Poitiers se poursuit sur l'aqueduc dit de Fleury. Cette opération se déroule en cinq parties : La première concerne la commune de Lavauseau, pour la source et La Chapelle-Montreuil, la seconde correspond à la commune de Montreuil-Bonnin et les suivantes, en cours de réalisation, concerneront Béruges pour l'année 2014, Vouneuil-sous-Biard et Poitiers pour 2015.

Ces recherches, débutées en 2013, sont réalisées, essentiellement pour des raisons techniques, pendant la période hivernale, soit de fin novembre à fin mars. Des cartes ont été établies ainsi que des schémas et relevés (fig.1).

### Partie I et II, communes de Lavauseau et La Chapelle-Montreuil :

L'aqueduc de Fleury a livré de nouveaux tronçons, non encore explorés. La source de l'aqueduc romain se trouve sur la commune de Lavauseau, au lieu-dit La Broye. Le conduit a été vu dans plusieurs endroits entre cette source et la commune de Montreuil-Bonnin, sur un terrain la plupart du temps boisé. Les photos aériennes de l'IGN ont favorisé les repérages dans les zones découvertes, notamment sur un terrain de sport où l'aqueduc est encore présent et sûrement dépourvu de sa couverture.

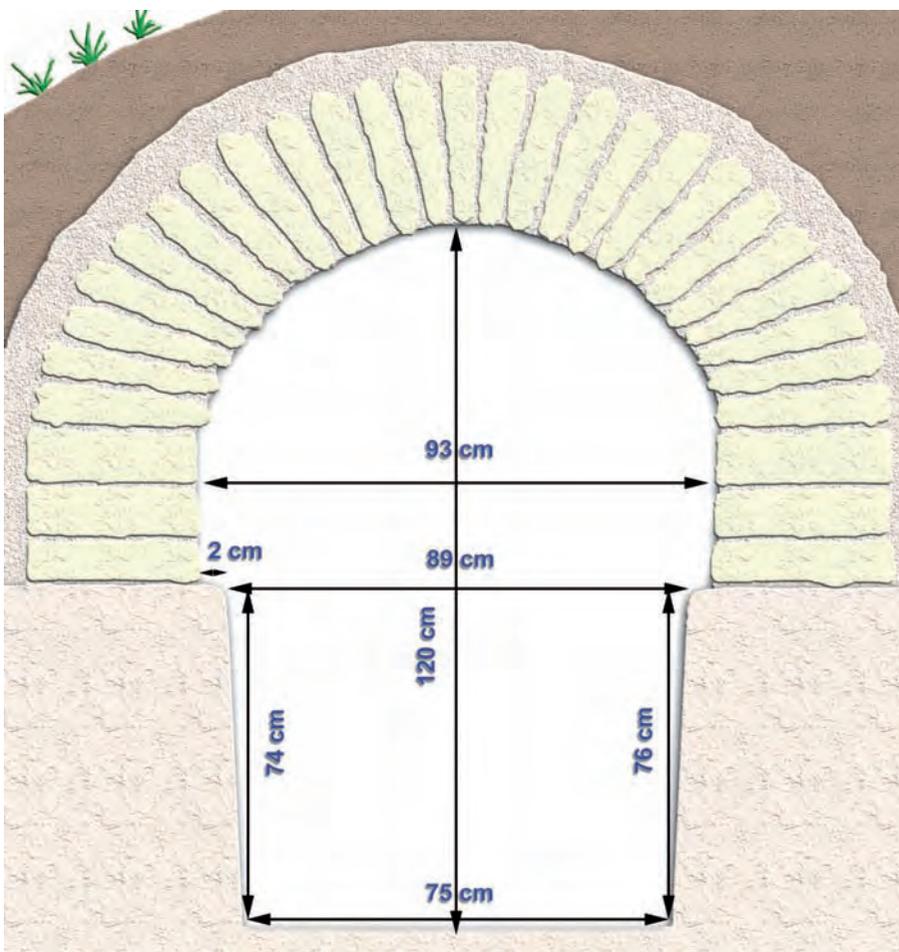


Figure 1 : aqueduc de Fleury, relevé du conduit (DAO : P. Arbona).



Figure 2 : aqueduc de Fleury, trace de coffrage de la couverture du conduit (Cliché : P. Arbona).

### Partie III, commune de Montreuil-Bonnin :

Comme pour les communes précédentes, de nouveaux tronçons ont été observés. Il a été plus facile de pénétrer à l'intérieur du conduit sur cette commune. L'exploration de l'intérieur du canal a permis la découverte de l'emplacement des planches de coffrage, resté en négatif dans le mortier de la couverture (fig.2).

Deux regards, éloignés de quelques mètres l'un de l'autre, ont été localisés et observés - Il s'agit bien ici de regards et non de trappes de visite car la largeur de ces emplacements ne peut pas laisser descendre une personne adulte. Ces regards devaient servir au contrôle du conduit et non à son entretien, contrairement aux aqueducs de Basse-Fontaine et du Cimeau où nous sommes en présence de trappes de visite servant à l'intervention et à l'entretien du canal (fig.3).



Figure 3 : aqueduc de Fleury, regard du conduit de l'aqueduc découvert sur la commune de Montreuil-Bonnin (Cliché : P. Arbona).

La particularité de ces regards réside dans leur construction et celle de la couverture. En effet, une sorte de clef de voûte bien distincte se retrouve au centre, sert de renfort et de soutien à la dalle de pierre et permet de recouvrir le regard. On peut constater que les différents effondrements de la voûte de l'aqueduc semblent correspondre à l'emplacement de ces regards.

À l'endroit où ces écroulements ont eu lieu, ces mêmes clefs de voûte s'aperçoivent en coupe, alors qu'elles n'existent pas sous cette forme dans la composition du couronnement du conduit.

L'autre particularité, dans la structure de cette couverture de l'aqueduc, consiste dans la récupération probable de pierres provenant de bâtiments se trouvant dans un secteur proche du canal en construction. L'agencement de la voûte se compose de deux à trois rangées de pierres posées à plat, disposées de chaque côté sur les piédroits et formant l'équivalent d'un petit muret, puis la voûte vient reposer sur

ces montants, composés de pierres plates plus ou moins taillées en biseaux, formant ainsi des claveaux ou voussoirs.

La traversée du ruisseau au lieu-dit Le Bourquet met en évidence les ruines d'un probable pont aqueduc. Le canal, en gardant sa courbe de niveau, ne pouvait franchir ce ruisseau qu'à cet endroit. Cela a permis la découverte du conduit en face des restes de ce ponceau.

La traversée probable de l'aqueduc dans la vallée de Maison-Neuve a peut-être permis de retrouver les traces des fondations d'une des piles de l'aqueduc. L'endroit est favorable pour le passage de ce vallon par l'aqueduc, tout en gardant sa courbe de niveau.

Dans la zone dite « Le Parc », une grande quantité d'ouvertures du conduit a contribué à sa découverte ; ces effondrements s'observent sur plusieurs centaines de mètres. Il a été constaté, dans certains endroits, un enfouissement profond de l'aqueduc : 1,50 m dans certains secteurs. Jusqu'à présent, sa profondeur sous terre variait entre 30 et 60 cm .

À la limite communale entre Béruges et Montreuil-Bonnin, on observe les ruines d'un mur de soutènement.

#### **Autres observations :**

De la source dite du Moulin de Fleury, à la limite communale entre Montreuil-Bonnin et Béruges, des chemins longent l'aqueduc romain. Ils sont très anciens et ont peut-être une origine antique. Ils ont pu contribuer à sa réalisation.

L'étude de ces chemins et de leur secteur pourrait peut-être nous faire découvrir des carrières de pierres, de sables et éventuellement des fours à chaux, ayant servi à l'édification de l'aqueduc romain de Fleury et contribuerait ainsi à établir la chaîne opératoire de construction de l'aqueduc.

Patrice ARBONA